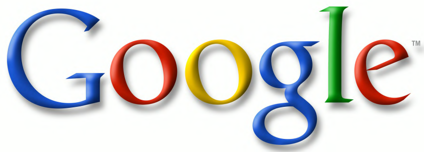
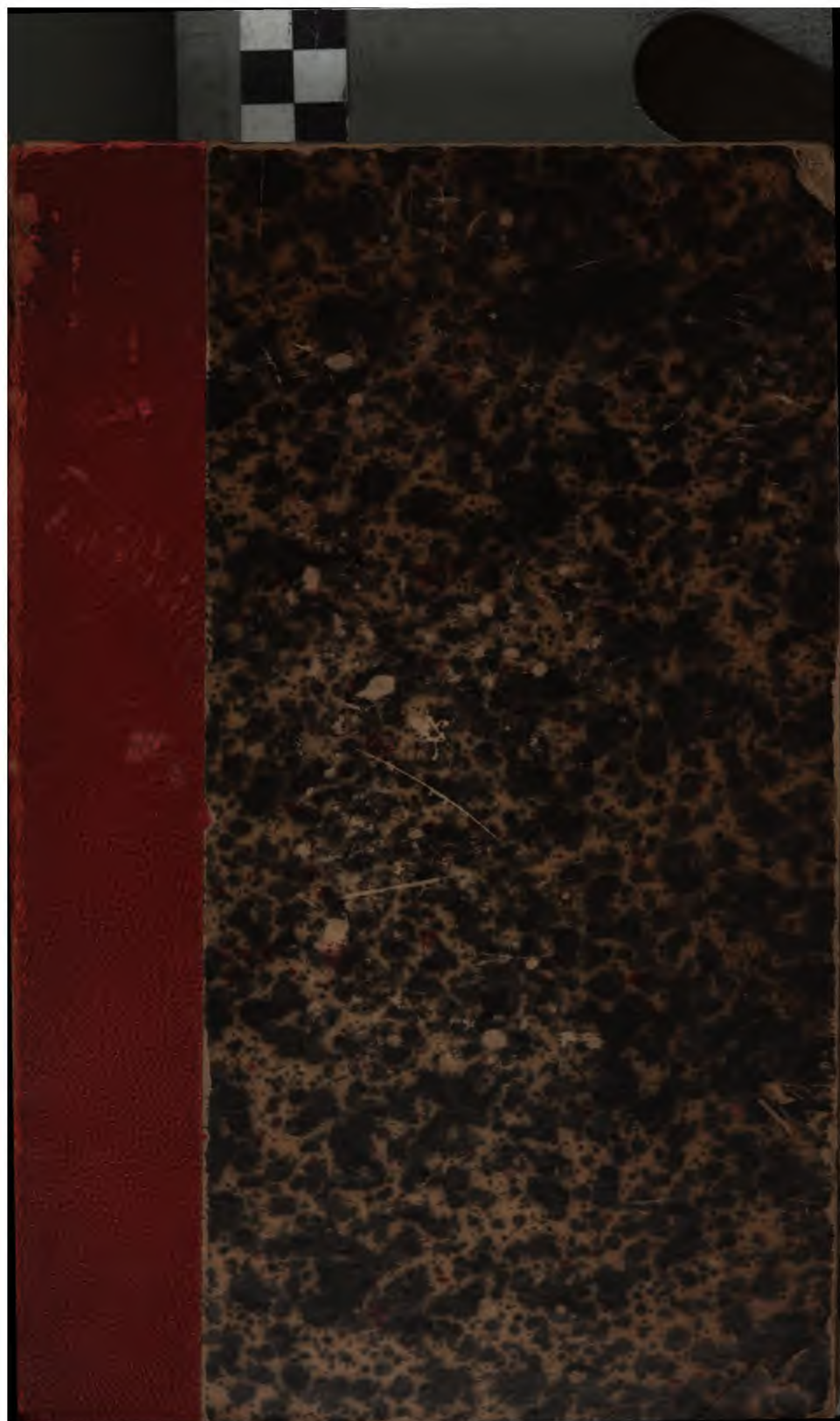




[redacted]

MÉMOIRES ET TRAVAUX

PUBLIÉS PAR DES PROFESSEURS

DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Fascicule II

SAINT FRANÇOIS DE SALES

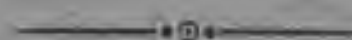
HUMANISTE ET ÉCRIVAIN LATIN

PAR

Albert DELPLANQUE

DOCTEUR ÈS LETTRES

PROFESSEUR A LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES LETTRES DE LILLE



LILLE
FACULTÉS CATHOLIQUES
Boulevard Vauban, 60

LILLE
Librairie R. BERGÈS
RENÉ GIARD, SUCCESSEUR
2, rue Royale, 2

1907

AVANT-PROPOS

Plusieurs écrivains français, qui ont un nom dans la littérature du XVIIe siècle pour leurs ouvrages français, se sont distingués aussi comme écrivains latins. On a pu écrire un livre sur les ouvrages latins de Bossuet et le profit qu'on en peut retirer pour mieux connaître sa vie, son caractère, sa doctrine [1]. Saint François de Sales est d'une époque où le latin était en plus grand honneur qu'au temps de Bossuet; rien d'étonnant à ce que cet écrivain français, qui ouvre si dignement le XVIIe siècle, ait été lui aussi un écrivain latin. Il fut de plus un homme du XVIe siècle par son éducation tout imprégnée d'humanisme, et cet humanisme a laissé bien des traces, même dans ses écrits français. Une étude sur saint François de Sales humaniste et écrivain latin nous a paru avoir sa raison d'être.

L'édition nouvelle des Œuvres de saint François de Sales, *publiée par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy*, était une occasion d'étudier de plus près cet original et aimable écrivain, de corriger ou de compléter un peu ses biographes, entre autres son neveu, Charles-Auguste de Sales, les historiens ou les

1. Th. Delmont : *Quid conferant latina Bossueti opera ad cognoscendam illius vitam, indolem, doctrinamque* (Paris, 1896).

critiques qui ont étudié et apprécié ses livres, son talent, son action : l'abbé Gonthier, dans un livre intitulé : *Saint François de Sales dans le Chablais*; Sainte-Beuve dans son *Port-Royal* et ses *Causeries* ; M. A. Rébelliau dans un article de l'*Histoire de la langue et de la littérature française, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville* ; M. Strowski, dans *Saint François de Sales* ; l'abbé Sauvage, dans *Saint François de Sales prédicateur*; l'abbé Lezat dans l'étude intitulée : *De la prédication sous Henri IV*; P. Jacquinet, dans son livre : *Des prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*. Ouvrages français, ouvrages latins sont publiés, dans cette édition, avec un soin scrupuleux et d'après les meilleures méthodes critiques. Cette édition a mis de l'ordre dans la correspondance de la jeunesse de saint François de Sales; elle a daté bien des lettres latines jusqu'alors incertaines; elle a ajouté aux lettres déjà connues bien des lettres inédites, surtout bien des lettres latines de la jeunesse. Cette édition a enrichi de cent vingt pièces inédites, presque toutes latines, la collection des sermons autographes, c'est-à-dire qu'elle a porté au double ce que nous avions de la prédication authentique de saint François de Sales. C'est avec l'aide de cette édition nouvelle que nous entreprenons cette étude d'une forme de son art et de son talent qui nous a paru mériter d'être mise en lumière.

TABLE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES AUXQUELS SE RÉFÈRENT LES CITATIONS DE CETTE THÈSE

I

Œuvres de saint François de Sales, édition complète, d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, publiée par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. Annecy, J. Niérat (*commencée en 1892, dirigée jusqu'au XII[e] volume inclusivement par Dom B. Mackey, à partir du XIII[e] volume par J.-J. Navatel, S. J.*).

II

BOSSUET, *Œuvres oratoires*, éd. Lebarq, 1890.

J.-P. CAMUS, évêque de Belley, *L'esprit du bienheureux François de Sales*, éd. Gaume frères, 1840.

Th. DELMONT, *Quid conferant latina Bossueti opera ad cognoscendam illius vitam, indolem doctrinamque*, 1896.

Abbé GONTHIER, *La mission de saint François de Sales dans le Chablais*, Annecy, 1891.

P. JACQUINET, *Des prédicateurs du XVII[e] siècle avant Bossuet*, 2[e] éd., 1885.

LA BRUYÈRE, éd. Servois, des Grands Écrivains.

Abbé A. LEZAT, *De la prédication sous Henri IV*, 1871.

L. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville*, t. III, chap. I : *La Renaissance.*

PLINE L'ANCIEN, *Naturalis historia*, éd. Jan (Teubner).

A. RÉBELLIAU, *Histoire de la langue et de la littérature française, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville,* t. III, chap. VII, II : *Saint François de Sales.*

SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, et *Causeries du lundi*, t. VII.

Charles-Auguste DE SALES, *Histoire du bienheureux François de Sales*, éd. Vivès, 2 vol., 1857.

Abbé H.-M. SAUVAGE, *Saint François de Sales prédicateur*, 1874.

F. STROWSKI, *Saint François de Sales, Introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au XVIIe siècle*, 1898.

Ch. URBAIN, *Nicolas Coëffeteau, un des fondateurs de la prose française*, 1893.

INDEX DES TEXTES LATINS

ÉTUDIÉS DANS CETTE THÈSE

LETTRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

T. XI *(édition Mackey).*

Lettres d'Antoine Favre à saint François de Sales.

LETTRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES (suite).

T. XII *(édition Mackey)*.

T. XIII *(édition Mackey)*.

T. XIV *(édition Mackey)*.

Minutes écrites par saint François de Sales.

T. XI *(édition Mackey).*

T. XII *(édition Mackey).*

DISCOURS ET SERMONS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

T. VII *(édition Mackey).*

T. VIII *(édition Mackey)*.

CHAPITRE PREMIER

L'HUMANISME ET LE LATIN DANS LA CORRESPONDANCE DE LA JEUNESSE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SOMMAIRE

I. L'âme et l'esprit de saint François de Sales dans sa correspondance de Paris, de Padoue et des deux années qui suivirent immédiatement ses études. — II. La correspondance avec Antoine Favre; utilité de cette correspondance. — III. La biographie de saint François de Sales dans cette correspondance: la mission du Chablais. — IV. La culture d'esprit dont témoigne cette correspondance; le caractère antique de cette amitié; l'exagération, l'afféterie, le mauvais goût. L'emploi discret et heureux des citations anciennes.

I

Nous voudrions être renseignés par saint François de Sales lui-même, sur sa vie comme étudiant au collège de Clermont et à l'université de Padoue. Nous voudrions avoir quelques-unes au moins des lettres qu'il dut écrire à sa famille, durant un long exil scolaire de six à sept ans. Ce qui nous reste est peu de chose, assez peut-être pour nous laisser conjecturer et deviner, trop peu pour satisfaire une curiosité bien légitime.

La première lettre que nous ayons de lui, la seule de son séjour à Paris, est datée du 26 novembre 1585; elle est écrite au baron d'Hermance, seigneur de son pays, ami puissant de sa famille, qui avait visité le jeune François, élève externe au collège de Clermont. Ce court billet d'un écolier est peu significatif. Nous pouvons cependant en

détacher quelques mots qui nous révèlent ce que nous soupçonnions bien en lui, un jeune homme studieux autant que pieux, dont l'idéal est de bien étudier pour se mettre à même de rendre plus de services, et d'abord de bien servir Dieu : « Et maintenant, dit-il, que je suys au milieu et meilleur age de mes estudes, si je puys cognoistre seulement par presumption que prenies en bonne part mes lettres, ce me sera comme un aultre corage pour poursuyvre mon entreprise en l'estude, laquelle j'oseroys bien promettre (sans me flatter) reussira au bien que je désire, Dieu aydant, qui est de le bien pouvoir servir [1]... » Écrivant de si loin, il semble qu'il puisse et doive donner des nouvelles sur les affaires politiques et militaires, à un seigneur venu récemment à Paris pour notifier à la reine-mère le mariage du duc, son souverain, avec Catherine d'Espagne. Non ; il est occupé de son objet propre, il ne s'en laisse pas distraire. La guerre religieuse est déchaînée dans la France et dans Paris ; mais les bruits du dehors ne troublent pas sa studieuse solitude : « J'auroys bien bonne volonté de vous escrire des nouvelles de par deça ; mais les nostres ne sont que de collèges, outre ce qu'elles sont si incertaynes (on a faict le prince de Condé mille foys mort) que pour ce seul respect il me semble que je suys assez excusé d'en escrire [2]. » Ce n'est pas qu'il soit indifférent à ce qui se passe en France. Dans une lettre écrite de Padoue, cinq ans plus tard, « en italien francisé ou en français italianisé », comme il dit en amateur des allitérations et des jeux de mots, il parle d'un grave évènement qu'il appelle *la nouvelle navarraise* ; c'est la victoire d'Henri IV sur la Ligue; il l'appelle un évènement « affligeant pour quiconque ne l'envisage pas au travers des lunettes du propre intérêt. » Ces guerres civiles et ces défaites de ce qu'il regarde comme le droit, lui semblent

1. Œuvres, t. XI, pp. 1 et 2.
2. *Ibid.*, p. 2.

des châtiments de Dieu, et il ajoute avec tristesse : « Je ne sais ce que Dieu veut faire de la France, car les péchés y sont très grands [1]. »

De son séjour à Padoue, il nous reste une lettre écrite en italien, quatre lettres ou billets écrits en français, une assez longue lettre écrite en latin. Nous avons aussi deux lettres latines écrites quelque temps après la fin de ses études. Ces lettres ou billets, restés inédits jusqu'à l'édition de D. Mackey, méritent d'être lus ; ils nous donnent quelque idée de ce qu'était, dans la première fleur de la jeunesse, cet aimable écrivain, et nous permettent d'ajouter quelques traits à ce qu'on a dit et très bien dit de la formation intellectuelle et religieuse de saint François de Sales [2].

Homme d'esprit et d'esprit très aimable, saint François de Sales l'était dès cet époque. A son parrain [3], à qui il avait déjà écrit plusieurs fois sans obtenir de réponse, il dit dans une lettre écrite de Padoue : « Comme je croys que n'ayes receu aucune de mes lettres, bien que realement je vous en aye envoyé plusieurs a diverses foys, aussy n'en ay je receu aucune des vostres despuys que j'estoys malade, comme si je ne devoys avoyr ces deux consolations ensemble, santé et vos lettres [4]. » Déjà, il a le sens littéraire très affiné ; il sait composer une phrase artistement ; il excelle à d'ingénieux rapprochements de mots. Il plaisante et s'égaye agréablement : « Les lettres que je vous ay envoyées se sont peut estre perduës, pour autant que nous payons le port avant qu'elles partent, et partant besogne païee, mal faicte [5]. »

Il écrit en français, il écrit en italien, il écrit aussi en

1. T. XI, pp. 1 et 2 *bis*.

2. Fortunat STROWSKI, *Saint François de Sales*, livre premier, chap. I et II.

3. Dom François de la Fléchière, prieur de Contamine et de Sillingy, t. XI, p. 3.

4. Padoue [automne 1590], *ibid.*, p. 3.

5. *Ibid.*, p. 3.

latin ; et, ce qui n'est pas pour nous étonner, le latin lui est très familier. Sans qu'il ait besoin de le dire, il est évident que c'est la large période, si élégamment construite, de Cicéron qui est son modèle. Je ne dis pas d'ailleurs que l'imitation de Cicéron ne soit pas quelquefois chez lui trop laborieuse et gauche. Assez souvent aussi, la subtilité de la pensée, si pensée il y a, nuit à la clarté de l'expression. Voici quelques lignes d'une lettre à un de ses amis : « Ingenti te metu perculsum ais ne aliquam in te concepissem indignationem, quod postremis meis litteris stomachari viderer, quasi tu vel in amando me pertinax non esses aut diligens in scribendo; quo magis miror in te eum metum extitisse, qui sane « in constantem virum cadere non possit. » Sed id ita solvis : « Cuncta timemus amantes », bene est, si tamen mihi optio relicta est [1]. » Ces amis s'aiment sincèrement; ils se le disent avec trop d'élégance et d'apprêt, et en s'aidant au besoin d'une citation d'Innocent III ou d'une citation d'Ovide. Ils ont le souci trop visible de bien écrire et de paraître doctes.

Il est tout naturel que des études de droit auxquelles il se livre ou s'est livré à Padoue, il y ait quelque souvenir dans ces lettres. Quand il s'est excusé par des arguments qui lui semblent sans réplique d'avoir cessé d'écrire pendant quelque temps à un ami, il ajoute : « Hae mihi sunt omni actione majores exceptiones [2]. » A un de ses anciens condisciples de Padoue qui lui a dédié ses thèses de théologie, il dit que depuis longtemps il était attaché à ses mérites et à ses vertus, mais que dès lors il l'est « titulo omni exceptione majore [3] » ; et c'est ainsi qu'il joue avec ces termes, familiers aux étudiants en droit, d' « action » et d' « exception ». Comme on a refusé au régent Ménenc l'immunité à laquelle donnent droit les fonctions de maître

1. Padoue, 25 mars 1591, t. XI, p. 9.
2. *Ibid.*, p. 10.
3. [Annecy, 1593], t. XI, p. 13.

d'école, il s'indigne contre l'ignorance grossière de cette population, et il cite doctement un édit de Constantin : *De professoribus et medicis*, et les Pandectes : *De muneribus et honoribus* [1].

Ça et là, dans ces lettres, il y a du faux goût. Le jeune François de Sales ne se contente pas d'avoir de l'esprit ; il cherche à en avoir. Il a écrit plusieurs fois, dit-il dans une lettre de Padoue à un de ses amis, sans obtenir de réponse ; alors, il a cessé d'écrire, mais il n'a pas cessé de s'informer de son ami, avec la crainte d'apprendre de mauvaises nouvelles. « Donc, lui écrit-il en latin, quoique vous m'aimiez beaucoup, ne donnez plus lieu à ces craintes ; quoique ces craintes semblent au premier abord avoir été engendrées par l'amour, cependant, insensiblement et par de petits progrès, elles en arrivent, avec le temps, à tuer leur propre père (*genitorem ipsummet suum interimunt*) [2]. » Boileau dirait :

. . . . Laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie.

Saint François de Sales n'est-il pas d'ailleurs un peu italien ? Voici qui est plus grave. Il parle d'un condisciple de Padoue qu'il appelle « *bonum, prudentem, ac supra aetatem philosophum juvenem* » ; ce jeune philosophe si précoce est de petite taille, chétif et malingre, et il vient d'être malade de la pierre : « Ce qu'il y a à regretter seulement chez lui, dit François de Sales, c'est que son âme si haute et si belle ait rencontré un corps indigne d'elle » ; et il ajoute : « *sed calculo generando pessime aptum (lapidem philosophicum a generante nominarim)*, mais fort propre à engendrer la pierre (que j'appellerais ici la pierre philosophale) [3]. »

Ces quelques lettres nous font vivement regretter la

1. [Été de 1593], t. XI, pp. 16 et 17.
2. Padoue, 25 mars 1591, *id.*, p. 10.
3. Padoue, 25 mars 1591, *id.*, pp. 11 et 12.

perte des autres. Elles sont peu de chose, très peu de chose; mais elles nous laissent entrevoir saint François de Sales jeune, étudiant pieux, ayant déjà devant les yeux l'idéal élevé qu'il cherchera à réaliser dans toute sa vie, mais aussi bel esprit et humaniste, un humaniste maniéré et précieux, aimant les jeux d'esprit et les jeux de mots au détriment du naturel et du goût. Saint François de Sales ne fut pas destiné d'abord à être « d'Église », et il ne faut pas le regretter. Étant l'aîné d'une noble maison et le premier héritier d'un beau nom, il reçut une éducation large et variée, non celle d'un homme « d'Église », mais celle d'un « cavalier » de très haut rang. Son éducation l'avait préparé à tenir son rang et à faire figure dans le monde ; ce fut l'Église qui profita non seulement des excellentes humanités dont il avait muni son esprit, et des connaissances philosophiques et juridiques qu'il avait ajoutées à ce fonds, mais aussi de cette aisance de bonne compagnie, de cette politesse d'esprit, de ton et de manières, de cette expérience que lui avait données le commerce du monde, « la conversation civile », pour parler comme Montaigne, et sa longue vie d'écolier et d'étudiant laïque à La Roche, à Annecy, mais surtout à Paris et à Padoue. Ce jeune homme n'avait certes pas une « suffisance purement livresque ». Devenu prêtre et prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Genève, François de Sales fut un ecclésiastique gentilhomme et « honnête homme », dans le plus beau sens de ces deux mots. Et les lettres du début que nous avons étudiées jusqu'ici, si elles ne le montrent pas pleinement, le laissent au moins deviner.

II

Dans la correspondance des premières années qui suivirent le cours d'études de François de Sales, on peut lire avec profit une lettre au P. Canisius, du 21 juillet 1595,

où François, au milieu des embarras de la mission du Chablais, privé de livres, demande au savant théologien de l'aider à résoudre une difficulté proposée par l'avocat Poncet qu'il est en train de convertir [1] ; une lettre au pape Clément VIII, du 21 avril 1597, utile à l'histoire de la mission du Chablais, parce qu'elle rend compte d'une tentative faite par le jeune missionnaire auprès de Théodore de Bèze, pour le ramener à la foi catholique [2] ; une lettre à Alphonse d'Elbène, abbé commendataire d'Hautecombe, sénateur né du Sénat de Savoie et évêque d'Albi, de novembre 1594, lettre d'humaniste, écrite, en vue de plaire, à un vieil humaniste à qui Ronsard dédiait son *Abrégé d'art poétique* et Juste Lipse son *Recueil d'inscriptions* [3].

Mais ce que nous avons à étudier surtout, c'est une correspondance latine entre François de Sales et le sénateur Antoine Favre, qui commence à l'endroit où nous sommes arrivés dans sa vie, c'est-à-dire presque immédiatement après le cours de ses études. Encore étudiant à Padoue, François de Sales se proposait comme un modèle et un idéal, ce magistrat, devenu plus tard si illustre, qui était de dix ans plus âgé que lui. C'est à lui qu'il fait allusion, quand il écrit de Padoue à un ami inconnu, dans son style périodique et recherché : « Quoi de plus souhaitable pour moi que d'être connu de nom, grâce à toi, de celui au nom duquel ce serait pour moi, s'il y consentait, un bien supérieur à tout autre bien d'être voué et consacré *(alioquin quid mihi optabilius quam me ex nomine, te nominante, ab eo cognosci cujus nomini me si annueret, consecratum facere omnibus bonis anteponerem)* [4]. » Dans la première lettre que François de Sales écrivit à Antoine Favre, il lui

1. T. XI, p. 140.
2. *Id.*, p. 268.
3. *Id.*, p. 100.
4. Padoue, 25 mars 1591, *id.*, p. 11.

dit, sur un ton d'enthousiasme presque lyrique et sans crainte d'effaroucher sa modestie : « Comme d'après les fruits que vous produisez, vous êtes réellement et vous passez pour être de tout le monde littéraire l'arbre le meilleur, c'est vous que je me proposais nuit et jour comme un modèle que je regardais sans cesse et sur lequel j'essayais de me former, non seulement parce que personne ne vous dépasse et que vous avez peu d'égaux, mais parce que les exemples de notre province, de notre patrie, et, si je puis dire, de notre foyer, ont je ne sais quoi de plus énergique et de plus efficace [1]. » De son côté, Antoine Favre, qui le prévint et lui envoya la première lettre, lui dit qu'il le connaît à peine de figure, mais qu'il le connaît très bien de nom et que la renommée lui a appris sa grande vertu et ses rares qualités d'esprit [2]. L'enthousiasme dans l'éloge est tout pareil. Antoine Favre était, paraît-il, déjà célèbre. François de Sales, en bon patriote, était fier de cette gloire de la Savoie ; il aspirait à l'amitié de cet illustre personnage ; elle vint spontanément avec autant d'ardeur qu'elle était souhaitée. Il en est de ces deux amis comme de Montaigne et de La Boétie ; ils *s'embrassaient par leurs noms* avant de se connaître.

M. Strowski trouve ces lettres *ennuyeuses, avec leurs compliments et leurs plaisanteries de collège*, avec *leurs périodes* trop *élégantes* et trop *bien tournées*, avec leurs jeux d'esprit et de mots sans *grâce* et sans *vivacité* [3]. Malgré ces défauts ou à cause même de ces défauts, elles sont un document sur la vie, sur le tour d'esprit et le caractère de saint François de Sales, dont M. Rébelliau a reconnu l'importance [4]. Cette correspondance est de beaucoup la partie la plus considérable et la plus intéres-

---

1. [Août 1593], t. XI, p. 20.
2. Chambéry, 30 juillet 1593, *id.*, p. 371.
3. F. Strowski, *ouvr. cité*, p. 192.
4. A. Rébelliau, *Hist. de la langue et de la littér. fr.*, t. III, p. 357.

sante du premier volume des lettres de l'édition Mackey; elle comprend quarante-quatre lettres de saint François de Sales à Antoine Favre, toutes latines, sauf un fragment de billet et un billet en français, dont vingt-huit étaient inédites avant l'édition Mackey, vingt-quatre lettres latines et dix lettres françaises d'Antoine Favre à saint François de Sales. Ce commerce littéraire commence en juillet et août 1593 et dure jusqu'au 21 mai 1597. Les deux amis vont être réunis désormais pendant plusieurs années; Favre, devenu président du Génevois, tout en conservant sa dignité de sénateur de Chambéry, quitte Chambéry pour Annecy : « Apprestez-vous, écrit-il à cette époque à François de Sales,... d'estre le president du president et de rabbattre trois ou quattre heures tous les jours de vostre plus serieuse estude [1]. » — « Dieu soit loué que nous voila tous deux a l'egal contens et en beau chemin de jouir, s'il plait a Dieu, a longues annees de ceste mutuelle et incomparable amitié [2]. »

III

Relevons d'abord dans ces lettres ce qui touche à la biographie de saint François de Sales.

Le sénateur Favre aurait bien voulu faire de François de Sales, déjà avocat à Chambéry, un sénateur de Savoie comme lui. François, pressenti, a déclaré qu'il demanderait à la théologie la permission de revenir à la jurisprudence, délaissée depuis la fin de ses études de droit, c'est-à-dire depuis deux ans; et Favre plaide éloquemment en faveur de la jurisprudence contre les exigences exclusives de la théologie [3]. La charge de sénateur n'est pas incompatible

1. 21 novembre 1596, t. xi, p. 416.
2. 21 mai 1597, *id.*, p. 428.
3. Octobre 1593, *id.*, p. 373 et novembre 1593, *id.*, p. 376.

avec l'état sacerdotal. Et puis, leur amitié exige tellement qu'ils se livrent tous deux aux mêmes études, que si François de Sales ne quittait pas la théologie, au moins en partie, pour la jurisprudence, lui, Favre, serait tenté de quitter la jurisprudence pour la théologie, « dum per senatum et uxorem licuisset », pourvu qu'il en reçût l'autorisation du Sénat et de sa femme. François de Sales se demande peut-être ce que veut dire cette condition que Favre a posée : *si Dieu veut que nous vivions ensemble.* Est-ce que Favre va briguer un canonicat dans le chapitre dont François est le prévôt ? « Mais j'aurai plutôt obtenu de ma très chère épouse qu'elle souhaite la mort. » Non, c'est dans la société, dans le corps dont Favre fait partie que François doit non pas briguer une place, mais prendre la place qui s'offre à lui d'elle-même.

François ne la prit pas. Il avait un autre idéal. Il opta pour la théologie seule. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1593. Sur ce grand évènement de sa vie, nous avons une lettre de lui et une réponse de Favre. François hésite et tremble à l'approche de ce grand jour : « Comme il approche et qu'il est même imminent ce jour redoutable, et même, pour parler comme saint Chrysostome, ce jour horrible, je n'ai pas voulu commettre la faute de ne pas vous avertir, pour qu'un si grand changement ne se produise pas à votre insu dans quelque chose qui vous appartient en propre. » On se fait illusion à distance sur cette dignité; de près elle fait peur [1]. Et Favre le rassure longuement dans un style recherché, mais avec un sentiment chrétien vif et profond, et même avec éloquence. Qu'est-ce donc qui trouble tant son ami? Mais ne sait-il pas qu'il est un homme, non un ange ? « *At hoc ipso dignum te facis quod indignum esse agnoscis.* Mais vous montrez que vous êtes digne, précisément parce que vous vous jugez indigne. » Et plût à Dieu qu'un plus grand

1. Vers le 15 décembre 1593, t. XI, pp. 37, 38, 39, 40.

nombre parmi ceux qui aspirent à cette dignité eussent des sentiments pareils! « Il n'y en aurait pas autant, dans l'ordre très saint des prêtres, qui, ô crime abominable, digne d'être expié par des larmes de sang, se laisseraient emporter par une passion aveugle à briguer le sacerdoce et qui, l'ayant obtenu, l'exerceraient avec un tel défaut de religion qu'il ne se peut rien de plus indigne [1]. »

Le voilà devenu prêtre, malgré ces répugnances si honorables pour la délicatesse de sa vertu. Prêtre et prévôt de Saint-Pierre de Genève, on lui propose l'évangélisation du Chablais. Il accepte. Temps d'épreuves et de rude labeur que celui-là et dont il se souvenait plus tard en frémissant : « Par la grâce de Dieu, écrivait-il à sa mère en 1602, nous ne sommes plus en ce fascheux tems ou il nous failloit cacher necessairement pour nous escrire en termes d'amitié et pour nous dire quelque parole de consolation. O vive Dieu, ma bonne mère! Il est vray que le souvenir de ce tems la produit tousjours quelque sainte douceur à ma pensee [2] ». Temps de grands dangers aussi, même pour sa vie, quoique Favre eût persuadé, comme il le raconte, à M. de Boisy, qu'il n'y avait pour son fils « ni danger ni même soupçon de danger [3] », et contrairement à ce que dit M. Strowski, qui ne croit pas à ces « dangers extrêmes [4] ». Un mot très fier de ce gentilhomme apôtre, que nous trouvons dans une lettre écrite de Thonon à M. de Boisy, en est une preuve : « Si Roland estoit vostre filz aussi bien qu'il n'est que vostre valet, il n'auroit pas eu la couardise de reculer pour un si petit choc que celuy ou il s'est trouvé, et n'en feroit pas le bruit d'une grande bataille. Nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos adversaires ;

1. 20 décembre 1593, t. XI, pp. 379, 380, 381, 382.
2. T. XII, p. 244.
3. 10 octobre 1594, t. XI, p. 386.
4. *Ouv. cité*, p. 91.

mays aussi vous faict on tort quand on doute de nostre courage[1] ». Dans une lettre latine écrite au pape Clément VIII, quelques années après cette difficile et périlleuse mission, François décrit ainsi le spectacle qui s'offrit à lui dans le bailliage de Thonon, quand il commença : « Nous voyons soixante-quatre paroisses où, excepté les officiers du prince qui ne cessèrent jamais d'être catholiques, sur tant de milliers d'hommes on ne trouvait pas cent catholiques. Des temples en ruines ou dépouillés de tout ornement, nulle part l'emblème de la croix, nulle part un autel ; partout les traces de l'antique et véritable foi presque effacées[2] ».

Nous pouvons suivre à travers cette correspondance entre François et Favre les progrès lents de cette conquête et les sentiments que les difficultés et les succès inspirent aux deux amis.

Le prévôt partit pour le Chablais le 14 septembre 1594, moins d'un an après son ordination. « Que Dieu perde ces misérables (*nebulones istos*), écrit Favre le 27 septembre, s'ils restent plus longtemps dans les ténèbres, puisque, pour les dissiper, on m'a enlevé ma lumière[3] ». A quoi le prévôt répond que l'arrivée d'une lettre de Favre et le souvenir de l'amitié de Favre, *c'est comme un rayon qui commence à briller après une nuit très épaisse, tant cette atmosphère est ténébreuse*, « car c'est bien le prince des ténèbres dont vous parlez qui règne ici[4] ». *Les principaux de Thonon* se sont assemblés en conseil et ont fait le serment de ne pas assister et de ne pas laisser le peuple assister aux prédications catholiques[5]. « Ils espèrent par là, écrit François, nous décourager et nous

1. Milieu de mars 1595, t. XI, p. 117.
2. 15 novembre 1603, t. XII, p. 232.
3. T. XI, p. 384.
4. Commencement d'octobre 1594, *id.*, p. 90.
5. *Ibid.*, p. 91.

obliger à partir ; mais il n'y arriveront pas (*at apud nos contra*)[1] ». Favre le félicitait, l'encourageait, en lui parlant de la gloire qui suivrait cet admirable effort, comme un humaniste, d'esprit païen, féliciterait et encouragerait un conquérant[2]. Mais dès le 10 octobre, dans la lettre même où nous trouvons ces félicitations exagérées, Favre déclare qu'il va aviser, dans la semaine suivante, aux moyens de rendre François à son père et à tous les siens[3]. Il est encore question de ce rappel dans une lettre du 31 octobre. Dans une conférence entre M. de Boisy et l'évêque de Genève à laquelle Favre assistait, « il a été décidé, écrit Favre, d'un commun accord par vos deux pères (*utriusque parentis votis*), qu'on vous donnerait un successeur[4] ».

Ce projet de rappel n'eut pas de suite. François n'était pas homme à quitter si facilement la partie. Il persista. Il dut d'ailleurs se contenter de peu : « Je commence aujourd'huy a prescher l'avent a quatre ou cinq petites personnes, écrit-il en français de Thonon, le 27 novembre 1594 ; tout le reste ignore malheureusement que veut dire avent[5] ». Ajoutons à cela quelques lignes d'une lettre au P. Possevin, du commencement d'avril 1595 : « Monsieur le sénateur Favre, mon frere, vous aura bien dict, a ce que je voys, comme je suys venu en ce païs, voyci desja le septiesme moys. Et toutefois, ayant presché en ceste ville ordinairement toutes les festes, et bien souvent encor parmi la semayne, je n'ay jamays esté oüy des huguenotz que de troys ou quatre qui sont venus au sermon quatre ou cinq fois, sinon a cachetes, par les portes et fenestres, ou ilz viennent presque tousjours, et les principaux[6] ». Le

1. Commencement d'octobre 1594, t. XI, p. 92.
2. 10 octobre 1594, *id.*, p. 385.
3. *Ibid.*, p. 387.
4. T. XI, p. 388.
5. *Id.*, p. 102.
6. *Id.*, p. 120.

2 novembre 1594, il écrit à Favre : « Enfin il m'est permis de bien espérer des affaires de Thonon ; avant-hier certains d'entre eux, ô mon très cher frère, m'ont rendu un service tel que rien ne peut m'inspirer ni plus de joie ni plus de reconnaissance ; ils ont déjà relâché quelque chose de la loi qu'ils s'étaient faite, non seulement de ne me rendre aucun service, mais même de ne pas me parler. Bon augure sans nul doute, si, selon un vieux proverbe, il faut juger du tout par une partie ». Qu'est-ce donc que ce service signalé, qu'à dessein il ne dit pas tout de suite, pour piquer la curiosité de Favre et la nôtre ? « C'est que certains habitants de Thonon m'ont apporté une lettre de vous ; et rien ne pouvait mieux que ce présent relever mon courage à leur égard[1] ». Est-ce là tout ? C'est bien peu, et Favre ne manque pas de le lui dire : « Je triomphais déjà en moi-même, mon très cher frère, et m'apprêtais à triompher extérieurement des habitants de Thonon, en lisant la première de vos lettres où vous disiez que vous aviez reçu d'eux un grand service ; mais quand j'ai vu, en lisant le reste, ce que vous voulez dire..., j'ai compris ce qu'il est permis d'espérer de leurs sentiments et de leurs idées, puisqu'une bagatelle, un rien semble devoir être regardé comme une grande affaire[2] ».

François continua de se contenter de peu, en espérant que « la pluie de la parole divine, comme il dit, porterait de jour en jour des fruits plus abondants[3] ». Favre, qui s'était montré favorable au rappel de son ami, ne pouvait s'empêcher d'admirer son héroïque persévérance. Dans une lettre du 25 novembre 1594, il dit que le bruit a couru que François était revenu du Chablais à Annecy, mais qu'il n'a pu ajouter foi à ce bruit : « Il me revenait à l'esprit quelque chose que je me souvenais d'avoir lu dans

1. T. XI, p. 95.
2. 8 novembre 1594, *id.*, p. 389.
3. Milieu de novembre 1594, *id.*, p. 99.

notre Pomponius au sujet d'Attilius Regulus, qu'envoyé en embassade de Carthage à Rome, il ne lui parut pas qu'il fût entré à Rome légalement et justement, parce qu'il avait dit qu'il retournerait à Carthage ». Et Favre le félicite d'avoir tenu son serment comme Regulus, et se réjouit d'avoir appris par une autre source que les lettres de son ami la prochaine conversion du baron d'Avully, gage et prémices de beaucoup d'autres, victoire qui laissait présager le triomphe[1].

C'est de la forteresse des Allinges qu'étaient datées les premières lettres de la mission du Chablais. Il date de Thonon même cette belle déclaration de guerre du 7 mars 1595 : « Enfin je suis descendu à Thonon ; que l'ennemi attende une lance très excitée à frapper par l'ennui d'un long retard. Puisque, attaqué des hauteurs de ma citadelle et comme de loin, il a négligé de justes conditions, je vais lui livrer maintenant de près le suprême assaut ; il l'emporte par le nombre ; nous l'emportons par la justice de la cause (*potior est numero, at nos causa*)[2] ».

Voici enfin des conversions qui comptent. La joie réveille dans l'apôtre du Chablais le sentiment poétique, et c'est en ces termes gracieux qu'il annonce, le 11 avril 1595, la conversion d'un homme très considérable, l'avocat Poncet : « Enfin voici blanchir quelques épis de cette grande moisson ; si dans une saison si malheureuse je ne les recueille pas à temps, il est à craindre qu'un souffle plus puissant venu du Nord (car c'est du côté de l'Aquilon que vient tout mal, selon le Prophète) ne passe sur ces terres et ne disperse les grains de la vraie foi. Au nombre de ces épis est Pierre Poncet. » Puis vient une comparaison d'un goût moindre : « Donc je reste à cause des douleurs de ce premier enfantement qui arrive au septième mois

---

1. T. XI, p. 391.
2. *Id.*, p. 115.

(*septimestris partus*)[1] » ; il est en mal d'un enfant qui arrive avant terme. Cette gaîté ne dura pas. Un mois après avoir écrit cette lettre poétique et de si belle humeur, il fait allusion à une lettre qu'il a écrite à Favre sur la question de savoir s'il devait continuer ou abandonner l'entreprise (*de rebus nostris Chablasianis vel promovendis vel removendis*)[2]. Puis, à la fin de mai, il écrit d'Annecy : « Je me dispose hâtivement, mon frère, à retourner à Thonon, vous seul m'approuvant, ce qui suffit[3]. » Le voici encore, le 2 août 1595, tout proche d'abandonner l'entreprise et de la laisser à d'autres : « J'ai résolu de ne déposer le fardeau de cette moisson de Thonon, trop lourd pour mes épaules, que si vous l'ordonnez ; cependant je continue à préparer de tout mon pouvoir de nouveaux ouvriers pour cette œuvre, et à leur chercher des moyens de subsistance ; mais je n'aperçois nul terme, nulle issue parmi ces ruses infinies de l'ennemi du genre humain[4]. » Le 18 septembre 1595, il se reprend à espérer. « Mon frère, une avenue plus large et plus belle (*latior simul et laetior patet... aditus*) s'ouvre devant moi pour entrer dans cette moisson de chrétiens. Hier, il s'en est fallu de peu que le baron d'Avully et avec lui les syndics de la ville ne vinssent ouvertement au sermon, parce qu'ils avaient entendu dire que je discuterais sur le très saint sacrement de l'Eucharistie. Ils avaient un tel désir d'entendre le sentiment et les raisons des catholiques sur ce mystère que, n'osant pas encore venir ouvertement, de peur de paraître oublier leur loi, ils m'entendirent d'un endroit retiré d'où ils ne pouvaient pas être vus, si toutefois, à cause de la faiblesse de ma voix, ils purent m'entendre[5]. » Il ajoute : « Dans cette

1. T. XI, pp. 123 et 124.
2. 16 mai 1595, *id.*, p. 134.
3. Fin mai 1595, *id.*, p. 139.
4. *Id.*, p. 153.
5. *Id.*, p. 158.

chasse (*venatione*), j'ai fait encore ceci : je leur ai promis de leur démontrer par des arguments plus clairs que le jour la vérité de ce dogme » ; il appelle plaisamment ces promesses : « *rodomonteis propositionibus* », *des rodomontades;* et il espère qu'elles les attireront; car ce serait lâcheté de ne pas oser descendre dans l'arène, quand la religion catholique est défendue par « un petit homme » (*homuncio*) comme lui [1].

Ce qui le décourageait surtout et qui faillit, nous l'avons vu, lui faire quitter la partie, après un an d'efforts, c'est que le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, semblait s'en désintéresser et laissait cette petite mission catholique dont il était le chef, seule et sans secours extérieur, aux prises avec l'hostilité obstinée des protestants. Il en souffrait, il s'en plaignait. Nous trouvons dans ses lettres à Favre un écho discret de cette peine. Il écrivait à la fin de mai : « Dans quatre mois, c'est-à-dire mon année achevée, si chacun ne remplit pas fidèlement son devoir dans cette affaire, je suis disposé à ne plus me laisser retenir dans cette charge par une autre parole que par la vôtre. Je parlerai plus clairement. Presque tout le monde croit que nous sommes dans cette province en dehors de la volonté du prince, et la plupart même contre sa volonté, et ce n'est pas sans raison. C'est un grand argument que le silence, quand le moindre mot suffirait; c'en est un aussi de voir, au milieu des domaines de l'Église, des hommes vivre d'une vie précaire et au jour le jour [2]. » Et Favre, lui aussi, s'affligeait de cette abstention du pouvoir civil dans une affaire religieuse : « J'en viens, écrit-il à François le 20 juin 1595, à votre seconde lettre ; j'y ai vu avec un très vif plaisir que vous ne relâchez rien de votre ardeur première, et que vous ne négligez rien pour que si (ce qui me fait horreur à penser) l'affaire ne réussit pas, on ne

1. T. XI, p. 158 et 159.
2. *Id.*, p. 139.

puisse que vous reprocher une seule faute, d'avoir eu plus de courage et de talent pour entreprendre que tous ceux qui en ont la charge et le devoir, de bonne volonté pour aider... Mais cependant, si vous m'en croyez, continuez comme vous avez commencé, jusqu'au temps où le désespoir aura une excuse, non moins approuvée et connue de tous, que juste. Vous aurez non seulement comme témoins, mais comme admirateurs de votre courage et de votre vertu, ceux qui auraient dû vous aider [1]. » Le 16 avril 1596, François écrit encore : « Une espérance qu'on ajourne toujours afflige l'âme... Cette arrivée du prince qu'on nous promet pour demain et toujours pour demain me fait souffrir depuis longtemps, parce qu'elle remet depuis longtemps à demain cette heureuse issue de notre chrétienne affaire. *Dis-moi, Posthumus, ce demain quand viendra-t-il?* [2] »

Il avait, d'ailleurs, pris la liberté d'écrire, le 29 décembre 1595, au duc de Savoie. Après lui avoir exposé les mesures à prendre pour entretenir « quelque bon nombre de praedicateurs », « pour redresser les églises et y establir revenu convenable pour les curés qui en auront la charge », il lui dit : « Mays l'on preschera pour neant, si les habitans fuyent la praedication et conversation des pasteurs, comm'ilz ont faict cy devant en ceste ville. Playse donques a Vostr' Altesse fair' escrire une lettre aux scindiques de ceste ville, et commander à l'un des Messieurs les Senateurs de Savoye de venir icy convoquer generalement les bourgeois, et en pleyn' assemblée, en habit de magistrat, les inviter de la part de Vostr' Altesse à prester l'oreille, entendre, sonder et considerer de pres les raysons que les precheurs leur proposent pour l'Eglise catholique... » Il recommande aussi, comme un moyen *d'attirer les courages à la religion* « de priver a forme des edictz de tous offices

1. T. XI, p. 405.
2. *Id.*, p. 193.

de justice et de charges publiques les persistans en l'erreur [1]. »

Ainsi se prépare la fin d'une période qu'on a eu raison [2] d'appeler « la période pacifique de la mission du Chablais. » Désormais la politique et la force se mêleront à la persuasion et à la religion [3]. La période où saint François de Sales est le plus intéressant est la première. Il nous plaît mieux quand il est seul en face des protestants, sauf quand il se plaint d'être seul et qu'il appelle le secours du bras séculier. Sa correspondance latine avec Favre nous a fait connaître de plus près cette première période : ces confidences entre deux amis intimes nous ont fait surprendre, comme sur le vif, son zèle si allègre et si brave, ses espérances, et aussi sa lassitude et ses découragements, et c'était un beau et touchant spectacle.

IV

Nous avons maintenant à étudier ces lettres à un autre point de vue, comme un témoignage de la culture d'esprit de ces deux hommes, surtout de saint François de Sales qui n'est encore, quand commence ce commerce, qu'un jeune homme, sorti tout récemment des études. Les rares lettres que nous avons conservées du temps de ses études nous ont fait déjà apercevoir en lui l'homme du XVIe siècle, l'humaniste bel esprit ; peut-être ce commerce épistolaire nous le fera-t-il voir. C'est une des formes de son talent ; c'est une de ses séductions ; de là procèdent aussi quelques-uns des plus graves défauts de sa manière, comme

1. T. XI, pp. 168 et suiv.

2. M. Strowski, *ouv. cité*, p. 80.

3. Voir en particulier une lettre de saint François de Sales à Charles-Emmanuel Ier, écrite de Thonon au commencement d'août 1601. T. XII, p. 77.

écrivain et comme orateur sacré. Il importe donc de la bien connaître.

Cet Antoine Favre, avec quelle amitié enthousiaste il en a parlé ! « Monsieur le président Favre, écrit-il, personne d'une piété et d'un mérite singulier, et, pour le dire à ma façon, le phénix de notre Savoie [1]. » Ailleurs, il l'appelle « l'une des plus riches ames et des mieux faittes que nostre aage ayt portées et qui, par une rare condition, sçait extremement bien assortir l'exquise devotion dont il est animé avec la singulière vigilance qu'il a aux affaires publiques [2]. » Sa liaison avec Favre est, dit-il encore, une « amitié fraternelle que la divine bonté, comme maistresse de la nature, a mise si vive et si parfaite entre luy et moy, nonobstant la diversité de nos naissances et vacations [3]. » Cet enthousiasme rappelle tout naturellement celui de Montaigne, parlant de La Boétie. Il va se donner libre cours dans cette correspondance latine.

Dès la première lettre, le ton est celui d'une admiration excessive. Ils écrivent dans une langue qui aime trop les superlatifs et les redondances. De sens rassis et en français, Favre oserait-il dire ? « Si je dis que vous êtes à cet égard (l'aide du bon exemple) le seul qui puisse me tenir lieu de tout le monde, qu'à peine sorti de l'adolescence, vous offrez, non seulement des témoignages et des preuves, mais un modèle éclatant, de toutes les connaissances et de toutes les sciences, à tel point que personne ne pourra vous dépasser à l'avenir, je crains que vous ne me soupçonniez d'être un flatteur plutôt qu'un honnête artisan d'amitié (*probum amicitiae fabrum*) [4] » ; et François de Sales oserait-il écrire cette phrase que nous avons lue, où Favre est représenté, *vu l'excellence de ses fruits, comme*

---

1. Lettre italienne à Mgr Riccardi, 18 mai 1598, t. XI, p. 334.
2. *Defense de l'estendart de la Sainte Croix*, préface, p. 29.
3. *Ibid.* p. 29.
4. T. XI, p. 372.

l'arbre le meilleur du monde cultivé et savant (*universo... orbi litterario cum ex fructu arbor optima et sis et habearis*), comme *un homme à qui personne n'est supérieur et qui a peu d'égaux* (*nullibi superiorem, paucos etiam habeat pares*)?[1] Amitié de tête, qui dépasse la mesure, trop curieusement exprimée d'ailleurs pour être tout à fait sincère. Admiration excessive, qui brave, sans scrupule, la modestie. Humilité excessive aussi. Dans sa première lettre à Favre, François de Sales se représente comme un tout jeune débutant (*juvenem tirunculum*) qui a été prévenu, provoqué à l'amitié par un homme très illustre, par un personnage considérable de l'ordre sénatorial (*vir clarissime, senator integerrime, vir gravissimus senatorii ordinis*[2]). « Vous avez été le premier à donner, ce qui est plus divin ; j'ai été le premier à recevoir, ce qui convenait à mon infériorité[3]. »

Ils commencent leurs lettres exactement, scrupuleusement, comme de vrais latins de l'antiquité. « Viro clarissimo Francisco de Sales, Antonius Faber salutem dicit ». — « Clarissimo viro, Senatori integerrimo » ou « Amplissimo Senatori, Antonio Fabro Franciscus de Sales salutem dicit. » Bientôt les superlatifs s'attendrissent, deviennent fraternels avec passion. François de Sales envoie son salut à son frère très doux et très cher « fratri suavissimo ». Antoine Favre n'est pas en reste d'amitié vive et tendre, et lui aussi écrit à François, comme à un frère très aimé. « Fratri dulcissimo, Fratri suavissimo, Francisco Salesio », ou encore : « A monsieur mon frère, monsieur de Sales », voilà sa manière ordinaire d'adresser ses lettres. Ces deux amis sont donc devenus deux frères, qui s'aiment comme peu de vrais frères se sont aimés. Les expressions caressantes se répètent, se multiplient tant, qu'il faut bien,

1. T. xi, p. 20.
2. *Id.*, pp. 18 et 19.
3. *Ibid.*, p. 23.

malgré leur exagération et leur affectation, les prendre au sérieux. « L'amitié, dit François de Sales dans une de ses lettres, est la meilleure de toutes les choses[1] » ? Ils la réalisent pour leur part, du mieux qu'ils peuvent ; ils ont l'air de la goûter pleinement.

Veut-on quelques témoignages de cette amitié qui semble avoir toute l'ardeur de l'amour ? « Bene vale, mi Frater suavissime, amantissime, dulcissime[2] ». Voilà comment François finit une lettre. Et voici comment Favre en finit une de son côté : « Bene vale, Frater dulcissime, suavissime, mellitissime, iterum atque iterum vale[3] ». Favre annonce à François, déjà occupé à évangéliser le Chablais, qu'il s'en va visiter le château de Sales et voir toute la famille de son ami. « Nous ferons, dit-il, comme j'en ai la confiance, une chose très bonne pour nos parents, et pour moi d'autant plus agréable et plus charmante que je n'aurai plus seulement à me souvenir de vous, mais que je verrai votre image pour ainsi dire peinte sur le visage de votre mère[4] ». Il brûle du désir de revoir François retenu loin de lui dans le Chablais, et il exprime ce désir de telle façon que la phrase latine est presque intraduisible : « Quid enim ardentius cupiam quam te videre et Salesium meum, quid meum ? imo meissimum, aut, ut tandem dicam expressius, meipsissimum totis oculis, brachiis et sensibus amplecti, totque et tam enixis amplexibus fatigare[5] ». Peut-on exprimer plus fortement, mais aussi hélas ! avec plus de mauvais goût, cette identification propre à l'amitié, que par cette gradation : *meum*, *meissimum*, *meipsissimum* ? Il ne reste à cet ami séparé de son ami qu'une seule consolation, le

1. T. XI, p. 40.
2. *Id.*, p. 68.
3. *Id.*, p. 383.
4. *Id.*, p. 384.
5. *Id.*, p. 402.

voir par ses lettres (*cui unum restat absentiae tuae solatium, si per litteras te videam*)[1]. Des deux amis, l'amitié s'étend à toute leur famille. Nous avons vu tout à l'heure Favre appeler les parents de François « nos parents ». Les deux familles sont communes. M. de Boisy est appelé couramment par Favre *notre très bon père* (parentem nostrum optimum)[2], toute la maison de Sales *notre maison de Sales* (*Bene vale, Frater suavissime, et me, ut soles, amare perge, Salesiisque nostris et Salesianis omnibus, itemque confratribus, plurimam si placet, salutem*)[3]. François, de son côté, envoie son salut à Madame Favre de cette manière : « Suavissimae sorori, conjugi tuae clarissimae et charissimae[4] ». Le nom de Favre (faber, artisan) offrait trop de ressources et était trop propre aux jeux de mots pour que François le négligeât. Il termine ainsi une de ses lettres: « Sed tu, mi Frater, inter tuam Fabram Benedictam clarissimam, tuosque omnes fabros et fabritios bene vale et me, quod facis, ama[5] ». Favre écrit de son côté : « Fabricelli tui omnes te salutant et quae tot Fabros fabricata est soror tua Benedicta Fabra[6] ». François écrit aux aînés de ces nombreux enfants dont fut Vaugelas, et il leur dit que c'est pour deux raisons, pour répondre à leur aimable lettre et pour en demander une seconde, la première ayant été endommagée par la lecture répétée qu'il en a faite[7]. Il leur conseille d'avoir nuit et jour les yeux fixés sur le magnifique idéal que leur offre la vie de leur père: « Ainsi, vous qui êtes maintenant de tout jeunes apprentis, vous serez un jour, sortant de cet atelier, des

---

1. T. XI, p. 406.
2. *Id.*, p. 385.
3. *Id.*, p. 394.
4. *Id.*, p. 70.
5. *Id.*, p. 109.
6. *Id.*, p. 396.
7. *Id.*, p. 79.

artistes distingués (*ut ex ejus officina ingenui nunc quidem tyrones, subinde fabri nobilissimi prodeatis*[1]) ».

Ces amis ont le désir de plaire, et, pour se plaire, de rivaliser d'élégance dans la composition de leurs lettres. Ils ne se contentent pas de travailler à les rendre très élégantes, ils le disent ; de leur propre aveu, c'est un de leur principaux soucis en écrivant, souci d'humanistes amoureux de la forme et de la gloire de bien écrire. François avoue humblement que ses lettres ne répondent pas aux lettres si agréables et si bien tournées de Favre (*quamvis meae minus tersae litterae jucundissimis et elegantissimis quas dedisti non respondeant*)[2]. « Vous me laissez très loin derrière vous pour l'élégance du style », dit-il ailleurs[3]. Fabre lui a dit dans une lettre qu'il est plus facile de répondre que de provoquer une réponse. Ce n'est pas vrai, quand celui à qui on doit répondre est un artiste comme Favre : « J'ai mon esprit si ébloui par l'éclat de votre politesse d'esprit (*humanitatis tuae*) que j'ai désespéré d'y répondre. C'est ainsi que l'on fait prononcer à Apollon des oracles d'une telle finesse que s'il avait lui-même posé les questions, il eût été au-dessus des forces de l'esprit humain de lui répondre[4]. » Favre, de son côté, loue les lettres de son ami, « lettres tout à fait cicéroniennes, du moins, puisque vous ne voulez pas que je les appelle athéniennes[5]. »

Ce sont, en effet, des lettres « curieusement travaillées[6]. » Nous n'avons que les minutes, les brouillons de saint François de Sales. Car il faisait un brouillon d'abord, et ce brouillon porte la trace matérielle d'un travail très appliqué ; les ratures n'y manquent pas ; on y trouve plusieurs

1. T. XI, p. 80.
2. *Id.*, p. 25.
3. *Id.*, p. 55.
4. *Id.*, p. 77.
5. *Id.*, p. 387.
6. A. RÉBELLIAU, *art. cité*, p. 357.

leçons d'une même phrase. En pleine mission, en pleine *moisson* laborieuse du Chablais, dans la forteresse des Allinges ou à Thonon, il écrit conciencieusement son brouillon d'un bout à l'autre, avec autant d'hésitations, de surcharges, de ratures [1], que s'il était de loisir au château de Sales ou à Annecy. Ce travail littéraire était un divertissement qui le reposait de ses autres travaux. François de Sales ne se trompait pas tout à fait quand il disait que Favre était de beaucoup supérieur à lui comme écrivain et comme latiniste. Qu'on nous permette de citer pour exemple une phrase de Favre prise d'une de ses premières lettres: « Nam quod iis usu venire solet qui longiore absentis aut defuncti alicujus desiderio torquentur, ut ea demum recreari se sentiant, si non solum amici memoriam diligenter et religiose, ut par est, colant, sed etiam exactissima naturae imitatione, quantum arte effingi potest, ejus quasi praesentis imaginem oculis suis intuendam objiciant, id ipsum nobis, quotquot ad virtutem contendimus, faciendum existimo ; ut quoniam admirabilem ejus pulchritudinem qualis quantaque est, ne animi quidem cogitatione assequi possumus, eos saltem nobis ad amandum et imitandum proponamus in quibus vivam illa sui effigiem elegantioribus et aptioribus, ut ita dicam, coloribus depinxerit [2]. » Dans cette phrase, et dans beaucoup de lettres, surtout dans celles du début, quand ils n'ont encore rien à se dire, l'art est très grand, le fond est

---

1. Voir pour exemple pp. 122 et suivantes.

2. « Car ce qui arrive d'ordinaire, que ceux que tourmente le trop long regret d'un absent ou d'un mort se sentent consolés et réconfortés si, non contents d'entretenir avec soin et religieusement, comme il convient, le souvenir de leur ami, ils tâchent de le mettre sous leurs yeux et de se rendre présente son image par une représentation très fidèle de ce qu'il était, cela même je crois que nous devons le faire, nous qui tâchons d'atteindre à la vertu : comme nous ne pouvons même pas nous faire en esprit une idée de ce qu'elle est en réalité, dans son admirable beauté, nous proposons à notre amour et à notre imitation ceux en qui elle a tracé et peint de ses couleurs les plus délicates et les plus vraies sa vivante image (t. XI, p. 372). »

presque nul. Ne pourrait-on pas dire en quelques mots simples, tout ce que dit cette phrase de saint François de Sales si travaillée ? « Cum vero non solum speciem, sed ne quidem specimen tam expressae virtutis in me ullum post aliquot annos viderem, meae tenuitatis mihimet satis conscius, videndi te coram et audiendi manebat consilium ; ac tuae in me benevolentiae, si quo fieri posset modo, promerendae tanto tenebar desiderio, ut cum illud amplius animus meus capere non posset, omnis modestiae ruptis repaculis, nisi brevi per aliquam occasionem licentiam impetrassem, opportune, importune, ipse qualis qualis sum tirunculus gravissimum senatorem in suavissimum amandi certamen evocare non dubitassem.[1] » Les lettres deviennent plus intéressantes quand ils ont un sujet, quand il s'agit de la dignité du sénateur de Savoie pour François de Sales, de son sacerdoce, des missions du Chablais. Alors, surtout pendant la mission du Chablais, la manière change ; nous avons pu en juger ; voilà enfin un vrai et grand sujet, et digne de belles et sérieuses lettres d'amitié. Mais, même alors, il y a trop d'art, un art cherché trop loin du naturel ; les choses les plus simples ne sont pas dites simplement. Rentré dans sa forteresse des Allinges, après une journée de rude labeur, François se délasse à composer des périodes latines longues et compliquées. Parfois cela ressemble, disons-le, à un pur galimatias ; « nugas et ineptias », bagatelles et futilités[2],

---

1. « Cependant, comme après quelques années, je ne voyais pas paraitre en moi non seulement l'image, mais le moindre trait d'une vertu si frappante, conscient de ma petitesse, le désir persistait en moi de vous voir et de vous entendre ; et j'étais tellement possédé du désir de mériter par tous les moyens possibles votre bienveillance à mon égard que, comme mon âme ne pouvait plus contenir ce sentiment, rompant toutes les entraves de la modération, si je n'en avais obtenu bientôt le pouvoir par quelque occasion favorable, tel que je suis, moi humble novice, je n'aurais pas hésité à provoquer un très grave sénateur en champ clos pour la très douce lutte de l'amitié » (t. XI, p. 20).

2. *Id.*, p. 376.

le mot de Favre pourrait s'appliquer à beaucoup de ces phrases, sinon de ces lettres, et Favre est aussi coupable que François. Partout l'art de Favre est plus grand ; il est plus maître de la langue latine, plus habitué à la manier ; les phrases de François sont composées avec plus d'artifice et plus difficiles à comprendre. A partir de la mission de Chablais surtout, les lettres de François l'emportent sur celles de Favre pour le sérieux, la gravité du ton, la sincérité de l'émotion. Que le sujet soit sérieux ou futile, le grave défaut de ces lettres d'amitié est toujours de ne pas couler de source. Les deux amis se reprochent comme une faute de faire parfois ces lettres, de premier jet et à la hâte ; « raptim scribere cogor[1] ». Ils regrettent de n'avoir pas le loisir d'y mettre plus de *politesse* « politiores facere ocium[2] ». Quand le temps leur a manqué pour faire très bien, à leur gré, ils disent : « Ceci est improvisé (*ex tempore*), comme vous le remarquerez[3] ». — « Je ne veux pas vous offrir en guise d'étrennes cette lettre si mal composée et, comme vous le remarquerez, improvisée[4] ». Plus ces lettres sont composées artistement et compliquées, plus ils semblent y prendre de plaisir. « Toutes les fois que je la prends, écrit François de Sales, de la première lettre de Favre, je la lis et la relis sans fin[5] ». Lire une lettre de Favre, c'est pour François *quitter l'obscurité d'une petite maison pour aller contempler de magnifiques jardins pleins de fleurs et là respirer avec volupté un air chargé des plus agréables senteurs*[6] ; c'est *goûter un rayon de miel*[7]. On use ces lettres à les lire et à les relire[8].

1. T. XI, p. 72.
2. *Id.*, p. 413.
3. *Id.*, p. 403.
4. *Id.*, p. 395.
5. *Id.*, p. 25.
6. *Id.*, p. 42.
7. *Id.*, p. 49.
8. *Id.*, p. 110.

« Je mets plus de soin et j'ai plus de plaisir, écrit Favre, à lire vos lettres qu'à polir les miennes[1] ».

Ils aiment les jeux de mots, les allitérations, les antithèses. Nous les avons vu déjà jouer sur le mot « faber ». Ces jeux de mots sur Favre abondent : « Quare, quod antea sperabamus, erimus simul, Frater amantissime, hisce liberalibus, si, intra Fabricarum limina, Fabrum viderint Fabricenses[2] ». Cela veut dire : « Ainsi, comme nous l'avons espéré, mon bien-aimé frère, nous passerons ensemble ces jours de liberté si les Favergiens ont le bonheur de voir Favre à Faverges ». Pour remercier Favre de lui avoir procuré une amitié illustre, François de Sales dit : « Factum hoc quidem fabre est[3] ». — « Fabricasti amicum quantum alioquin ne Nestorea quidem aetate meis meritis consequi potuissem[4] ». A cet égard, François de Sales dépasse de beaucoup son correspondant. Il rapproche *accedente* de *discedam*; « ergone te accedente discedam ?[5] » et il n'y a rien là que de louable. Il rapproche aussi *ore* de *aure* (cum praesertim me non ejusmodi juvenem crederem qui in ore vel aure cujusquam purpuratorum patrum venissem[6]) ; pour dire : je croyais que jamais sénateur n'avait parlé ni entendu parler d'un tout jeune homme comme moi. Il blâme son ami Favre, qui a déclaré souvent qu'il souhaitait de voir son nom écarté de l'oreille et de la bouche des princes (*ab ore et aure principum quam longissime abesse*[7]), d'avoir pris plaisir à entendre louer celui de François de Sales par le duc de Savoie; et, dans la même lettre, parlant des prieurés de Talloires et de

1. T. XI, p. 399.
2. *Id.*, p. 47.
3. *Id.*, p. 25.
4. *Id.*, p. 26.
5. *Id.*, p. 72.
6. *Id.*, p. 23.
7. *Id.*, p. 178.

Saint-Jorioz que peut-être il avait été question de lui donner comme bénéfices, il dit : « Quod autem attinet ad *prioratus, prior ratus* sum egomet nihil ad me spectare[1] »; et c'est en jeux de mots et même en calembours qu'il exprime son désintéressement et son humilité. Ce n'est certes pas dans Cicéron qu'on trouverait une fin de lettre comme celle-ci de Favre : « Nec aequum est ut absente me valere jubeam qui absente te vix valere possim[2] ». Les vrais latins de la bonne époque, épris eux aussi d'allitérations, étaient plus simples quand ils voulaient avoir de l'esprit.

Ils exagèrent naturellement et sincèrement. « Pour trouver un homme qui ne vous connaisse pas, dit François de Sales, il faudrait sortir de notre hémisphère[3] ». Comme Favre a dédié à son ami un livre de poésie intitulé : « *Centurie première de sonnets spirituels de l'amour divin et de la pénitence*[4], et comme cette dédicace est, au dire de Favre, le principal mérite du livre, la renommée de François de Sales va porter loin, très loin, le témoignage de l'amitié de François de Sales et d'Antoine Favre; et Favre ajoute : « Notre Savoie est certes trop petite pour contenir dans ses bornes une si grande chose[5] ».

Ils aiment la rareté, l'ingéniosité, la complexité en pensées comme en expressions, bien au delà des limites du bon goût, fût-il très large : « J'ai voulu, dit François de Sales dans une lettre écrite en carême, vous écrire très vite plutôt que de ne vous pas écrire, persuadé que vous m'excuseriez de vous envoyer une lettre quelque peu maigre en ce temps de jeûne (*per haec jejuniorum tempora, macilentam aliquantulum... epistolam*)[6] ». — « Puisque vous

1. T. XI, p. 179.
2. *Id.*, p. 388.
3. *Id.*, p. 27.
4. *Id.*, p 81.
5. *Id.*, p. 397.
6. *Id.*, p. 53.

me faites espérer, écrit-il avant ce même carême, que nous passerons ensemble le carnaval prochain, cet espoir et cette attente me causent une telle joie qu'il n'est personne à qui la nourriture de carême inspire un dégoût si grand, qu'il désire les fêtes de Pâques plus que moi le carnaval [1] ». Un autre jour, il écrit une lettre de recommandation à son ami, et, après l'avoir écrite, il dit qu'il était à peine obligé de l'écrire, l'union entre leurs deux âmes étant telle qu'il suffirait presque à son avis de penser avec plus de force ce qu'il pense, pour le communiquer de loin et sans intermédiaire à son ami ; puis il se ravise encore et ajoute : « mais voici qui détruit cette supposition : à ce compte, vous devriez pouvoir assister de loin à ces petites prédications du Chablais *(meis exhortatiunculis interesse)* que vous désirez si vivement entendre, puisque je les prononce avec une très grande force et une très grande attention [2] ». La plus parfaite unité règne entre eux ; mais quelle étrange manière de parler de cette unité ! Favre, en annonçant la naissance d'un de ses enfants, veut-il dire à François qu'il l'avait souhaité pour parrain de cet enfant ? il le lui dit, en opposant ainsi les deux mots : « pater » et « compater » : « Optabam mirabiliter ut si pater videri nolles, ne multorum qui nostram illam mirificam unitatem minus norunt animos offenderes, compater saltem esses [3] ». Veut-il dire à son ami qu'il sera mieux au château de Sales pour achever et publier un traité de théologie polémique ? [4] il compare cette publication à une délivrance et il développe avec complaisance cette comparaison, d'où même la déesse Lucina n'est pas absente : « conducet tamen [ea ingenii tui vis] non parum ad edendum feliciter partum hunc quam jampridem feliciter parturis [5] ».

1. Þ. XI, p. 43.
2. *Id.*, pp. 51 et 52.
3. *Id.*, p. 387.
4. *Id.*, pp. 164, en note, et 408.
5. *Id.*, p. 411.

A ces lettres de deux humanistes qui s'appliquent à imiter avec trop d'esprit l'antiquité, se mêlent, on le devine, des réminiscences classiques, mais non pas en trop grand nombre, comme on pourrait l'attendre ou le craindre. Ils ne cherchent pas à faire étalage de leur érudition. Les auteurs anciens leur sont familiers ; ils les aiment, cela est visible, et ils trouvent, sans chercher, l'occasion aidant, l'allusion ou le texte qui ornera leur propre pensée ou servira à la mieux exprimer.

C'est Virgile qui aide Favre à dire qu'il n'oubliera pas une recommandation de François de Sales et le *Manet alta mente repostum*... devient : « commendationis tuae memoriam apud me manere *alta mente repostam* [1]. » Un mot emprunté à un livre d'Ovide bien peu édifiant : « Cuncta timemus amantes », sert à François de Sales pour dire qu'il prévient et lève toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à une visite de Favre [2]. C'est à Ovide qu'il recourt encore pour expliquer ses hésitations et ses angoisses devant cette question : « de rebus nostris Chablasianis vel promovendis vel removendis » ; doit-il continuer ou abandonner l'entreprise de la conversion du Chablais? Il dit en détournant un mot des *Métamorphoses* : « Frigida pugnabant calidis [3]. » C'est par un mot de l'*Andrienne* de Térence qu'il demande pardon à Favre de lui écrire des lettres de recommandation : « Sed missa haec jam facio : *bona verba quaeso* [4]. » Martial, Martial lui-même, est mis à contribution. On annonce toujours pour demain l'arrivée du duc de Savoie, qui doit ajouter à la persuasion le poids de son autorité ; or ce demain ne vient jamais :

Dic mihi, cras istud, Posthume, quando venit [5] ?

---

1. T. XI, p. 383.
2. *Id.*, p. 73.
3. *Id.*, p. 134.
4. *Id.*, p. 58.
5. *Id.*, p. 193.

Et voilà certes une citation faite à propos; on chercherait peut-être en vain, dans toute la littérature ancienne, un mot plus juste et mieux en situation. Ou bien, c'est avec le secours d'Horace qu'il dit spirituellement qu'il s'est engagé dans cette affaire du Chablais un peu à la légère et sans en prévoir l'issue : « dulce » bellum « inexpertis [1]. » N'est-ce pas en effet une guerre où il s'est jeté avec la belle inexpérience de la jeunesse ?

Virgile est cité plusieurs fois par François de Sales, et il semble bien que ce soit son poète favori. D'un sonnet de Favre, très touchant à son avis, sur les larmes d'Alexandre le Grand, il dit avec l'exagération familière à son amitié, mais avec à-propos et avec un sens délicat de la poésie antique : « pulchrius nusquam carmen cantatum fuisse reor quam quo Alexandri Magni lachrimas tam belle et luculenter urges ut nullus

.... Talia fando
Temperet a lachrimis [2] ? »

Durant une période difficile de la mission du Chablais, triste, presque découragé, c'est avec un souvenir de Virgile qu'il se console :

....Dabit Deus his quoque finem.
....et haec olim meminisse juvabit. [3]

Il arrive un matin sous les murs de Genève et il apprend que son ami Favre vient d'en sortir « au petit jour » ; il redouble de vitesse pour l'atteindre, mais en vain : « Comme pour enflammer le désir que j'avais de jouir de votre présence, vous sembliez imiter celle qui fuyait « vers les saules », mais qui avait auparavant la coquetterie de se faire voir » (mihi ejus ingenium imitatus videbaris quae fugiebat « ad salices » sed se cupiebat « ante videri.[4] ») Et

1. T. xi, p. 111.
2. *Id.*, p. 139.
3. *Id.*, p. 114.
4. *Id.*, p. 177.

voilà encore une manière charmante de se souvenir des *Bucoliques* de Virgile.

Toutes ces citations, de Virgile et des autres, sont courtes, rapides, d'autant plus saisissantes. Elles sont presque toujours faites à propos, sans pédantisme, parfois avec beaucoup de délicatesse et de finesse d'esprit. Ici vraiment, il n'y a qu'à louer. Les réminiscences classiques relèvent l'agrément de ces lettres ; elles sont un charme.

*
* *

Tel fut le commerce épistolaire de François de Sales avec Antoine Favre, après ses études, avant sa prêtrise et durant les quatre premières années de son ministère sacerdotal. L'idée que nous avaient suggérée ses premières lettres, de Paris, de Padoue, d'Annecy, s'est confirmée et complétée. Ce gentilhomme qui avait étudié à fond la théologie et le droit à Paris et à Padoue, ce jeune saint qui tremblait, se croyant indigne, au moment de recevoir la prêtrise, cet apôtre du Chablais, aussi brave que doux, d'un zèle auquel on ne peut faire qu'un seul reproche, qui s'adresse bien plus à son temps qu'à sa personne, celui d'avoir eu trop de confiance dans le bras séculier, même lourd et rude pour ceux que la parole ne convertissait pas, était aussi un lettré nourri de l'antiquité, épris de l'antiquité, comme « la plupart des jeunes gens des dernières générations du XVIe siècle qui recueillaient les fruits de la Renaissance [1] », curieux des souvenirs antiques, de la forme antique, aimant la langue latine, païenne et classique, pour elle-même, les belles phrases latines pour elles-mêmes, tâchant de rivaliser avec Cicéron pour la longueur et l'harmonie des périodes, subtilisant et raffinant par manière de jeu comme aux époques de décadence. Un

1. A. Rébelliau, *art. cité*, p. 356.

homme du XVI[e] siècle finissant, un humaniste maniéré et bel esprit, voilà un aspect du caractère et du talent de saint François de Sales que met bien en lumière cette correspondance latine entre lui et Antoine Favre. Cet humanisme et cette recherche, on les rencontrera dans tous ses ouvrages. Il n'était peut-être pas inutile de les montrer, à l'origine et presque dans son éducation même, étroitement unis, sans leur nuire par cette liaison, à toutes les grandes qualités et à toutes les grandes vertus qui devaient faire de lui un saint, un directeur de conscience incomparable, un écrivain, un orateur sacré très original et tout à fait à part dans l'histoire de la littérature française.

CHAPITRE DEUXIÈME

UNE HARANGUE LATINE DE LA JEUNESSE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SOMMAIRE

L'ébauche et la rédaction définitive ; en quoi elles se ressemblent et diffèrent. — Ses sentiments, son caractère, d'après ce discours, au début de la carrière, entre les études et la vie active ; les vertus, le zèle ecclésiastique du jeune prêtre. — Le sacré l'emporte sur le profane dans le discours mi-sacré, mi-profane par essence, de cet humaniste. — La composition artificielle du discours. — L'ingéniosité, le symbolisme dans l'interprétation de l'Écriture sainte. — La finesse d'esprit, l'artifice et le faux goût.

Saint François de Sales fut nommé prévôt de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève quelques mois avant d'être ordonné prêtre. Ses bulles furent reconnues par l'official le 12 mai 1593. Ordonné prêtre le 18 décembre 1593, il prit possession de sa prévôté quelques jours après, par une harangue latine. Nous n'avions de cette harangue qu'une ébauche, conservée par Charles-Auguste de Sales dans la *Vie* de son oncle. La rédaction définitive, de la main même de saint François de Sales, a été trouvée à la Bibliothèque de Genève et publiée en 1891. C'est une bonne fortune d'avoir conservé l'ébauche et surtout d'avoir retrouvé le texte définitif. Voilà un discours religieux et sérieux, tenant à la fois du discours d'apparat et du sermon, qui remonte au début de la période que nous venons d'étudier, aux premiers temps de la prédication

de saint François de Sales, commencée, selon son témoignage [1], le 24 juin 1593, un discours qui a été composé avec le plus grand soin à deux reprises, en vue de plaire à un auditoire difficile et pour une circonstance délicate. Il s'agissait, pour lui si jeune, de se faire accueillir favorablement par un chapitre vénérable dont il devenait le supérieur, de faire œuvre utile en même temps qu'agréable, de donner des leçons à un âge où il aurait dû en recevoir de ceux à qui il devait en donner. Il y mit toute son âme et aussi tout son art, et ce discours mérite d'être étudié en détail comme un document d'un très grand prix, pour nous faire connaître la jeunesse de saint François de Sales.

L'ébauche, telle que nous l'a conservée Charles-Auguste de Sales, est un discours bref, qui peut être prononcé en une dizaine de minutes. Le prévôt n'y fait guère qu'un examen de conscience très humble. Il y exprime les sentiments que lui inspire sa dignité nouvelle ; la conscience qu'il a de sa jeunesse, de son inexpérience, de sa faiblesse, quand il songe que lui, *novice tout jeune* (c'est un mot qu'il aime), il est chargé de commander à des profès et à des vieillards ; sa confiance, quand il voit l'accueil fait à sa jeunesse ; sa confiance, parce qu'il sait qu'il aura peu à diriger, qu'il n'aura qu'à encourager, qu'il n'aura qu'à imiter, sa confiance en Dieu surtout. Il est préposé au gouvernement de chanoines qui se distinguent par les grandes vertus chrétiennes et dont chacun pourrait être préposé au gouvernement des autres. Celui-là n'a pas besoin de maître qui n'a rien à apprendre. Quand soufflent les vents favorables, le gouvernail peut être tenu par n'importe quel pilote. Peut-être éprouvent-ils quelque répugnance, en comparant le nouveau prévôt, si indigne, aux anciens prévôts, hommes très doctes et très graves. C'étaient de vrais pères. A ces pères succède un enfant.

1. T. VIII, p. 371, dans un sermon : *Ad festum Sanctissimi praecursoris*, 1618.

Mais Dieu fait choix de la faiblesse pour confondre la force ; il fait éclater sa puissance dans la faiblesse même, et, s'il choisit pour faire quelque œuvre humaine des instruments indignes, c'est pour mieux se faire reconnaître. Telles sont les idées de cette première rédaction.

Dans cette première forme, la harangue était courte et simple. Elle lui sembla sans doute trop courte et trop simple. Il en fit une autre plus longue, devant durer une demi-heure environ. Il conserva ce que nous venons d'analyser, en le développant pour une part, en le restreignant pour l'autre. Il y ajouta une seconde partie. Il en fit un discours plus solennel et d'un art plus savant, en deux points, avec un exorde nouveau. Le premier point pourrait être ainsi résumé : raisons de craindre, raisons de se rassurer ; ce sont celles que nous venons de voir. Le deuxième point, entièrement nouveau, est ainsi annoncé par lui : « Je vous découvrirai mon projet de recouvrer Genève, l'antique siège de votre assemblée, et ma tactique pour mener à bonne fin ce projet. » Est-ce donc la guerre sainte qu'il va prêcher ? Oui, mais une guerre sainte toute pacifique, exempte de blessures et de sang versé, dont les armes doivent être seulement spirituelles : la prière, le jeûne, la réforme des mœurs catholiques, la réforme des mœurs ecclésiastiques surtout, en ne donnant plus aux protestants de justes sujets de mépriser les catholiques. Il faut vaincre la Réforme par une autre réforme. Le prévôt tâche de réveiller dans son auditoire le désir et le regret de Genève. Annecy, c'est l'exil, Genève, c'est la patrie absente. La Genève protestante a conservé tous les monuments et tous les noms mêmes de la Genève catholique : évêché, Pré-l'Évêque, rue des Chanoines, maison du Chantre, église de Saint-Pierre, « la nôtre » (*nostrum S. Petri templum*), église de la Madeleine et de Saint-Gervais. Les novateurs n'ont, à cet égard, rien innové. Les églises sont intactes ; les statues n'ont subi que quelques profanations. Les stalles des chanoines semblent les attendre encore. Bon signe, signe

providentiel ! Les protestants sont des locataires ; ils sentent qu'ils doivent les biens qu'ils détiennent à leurs propriétaires. Telle est cette partie nouvelle de la rédaction définitive de cette harangue pour la prévôté.

Il a mis son âme dans ce discours, disions-nous. Son humilité s'y exprime dans les termes les plus forts, on l'a deviné rien que par l'analyse succincte que nous avons faite. La prévôté qui lui échoit, c'est « une grande dignité dans une grande indignité [1] ». C'est « une escarboucle dans la boue [2] ». Il n'est, dans la milice ecclésiastique, qu'un simple soldat sans formation, au seuil même de son noviciat (in ipso tirocinii limine [3]). Il n'est qu'un de ces fruits de printemps hâtifs, prématurés, destinés et condamnés à pourrir très vite [4]. Il n'est qu'un enfant à la mamelle ; il est tout ce qu'il y a au monde de plus infime ; il est, suivant un mot de l'Écriture, « stultissimus virorum » « le plus sot des hommes [5]. » Ces exagérations, nous les avons rencontrées dans les lettres à Antoine Favre. Si c'était un autre qui les eût commises, on dirait que c'est là une humilité singulièrement affectée qui n'est qu'un déguisement de l'orgueil. On peut croire que ce ne sont que des fautes de goût et que, là-dessous, il y a, quand même, un grand fonds de sincérité.

Ce que l'on peut remarquer ensuite, avec plus de plaisir et sans regret aucun, c'est le zèle ecclésiastique, c'est le haut idéal de ce jeune prêtre ordonné d'hier. Sans hésitation, il met le doigt sur la plaie. Il attaque sans crainte « les exemples détestables des prêtres, en actions et en paroles, l'iniquité de tous, mais surtout du clergé, iniquité telle que, tous les jours, à cause de nous, le Seigneur peut

1. T. VII, p. 95.
2. *Id.*, p. 95.
3. *Id.*, pp. 95 et 101.
4. *Id.*, pp. 95 et 104.
5. *Id.*, pp. 98 et 104.

se plaindre très justement et très amèrement que son nom soit blasphémé parmi les nations *(pessima scilicet sacerdotum exempla, facta, dicta, iniquitas denique omnium, praecipue tamen ecclesiastici ordinis, ut propter nos blasphemari quotidie inter gentes nomen suum meritissime simul et amarissime conquaeratur*[1] *Dominus per Prophetas)*[2]». Ce prêtre novice comprend et sent la nécessité d'une réforme religieuse que tenteront dans quelques années, en France, le cardinal Pierre de Bérulle, ses deux disciples Adrien Bourdoise et Eudes de Mézeray, César de Bus et Vincent de Paul ; et quand il rencontrera, dans ses séjours en France, Pierre de Bérulle et Vincent de Paul, ce sera une des raisons pour lesquelles il s'entendra si facilement et si bien avec eux. Porté par son sujet, il atteint à la grande éloquence ; il nous émeut, parce qu'on le sent fortement ému : « Mes frères très bons, en avant et courage ! Tout cède à la charité... Asseyons-nous donc au bord des fleuves de Babylone, c'est-à-dire de la confusion, et prions au souvenir de la Sion génevoise, autrefois illustrée et embellie par tant de monuments des triomphes du Christ, qui, maintenant, à cause des péchés de nos ancêtres et à cause des péchés de ce temps, demeure accablée sous le joug de la honteuse tyrannie des hérétiques[3]. » Pour faire cesser cet exil, que chacun tarisse et dessèche en soi-même la source des péchés[4].

C'est un discours à demi-sacré qu'il fait ; c'est à des prêtres qu'il parle de choses ecclésiastiques ; l'orateur ne l'oublie pas, et dans une harangue qui doit durer une demi-heure au plus, il ne fait pas moins de quarante-trois citations de l'Écriture. Les textes des Nombres, du Deutéro-

---

1. Nous respectons l'orthographe de saint François de Sales, même défectueuse.

2. T. VII, p. 108.

3. *Id.*, pp. 110 et 111.

4. *Id.*, p. 109.

nome, de l'Ecclésiastique, de la Sagesse, des Proverbes, du livre de Job, du livre de Judith, s'y mêlent à ceux de saint Paul et des Évangélistes. Ce jeune prêtre connaît sa Bible parfaitement ; visiblement, il ne fait pas le moindre effort pour appeler, de toutes les parties de la Bible, les textes sacrés qui peuvent servir à mieux exprimer ou à mieux peindre ce qu'il pense et ce qu'il sent. La même aisance avec laquelle il semblait se jouer tout à l'heure, dans ses lettres à Antoine Favre, avec les réminiscences classiques, nous la trouvons ici dans l'emploi qu'il fait des réminiscences bibliques.

Dans ce discours formé de tant de textes sacrés, nous ne trouvons qu'un seul texte profane, emprunté à Virgile, et introduit dans le discours avec à-propos : « Je devine, dit-il, que, vous qui avez été accoutumés jusqu'ici à avoir des prévôts très graves, devant un tel changement ou, pour dire le mot, devant une telle décadence, vous ne pouvez pas vous défendre de quelque sentiment de dégoût, et que ce vers vous revient en mémoire :

Quis novus hic nostris successit sedibus hospes. [1] »

Et c'est ainsi qu'il détourne et applique à lui-même un vers de Didon à sa sœur (*Anna soror*). Il était inattendu ; on aurait pu s'en passer ; mais il ne déplaît pas ; c'est comme un sourire qui égaye le discours de cet ancien étudiant de Paris et de Padoue. Dans un autre endroit du discours, pour dire qu'il faut apprendre à tirer profit de ses ennemis eux-mêmes, apprendre d'Holopherne assiégeant Béthulie l'art d'assiéger et de conquérir Genève, il invoque l'autorité de Plutarque dans un des opuscules [2]. Ailleurs, pour dire qu'il n'osera pas, lui si jeune, faire la leçon à d'aussi grands personnages, il rappelle en souriant le proverbe ancien : « Minervam docere [3] ». Ailleurs

1. T. VII, pp. 97 et 103.
2. *Id.*, p. 108.
3. *Id.*, p. 103.

encore, pour dire qu'il se propose de faire de sa dignité un service, il rappelle que l'artiste Antigonus disait de toute espèce de dignité, même de la dignité royale, qu'elle n'était qu'une glorieuse servitude [1]. Et c'est tout. Il serait autorisé par le mauvais goût des prédicateurs de son temps, par une coutume tyrannique dont le public était aussi responsable que les prédicateurs, à mêler, pour une moitié, même dans un pur sermon, le profane au sacré [2]. Il ne le fait pas, même dans un discours d'apparat qui relève du même genre que l'oraison funèbre et le panégyrique. C'est un mérite rare dont il faut lui tenir compte. Cette harangue demi-profane par essence, et d'un simple débutant, l'emporte par le sérieux, par la sobriété des citations et des allusions profanes, sur bien des discours sacrés, prononcés alors et bien longtemps encore dans la suite, par des prédicateurs célèbres.

Cette harangue, longuement et amoureusement préparée, est composée artificiellement et même gauchement ; nous parlons de la seconde rédaction. L'orateur commence par exposer l'état de son âme, depuis qu'il sent peser sur lui la responsabilité de cette charge : un trouble tel, que, s'il avait duré jusqu'à ce jour, il aurait été incapable d'accepter la prévôté et de dire au chapitre un seul mot. Et il annonce ainsi le sujet qu'il va traiter : « Ce trouble de mon âme, je vous dirai clairement quelle en fut la nature. Et, parce que les gouverneurs de provinces ont l'habitude, au début de leur administration, de former de grands, de magnifiques projets, pour célébrer, par quelque chose d'éclatant, leur prise de possession, je proposerai à votre délibération ce projet grand et difficile, mais non pas impossible, ni indigne de nous : recouvrer Genève. Ce seront là les deux

1. T. VII, p. 107.

2. Voir en particulier P. JACQUINET : *Des prédicateurs du XVII[e] siècle*, pp. 33 et suiv., A. LEZAT : *De la prédication sous Henri IV*, chap. IV et V surtout.

points de mon discours ; si j'avais plus de talent pour la parole, ils seraient capables d'exciter, plus que tout le reste, mon éloquence, et de porter aussi au plus haut degré votre attention [1]. » Le premier est de ceux qui ne s'annoncent pas d'avance. On explique un état de l'âme, sans annoncer ainsi qu'on va l'expliquer. Ne dirait-on pas qu'il va traiter dans un très long discours une question difficile et compliquée ? Le second, ainsi annoncé, perd l'intérêt et le charme de l'imprévu, et, comme il ne s'agit en somme que d'une allégorie, d'un siège et d'une conquête figurés, l'orateur en détruit par avance l'effet à venir. C'est aussi par une transition bien artificielle qu'il passe à la seconde partie : « Ainsi arrivera-t-il que celui qui est le plus grand sera comme le plus petit, et que les premiers seront les derniers et les derniers les premiers » ; mais il ajoute, pour finir sa phrase, quelques mots de saint Paul : « in charitate non ficta », « grâce à une charité sans feinte [2] », et c'est une habileté pour passer à la seconde partie : « Charitate quatiendi sunt muri Gebenenses, charitate irruptio facienda est, charitate Geneva recuperanda. Sic enim sensim ac sponte in alteram dicendorum partem nostra tandem devenit oratio [3]. » Eh bien non, quoi qu'il dise, ce n'est pas « sensim ac sponte », « insensiblement et naturellement », qu'il passe à cette seconde partie. Il y a trop de différence entre cette charité « non feinte », avec laquelle « les premiers » de la parabole évangélique supporteront que « le dernier » passe au premier rang, et cette charité active et conquérante qui doit « battre les murs de Genève », « par les machines de guerre de la prière et des bonnes œuvres [4] ».

Les textes de l'Écriture sainte dont il a rempli son discours

1. T. VII, p. 100.
2. *Id.*, p. 107.
3. *Id.*, p. 107.
4. *Id.*, p. 110.

sont-ils employés par lui dans leur sens propre? Non pas, et cela vaut la peine d'être examiné d'assez près. Le prévôt est celui qui préside *(praepositus qui praesidet,* peut-on dire); or « praesidere » lui rappelle un texte des Psaumes : *vanum est nobis ante lucem* surgere ; *surgite postquam sederitis,* qui n'a qu'un rapport d'analogie, très lointain, au sujet qu'il traite. Il le cite pourtant, en prenant bien soin de justifier sa citation : *bien que ce texte, d'après la lettre, ait un autre sens, cependant, d'après l'esprit qui vivifie,* il peut facilement s'appliquer à sa situation d'homme qui commande avant d'avoir obéi, à un âge où il pourrait et devrait encore obéir (*ad eos facile traduci potest qui quaerunt antea praesidere quam sedere*[1]). Ailleurs, il veut montrer que Dieu fait souvent choix de la faiblesse pour confondre la force ; c'est une idée et une expression de saint Paul ; aussitôt lui reviennent en foule des textes bibliques qui ont avec cette idée et cette expression quelque analogie : « ex ore plerumque *infantium et lactentium* perficere *laudem* suam (Ps. VIII, 30). » — « O supremum parvulorum praesidem, *potens* es nimirum *ex lapidibus suscitare filios Abrahae* (Luc., III, 8) ». — « Ille est, Patres, qui laetificabit *juventutem meam* cum *introibo ad altare* ejus (Ps. XLII, 4) ». — *Stultissimus sum virorum et sapientia hominum non est mecum ; non didici sapientiam et non novi scientiam sanctorum* (Prov., XXX, 2, 3) », etc.[2]. Veut-il dire, dans un autre endroit, que les chanoines de Saint-Pierre de Genève, ayant ratifié son élection, seront solidaires des fautes qu'il pourrait commettre dans l'exercice de sa charge, et que, pour les lui faire éviter, ils auront un devoir d'autant plus strict de l'avertir par leurs exemples et par leurs leçons? il se rappelle ce texte que l'Évangéliste met dans la bouche du tentateur au désert : « Quia angelis suis mandavit de te,

1. T. VII, p. 101.
2. *Id.*, pp. 103 et 104.

et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum[1] » ; et il écrit[2] : « existimantes Deum vobis, tanquam *Angelis suis*, mandasse *de* me, ut custodiretis me *in omnibus viis* meis ac *in manibus* vestris portaretis me, ne forte offendam ad lapideam illam tabulam... in qua scriptum : *Dominum tuum adorabis et illi soli servies*[3] *ut alter alterius onera* portantes, adimpleamus *legem Christi*[4] ». On a pu voir, dans cette longue citation, comment les textes bibliques s'appellent l'un l'autre et s'enchâssent, avec plus d'ingéniosité qu'il ne faudrait, dans la phrase de saint François de Sales. Les anges dont parle le démon, d'après un psaume, ce sont les chanoines gardiens de leur prévôt. Ce n'est pas assez pour lui de dire, comme dans le psaume et dans l'Évangile, qu'ils l'empêcheront de se heurter à la pierre du chemin. Cette pierre du chemin lui rappelle la table de pierre où la loi est écrite et, entre autres, ce commandement : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul » ; et voici une occasion d'ajouter une métaphore à une autre métaphore, de transformer la pierre du chemin en table de la loi, de faire entendre aux chanoines : vous me surveillerez ; vous m'empêcherez de commettre des fautes contre mon devoir qui est la loi de Dieu ; vous me ferez *accomplir la loi de Dieu*. Et comme saint Paul dit de *la loi de Dieu* ou de *la loi du Christ* : « Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi », l'orateur finit sa phrase par cette idée. Comme on le voit, tout cela est d'un art singulièrement compliqué. Dans l'*Avis au lecteur* de la seconde édition de l'*Introduction à la vie dévote*, saint François de Sales dira plus tard : « Quand j'use des paroles de l'Escriture, ce n'est pas tousjours pour les

---

1. Matth., IV, 6, et Ps. XC, 11.
2. T. VII, p. 106.
3. Deut., VI, 13.
4. S. Pauli, Galat., VI, 2.

expliquer, mais pour m'expliquer par icelles, comme plus venerables et aggreables aux bonnes ames[1] ». Comme ce mot est déjà vrai, appliqué à ce discours ! Ce n'est pas une explication des sens de l'Écriture qu'il fait; c'est une adaptation, subtile souvent, de l'Écriture à son propre sens. Il traite les textes sacrés comme les textes profanes. Il s'en sert pour instruire, mais surtout pour plaire, pour donner à sa parole humaine la couleur et l'agrément du divin. Cette méthode, nous la retrouverons plus tard, dans l'étude de ses sermons latins.

Il fait plus, et voici une autre tendance de son esprit, une autre forme de son art que nous retrouverons aussi plus tard. Est-ce bien d'ailleurs une autre forme et surtout une autre tendance? Nous venons de voir des textes de l'Écriture détournés de leur sens propre et prenant un sens métaphorique grâce à un rapprochement habile, à une adaptation ingénieuse. Parfois ces métaphores se transforment en symboles. Il emprunte à l'Écriture un fait, et sa vive et forte imagination le change en une grande image du présent. Rentrer dans Genève protestante, c'est pour les chanoines de Saint-Pierre et leur prévôt la reconquérir, c'est en faire le siège, c'est la reprendre d'assaut. Cette idée du siège de Genève éveille chez lui le souvenir du siège de Béthulie. Pour assiéger Genève, c'est de celui qui a assiégé Béthulie, c'est d'Holopherne qu'il faut prendre des leçons. Qu'a-t-il fait? Il a coupé l'aqueduc qui portait les eaux dans la ville; il a fait garder toutes les fontaines; il a torturé les assiégés par la soif; il les a forcés à penser sérieusement à la reddition. C'est nous maintenant qui assiégeons Béthulie, et, par un renversement des situations, c'est Holopherne qui est enfermé dans la place; c'est nous qui assiégeons Holopherne à notre tour et qui tentons de reprendre ce qu'il nous a pris. Forçons-le à capituler par la méthode même que nous

1. T. III, p. 5.

tenons de lui. L'aqueduc qui alimente et ranime tout le peuple des hérétiques, ce sont les exemples, les actions, les paroles détestables des prêtres, c'est l'iniquité de tous, mais particulièrement du clergé. Voilà *l'eau de contradiction*[1] qui étanche leur soif ardente. C'est à cause de nous que le nom de Dieu est blasphémé au milieu des nations. Que les hérétiques se regardent donc eux-mêmes; qu'ils prennent conscience de leurs excès propres et ils ne seront plus choqués des vices d'autrui. « Buvez l'eau de votre citerne », comme dit Salomon dans les Proverbes. Mais puisqu'ils ne la boivent pas et que c'est notre eau qu'ils boivent, « mes compagnons d'armes (*commilitones*), coupons, je vous en prie, le cours de cet aqueduc; que chacun veille sur sa propre fontaine, pour l'empêcher de couler vers l'ennemi; faisons refluer vers leur source ces flots de péchés et que là, dans notre propre cœur, la source elle-même, séchée par le soleil éternel, ne fournisse plus une eau de scandale ni aux ennemis ni à nous[2] ». Alors, il se rappelle ce début d'un psaume : « In exitu Israel de Ægypto... Jordanis conversus est retrorsum[3] » ; et, sans se soucier d'accorder avec le reste du symbole cette image nouvelle d'un fleuve qui s'arrête et reflue vers sa source, il finit tout ce développement par ces mots : « Ainsi, le Jourdain retournera en arrière et Israël sortira de l'Égypte[4] ». L'imagination, on le voit par cet exemple que nous avons rapporté dans tous ses détails, est, chez lui, puissante et souple à un degré extraordinaire. On a fait remarquer avec raison que saint François de Sales a « le sens du symbole[5] », « le don de l'allégorie parlante[6] ». Ces symboles, ces allégories, il les tire de la nature, il les

1. Num., xx, 13.
2. T. vii, p. 109.
3. Ps. cxiii, i, 3.
4. T. vii, pp. 108 et 109.
5. A. Rébelliau, *art. cité*, p. 387.
6. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. i, p. 208.

tire aussi de la Bible, si riche en images de toutes sortes. Mais cette grande imagination symbolique n'est pas réglée par un goût sévère ; là encore, il y a trop d'artifice. Dès qu'il a commencé à comparer le siège de Béthulie avec le siège de Genève, entraîné par les souvenirs bibliques, il va jusqu'au bout de sa comparaison ; le détail s'accommode comme il peut, et parfois par un tour de force, avec son sujet. Cette imagination puissante et souple est aussi singulièrement subtile et artificielle. Il n'est pas encore maître de son imagination ; il ne le sera jamais, il ne voudra jamais l'être tout à fait. Il la laissera très souvent aller trop librement, trop capricieusement, au gré de notre goût classique.

Les lettres à Antoine Favre nous ont montré dans François de Sales un homme d'esprit et même un bel esprit.

Esprit, raison qui finement s'exprime.

De cette raison-là, François de Sales en eut beaucoup ; il en a mis dans ce discours à demi-profane : « Le grand Augustin, dit-il,.... écrivait à Jérôme : « Bien que, selon les titres honorifiques, l'épiscopat soit supérieur à la simple prêtrise, cependant, à beaucoup d'égards, Augustin est inférieur à Jérôme ». Ce mot je l'applique à ma situation et je dis que toujours je mettrai la prévôté avant le canonicat, mais que je mettrai très humblement François de Sales, ou, ce qui est la même chose, votre prévôt après n'importe quel chanoine ». La traduction ne peut rendre la finesse un peu apprêtée de l'original : « *Quod ego ita vobiscum usurpabo ut Praefecturam canonicatui semper praeferam, Franciscum autem de Sales, sive quod idem est, hunc vestrum Praepositum, cuilibet Canonico demississime postponam...* [1] ». La tâche, dit-il ailleurs, lui sera facile, puisqu'il n'aura ni à punir ni à corriger ; « à moins qu'on n'ait par hasard la prétention « d'instruire

1. T. VII, p. 107.

Minerve », « de prêcher saint Bernard », ou, selon notre proverbe, de faire le latiniste parmi les Cordeliers[1] ». On se le figure souriant en prononçant ces mots; l'auditoire sourit à son tour; François de Sales excelle à reposer l'attention par un sourire. Il a de l'esprit; mais malheureusement il veut aussi en avoir, et celui qu'il veut avoir fait tort à celui qu'il a. Il aime trop les antithèses, les alliances de mots ingénieuses. « Praepositum.... postponam[2] », disait-il tout à l'heure. Comme il commande avant d'avoir obéi, il l'explique en humaniste raffiné; « ut antea fere sim praepositus quam positus, praefectus quam factus, et in magna indignitate.... magna dignitas illucescat[3] ». Il cite ce texte de David : « .... Surgite postquam sederitis.... » ; et il le commente ainsi : « Quod licet ex littera aliter intelligatur, ex spiritu tamen qui *vivificat*, ad eos qui quaerunt antea praesidere quam sedere traducendum relinquitur[4] ». — Il rapporte l'examen de conscience auquel il se livrait avant de prendre possession de sa prévôté : « Siccine, o Francisce, qui omnibus meritis, ingenio, ac moribus postponendus eras, primoribus praeponendum ducis ?[5] » « An nescis honores oneribus esse plenissimos ?[6] ». Dans la rédaction définitive, il met ces antithèses dans la bouche de saint Pierre, patron du chapitre, qui reproche au nouvel élu (*miser Francisce*) son indignité[7], et cela est encore plus artificiel. — Les chanoines auront un seul prévôt; lui aura autant de prévôts que le chapitre compte de chanoines; il ajoute : « nec tam sim dicendus praepositus Canonicis quam

1. T. VII, p. 103 et p. 97 avec une légère variante.
2. *Id.*, p. 107.
3. *Id.*, pp. 95 et 101.
4. *Id.*, pp. 95 et 101.
5. *Id.*, p. 95.
6. *Id.*, p. 102.
7. *Id.*, p. 102.

canonicorum[1] »; et il joue sur les sens différents du datif et du génitif.

Son art dégénère souvent en artifice. Nous avons signalé un passage où il parlait des mauvais exemples donnés par le clergé, avec une émotion sincère et communicative, avec la vraie éloquence du cœur[2]. Mais ce n'était là qu'un détail de ce siège symbolique de Béthulie qui tient une large place dans ce discours, et où l'artifice aussi a sa bonne part. Veut-on voir comment il annonce ce développement et ce mouvement oratoires? « Ce n'est pas le fer, dit-il, ce n'est pas la poudre qui sent les brasiers de l'enfer, que je vous propose ; le camp que je porte en avant, ce n'est pas un camp formé d'hommes sans foi et sans piété. Que ce soit le camp de Dieu où, au lieu du son des trompettes, on entend ces paroles douces comme le miel : « Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées ». Il n'y a rien là que de louable; c'est une grande image oratoire heureusement développée; mais il continue ainsi : « Huc, huc, animos intendite, comilitones optimi, et quam Deo, Ecclesiae, Patriae, aris denique ac focis fidem debetis, quando se dat occasio, diligenter praestate, exhibete, porrigite[3] ». Et cet air de bravoure, cette péroraison de harangue militaire, d'inspiration ancienne, est d'un art beaucoup moins louable. Ce jeune prévôt a l'esprit rempli des formes antiques, des redondances cicéroniennes, de l'éloquence des « contiones » de Tite Live et de Tacite. Cela pouvait plaire à un auditoire cultivé de la fin du XVIe siècle; notre goût s'en offense comme d'une affectation.

*
* *

Le discours que nous venons d'analyser nous a montré dans ce jeune homme de vingt-six ans un prêtre très

1. T. VII, p. 102.
2. *Id.*, p. 109.
3. *Id.*, pp. 107 et 108.

humble, humble même jusqu'à un excès qui paraît de l'affectation, un prêtre très zélé, un apôtre qui, dès le début de son sacerdoce, a conçu un très haut idéal, zélé à la fois contre le protestantisme et contre les défauts des catholiques et du clergé catholique, un orateur sacré qui connaît très bien l'Écriture sainte, qui paraît la posséder tout entière dans une mémoire très vaste et très sûre, qui cherche et trouve sans effort, dans l'Écriture sainte, des applications, des métaphores, des allégories et des symboles en abondance, mais, par dessus tout, un humaniste bel esprit qui compose et écrit avec un art raffiné, et qui pourtant use, avec une discrétion et un goût rares, de son temps, parmi les orateurs sacrés, des souvenirs de l'antiquité classique. Humaniste et bel esprit, c'est l'idée que nous avaient donnée de saint François de Sales ses premières lettres et surtout sa correspondance avec Antoine Favre.

CHAPITRE TROISIÈME

LE LATIN DANS LA CORRESPONDANCE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, APRÈS LA MISSION DU CHABLAIS

SOMMAIRE

Saint François de Sales n'écrit plus guère que des lettres utiles, à des étrangers qui n'entendent pas ou entendent peu le français.— I. Lettres relatives à des faits très importants dans la vie de saint François de Sales : conversion du Chablais au protestantisme et retour au catholicisme ; voyage et séjour à Paris ; l'idée qu'il prit là d'une autre orientation de sa vie et de son talent, et l'origine lointaine de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*. — II. Une lettre relative à son administration épiscopale ; sa valeur morale et littéraire. — III. Lettres de recommandation ; étude d'une lettre à un évêque des Pays-Bas qui est une vraie lettre d'humaniste, artistement composée et écrite. — IV. La manière de travailler de saint François de Sales d'après une lettre au pape Paul V.

Après la mission du Chablais, une fois la jeunesse passée, surtout depuis qu'il fut devenu, par la mort de Mgr de Granier (17 septembre 1602), évêque de Genève, François de Sales ne dut plus guère écrire en latin par manière de divertissement, comme un humaniste amoureux de l'antiquité. Il était trop occupé, pour se livrer à ce jeu. Il parle quelque part du *terrible fardeau* qu'il a sur les épaules [1]. « Il n'y a peut estre Evesque a cent lieuës autour de moy, dit-il aussi pour s'excuser de n'être pas écrivain, qui ayt un si grand embroüillement d'affaires que j'ay [2] ». Si nous en jugeons par ce qui nous reste, il

---

1. T. XIII, p. 119.
2. T. XIV, p. 125.

ne se servit plus guère du latin, dans ses lettres, que quand le latin lui fut nécessaire pour *débrouiller* ces *affaires* ; il n'écrivit plus guère de lettres latines qu'à des étrangers qui n'entendaient pas bien le français.

I

Trois lettres latines au pape Clément VIII, du 15 novembre 1603, de la fin d'octobre 1602, du commencement de novembre 1602, méritent d'être distinguées pour leur valeur propre et surtout parce qu'elles sont relatives à des faits d'une importance capitale dans la vie de saint François de Sales : la conversion du Chablais au protestantisme et son retour au catholicisme ; le voyage et le séjour de François de Sales à Paris en 1602 ; la rencontre qu'il fit, durant ce séjour, de quelques âmes d'élite, éprises, même au milieu du monde, d'un christianisme vraiment intérieur et de la plus haute piété, ce qui, peut-être, décida de sa vocation de directeur d'âmes et de son avenir comme écrivain [1].

La lettre du 15 novembre 1603 [2], une des plus longues de François de Sales, est un résumé de l'histoire des luttes religieuses en Savoie depuis 1536, c'est-à-dire depuis le moment où les châtellenies de Gaillard et de Ternies et le Chablais échurent en partage aux Bernois (*paulo altius ordiar necesse est*), jusqu'aux dernières années du seizième siècle et à la transformation opérée surtout par les soins de François de Sales (*quum maxima facta sit iis nostris temporibus rerum in melius mutatio*).

Il a promis de raconter les faits clairement (*clare et distincte*) ; il tient parole, en se renfermant d'ailleurs dans les généralités et sans préciser les faits par des dates. Le

1. Voir F. Strowski, *ouvr. cité*, chap. VII tout entier.
2. T. xii, p. 228.

traité de Nyon, de 1564, est signalé en ces termes qui se comprennent sans effort : « Adduci tamen non potuerunt [Bernenses] ut omnia quae ceperant redderent, nec ut ea quae restituere parati erant sine injusta conditione dimitterent. Quare cum res non ferret ut cum eis armis decerneretur, actum factumque est ut Dux reciperet quatuor illa quae vocant balliagia, Tononense, Terniense, Galliardense et Gaianum, sive Gexense, quae quatuor ex partibus civitatem Gebennensem cingunt illique circumcirca obvolvuntur ; hoc tamen addito pacto, nulla ut in eis catholicae religionis officia celebrarentur[1] ». Quoique ces bailliages rentrent sous la domination du duc de Savoie, le culte protestant continuera d'y être exercé à l'exclusion du culte catholique ; ainsi l'exigent les Bernois. Le duc Philibert-Emmanuel, en excellent catholique qu'il était (*ut erat apprime catholicus*), supporta cette clause avec peine, mais il la respecta. « La divine Providence », dit François de Sales, « avait destiné le grand honneur » de la faire annuler, non à lui, mais à son fils Charles-Emmanuel. En 1589, *les Bernois et les Genevois, s'unissant aux Français* « malgré la foi des traités », envahissent de nouveau les États du duc de Savoie. Le duc « prend occasion de cette violation de la foi jurée pour rendre ces peuples à la foi inviolable ». Alors, eut lieu cette première entreprise de conversion maladroite, à main armée, que François de Sales résume dans cette phrase beaucoup trop réservée : « Cui tamen operi ne multorum hominum merita deessent, illud sine multis et diuturnis bellorum laboribus, multoque sparso hinc inde sanguine perfici non potuit[2] ». Il était bien plus explicite dans une lettre italienne écrite le 15 février 1596, au nonce de Turin Riccardi : « Ce pays, par la force des armes, rentra sous la domination de son Altesse... Bon nombre des habitants, plus touchés

1. T. XII, p. 230.
2. *Id.*, p. 231.

du fracas des arquebuses que des prédications qui leur étaient faites par ordre de Mgr l'Évêque, revinrent à la foi [1] ». A-t-il peur de blâmer dans cette lettre au pape ce qu'il blâmait neuf ans auparavant dans une lettre au nonce ?

La conversion fut prompte, mais le retour au protestantisme, une fois les troupes parties, fut encore plus prompt. Alors vient la seconde mission que nous connaissons, celle à laquelle présida François de Sales. Il la raconte aussi modestement que possible, en s'oubliant lui-même. De cette partie du récit, relevons quelques lignes où François parle de l'aide que le bras séculier prêta aux prédications. Croire que François de Sales ait repoussé ce secours étranger et un peu violent, que même il ne l'ait pas appelé, nous l'avons vu déjà, ce serait croire à une légende. Le duc est intervenu de sa personne dans ce mouvement de conversion. Il a usé d'abord de la persuasion, puis il a agi d'autorité. « Quibus cum mederi aliter non posset Dux, ne reliquam plebem inficerent, eos demum edicto publico discedere praecepit [2]. » Il a exilé les opiniâtres ; François de Sales approuve cet exil. Il évoque une scène du conseil à laquelle il a été invité par mandat exprès du duc de Savoie et où le duc décida, contre la majorité de ses conseillers, devant les ambassadeurs de Berne, *frémissants* et impuissants (*spectantibus et frementibus*), qu'il emploierait tous les moyens, les menaces et les promesses (*per blanditias, per minas*), pour convertir ces peuples, et opposa à *de fortes raisons d'État la seule raison de la religion* [3].

De l'agrément littéraire, de l'art et même de l'artifice, il y en a dans cet historique, de ton sérieux et grave. François de Sales représente gracieusement, sous une image bi-

1. T. XI, p. 185.
2. T. XII, p. 235.
3. *Id.*, p. 235.

blique du printemps, cette rénovation des trois bailliages, produite par la persuasion aidée de l'autorité civile et du bras séculier : « Nec destitit unquam donec mutata rerum facie, velut exacta hyeme et redeunte vere, ubique appareret « arbor decora et fulgida » vivificae crucis, ubique Ecclesiae cantus, ut *vox turturis* audiretur *in terra* illa, et vineae illae instauratae recentesque *florentes* darent *odorem* suum [1]. » Il ne manque pas l'occasion d'une antithèse. Pour raconter la violation du premier traité de Nyon, il oppose ainsi l'un à l'autre deux sens du mot *fides* et le mot *violatae* au mot *inviolatae* : « Dux ex *violatae fidei* occasione, *inviolatae* fidei populos illos restituit. [2] » Pour exprimer l'idée qu'il est un témoin véridique et bien informé de ce qu'il raconte, il écrit : « Jam ergo, de eo quod vidi loquor..., ut sim impudentissimus si mentior, imprudentissimus si rem nescio [3]. » Pour faire entendre qu'il rapporte ce changement des âmes à l'action de la Providence, il écrit : « Quem profecto tam insignem et ingentem animorum motum... in supremum rerum omnium immobilem Motorem referre « dignum et justum est... [4]. »

La lettre de la fin d'octobre 1602 [5] rend compte de l'ambassade dont il avait été chargé par son évêque, Mgr de Granier, auprès d'Henri IV, et qui lui fit faire à Paris un séjour de presque neuf mois, du mois de janvier au mois de septembre 1602 [6]. Il s'agissait du rétablissement de la religion catholique dans le bailliage de Gex qui venait

---

1. T. XII, p. 235.
2. *Id.*, p. 231.
3. *Id.*, p. 232.
4. *Id.*, p. 234.
5. *Id.*, p. 127.
6. Une lettre du 3 janvier 1602, écrite de Meximieux, où il déclare qu'il part ce jour-là même, marque le commencement de ce voyage (t. XII, p. 98). Une lettre du 24 septembre 1602 où il se dit « embarqué dans le coche de Châlons » pour le retour, en marque la fin (*Id.*, p. 121).

de passer des Genevois à la France. « Ce bailliage, lisons-nous dans une lettre en italien du 20 août 1601, a été occupé jusqu'à présent par les Genevois au nom du roi de France ; mais depuis quinze jours il a été de nouveau soumis à sa couronne et arraché aux mains desdits Genevois [1] ». Comme ce bailliage passait sous la loi française et qu'il faisait partie du diocèse de Genève, l'évêque de Genève et François de Sales, son coadjuteur, souhaitaient et demandèrent que les biens ecclésiastiques du bailliage, détenus jusque là par les Genevois, fissent retour à l'évêque de Genève en vertu de « l'intérim français » [2]. Le baron de Lux, « lieutenant du roi en Bourgogne », leur donna, au nom du roi, trois paroisses « pour y exercer la religion catholique » et leur « bailla mainlevée » des revenus ecclésiastiques de ces trois paroisses [3]. « Nous ne sommes pas contens de si peu, ajoute François de Sales, car nous demandons tout, tant pour l'exercice, qui va premier, que pour les biens ; non seulement parce que cela nous accommodera, mais encor plus parce que cela incommodera la religion huguenotte » [4].

L'affaire ne réussit pas auprès du roi comme il l'espérait. Elle était d'une très « délicate conduite et bigearre poursuitte » [5]. On le lui fit bien voir. Dès le 10 avril, il craignait de s' « en retourner sans autre expedition que d'esperances » [6]. On l'amusa par des délais jusqu'au mois de septembre, et il écrivit au pape, à la fin d'octobre, le médiocre résultat de tant de démarches et de neuf mois

1. T. XII, p. 70.

2. « Mais parce que l'*intérim* français veut que les biens ecclésiastiques et les églises soient rendus aux prêtres, aux évêques et autres, les Genevois... ont protesté que cet *intérim* ne devait leur préjudicier en rien. » (Lettre italienne au nonce, t. XII, p. 71).

3. Lettre du 3 janvier 1602, t. XII, p. 98.

4. *Ibid.*, p. 98.

5. Lettre du 26 mars 1602, t. XII, p. 107.

6. *Id.*, p. 108.

d'efforts (*post multam tam sancti negotii jactationem*) : *la liberté de célébrer les mystères de la religion catholique dans trois endroits*, avec un *revenu annuel* pour les prêtres qui seraient chargés de ce soin. Il ajoute très tristement : « Quod autem ad caetera spectat, Rex ipsemet duram temporum conditionem objecit;... non id omne sibi licere quod libet, et id genus multa; ita ut, exactis plane mensibus novem, re propemodum infecta redire coactus sim [1] ».

Cette lettre simple et claire, comme une lettre d'affaires, n'attire l'attention par aucun détail de style. A peine pourrait-on remarquer dans la phrase que nous venons de citer l'ingénieux rapprochement de *licere* et de *libet*, et, dans la suite de la lettre, qui est un éloge funèbre de Mgr de Granier et un remercîment à Clément VIII pour avoir donné à François de Sales sa succession et accordé au nouvel évêque le *gratis* pour ses bulles, ce vocatif qui est un gracieux et aimable jeu de mots : « Pater beatissime et clementissime [2] ».

Ce voyage, qui n'avait pas réussi dans son objet propre, fut cependant très heureux à d'autres égards. Qui sait si ce n'est pas de là que procèdent l'*Introduction à la vie dévote*, le *Traité de l'amour de Dieu*, les lettres de direction, c'est-à-dire presque tout saint François de Sales? M. Strowski a justement fait de ce voyage le sujet d'un chapitre excellent. Durant ce long séjour, François de Sales entra en relations avec de très hautes et très saintes âmes, qui lui donnèrent l'idée de ce que pouvait être une vie séculière et mondaine, transformée par une vraie religion intérieure. Plus tard, il écrira pour ceux qui vivent « emmi le monde et les cours » [3]; c'est là qu'il en vit bien, pour la première fois, la nécessité ou la haute utilité.

Parmi ces âmes d'élite, il y avait des prêtres, dont le

1. T. XII, p. 128.
2. *Id.*, p. 130.
3. *Traité de l'amour de Dieu*, préface, t. IV, p. 19.

plus illustre fut Pierre de Bérulle ; il y avait surtout une femme du monde, Barbe Avrillot, épouse de Pierre Accarie de Villemor, maître des comptes, que François de Sales caractérise ainsi dans une lettre : « une dame, des plus grandes ames que j'aye jamais rencontré [1] ». La maison de cette femme était le « centre d'une piété nouvelle [2] » ; et l'un de ses principaux soucis fut d'établir en France et à Paris le Carmel réformé de sainte Thérèse, comme un foyer de mysticisme et de piété. La lettre latine au pape Clément VIII, du commencement de novembre 1602 [3], est un témoignage précieux à recueillir de ce commerce de François de Sales avec des âmes qui lui firent concevoir « la puissance de la piété [4] », un premier témoignage de cette « particulière dévotion [5] » à sainte Thérèse sans laquelle une bonne part de ses ouvrages serait inexplicable. François de Sales s'employa à cet établissement du Carmel en France avec Mme Accarie, avec Pierre de Bérulle, avec d'autres ; il y travailla sur l'invitation de Catherine d'Orléans, princesse de Longueville, qu'il qualifie en ces termes dans la lettre qui nous occupe : « Virgo non tantum magnorum principum sanguine, sed etiam, quod caput est, Christi charitate perillustris [6] ». Le roi avait consenti ; il se chargea, lui, d'obtenir l'agrément du pape, et il demande à Clément VIII de *favoriser de ses bénédictions ces célestes mouvements* [7]. *Hi caelestes motus*, cette expression pourrait servir peut-être à caractériser le mouvement de réforme par le sentiment religieux, auquel Pierre de Bérulle, Mme Accarie et surtout saint François de Sales présidèrent au commencement du XVIIe siècle.

1. T. XIII, p. 229.
2. F. STROWSKI, *ouvr. cité*, p. 133.
3. T. XII, p. 131.
4. F. STROWSKI, *ouvr. cité*, p. 134.
5. T. XIII, p. 118.
6. T. XII, p. 131.
7. *Ibid.*, p. 133.

II

Une lettre au même pape, Clément VIII, du 27 octobre 1604, nous montre chez l'évêque ce noble souci de la réforme du clergé que nous avons remarqué déjà chez le jeune prévôt de Saint-Pierre de Genève, en étudiant sa harangue de prise de possession. Il l'écrit pour soutenir auprès du pape le projet de l'abbé commendataire de N.-D. d'Abondance, d'ôter cet abbaye aux chanoines de Saint-Augustin, pour la donner aux religieux Feuillants de Saint-Bernard.

Rien de meilleur que les bons religieux ; rien de pire que les mauvais. Jérémie n'a-t-il pas dit des figues : « Si elles sont bonnes, elles sont très bonnes, si elles sont mauvaises, très mauvaises »? Et, appliquant la *similitude* aux religieux de son diocèse, il dit : « Nulla vero orbis catholicis di*ae*cesis malarum istarum ficuum nocumentis adeo patet quam ista Gebennensis, qua nulla magis bonarum ficuum proventu recreanda foret[1] ». Hélas! Les ennemis, qui sont là tout près, l'œil au guet, prennent prétexte de la dépravation des mœurs catholiques pour attaquer la doctrine catholique. Entre un grand nombre de monastères de divers ordres, établis dans le diocèse de Genève, à peine en trouverait-on un seul où la discipline n'ait pas été non seulement *ébranlée et affaiblie* (*labefactata*), mais *foulée aux pieds avec mépris* (*conculcata penitus*). L'acte d'autorité un peu rude, nécessaire pour réformer cette abbaye, il l'exprime en ces termes d'une énergie singulière, qui traduisent un vif sentiment d'indignation et de douleur : « Amotis inde sex monachis, omnibus propemodum senio ac disciplinae religiosae crassissima ignorantia, non laborantibus modo, sed pene

1. T. XII, p. 371.

confectis[1] ». Par contre, il exprime en ces termes gracieux la transformation qu'il rêve pour cette abbaye par les vertus de religieux d'un nouvel ordre : « Ut pro spinis flores in hortum Ecclesiae inferantur[2] ».

III

Entre un assez grand nombre de lettres de recommandation ou de remerciement écrites en latin à divers personnages, nous devons distinguer une lettre adressée à l'évêque de Bois-le-Duc, dans les Pays-Bas, en 1603 ou 1604[3].

Il s'agit de recommander à la bienveillance de l'évêque un prêtre hollandais, son diocésain, Rodolphe Janssen, licencié en droit canon et droit civil de l'université de Douai, qui a passé trois ans dans la famille du grand ami de François de Sales, Antoine Favre, vraisemblablement en qualité de précepteur de ses fils (*mensae ejusdem et sermonis ac disciplinae particeps*[4]). L'évêque de Bois-le-Duc est pour l'évêque de Genève un inconnu. François de Sales pourrait se borner à faire l'éloge de ce prêtre, qui a dû profiter grandement, pour l'étude du droit et des lettres, d'un commerce assidu de trois ans avec un homme comme Antoine Favre, mais qui surtout, ce qui est essentiel aux yeux de François de Sales (*quod apud me caput est*), a donné, pendant tout ce temps, des preuves de la plus grande piété. Heureusement, il y a de quoi agrandir et embellir le sujet. La ville de Bois-le-Duc avait été investie, le 1er novembre 1601, par l'armée du prince Maurice d'Orange; le froid contraignit les assiégeants à s'éloigner,

1. T. XII, p. 372.
2. *Id.*, p. 373.
3. *Id.*, p. 246.
4. *Id.*, p. 249.

mais les troupes ennemies continuèrent à occuper les alentours, et l'évêque était comme bloqué dans sa ville épiscopale[1]. François de Sales va tirer très habilement parti de cette situation. Il compose et ordonne sa lettre avec un soin extrême. La recommandation, qui est le premier objet de sa lettre, ne viendra qu'en second lieu. C'était un usage chez les anciens évêques de s'écrire, même sans se connaître, pour s'éclairer et s'édifier ; premier motif pour l'évêque de Genève d'écrire à l'évêque de Bois-le-Duc. Il y en a un autre : c'est une communauté d'affliction : « praesertim cum non tantum dignitatis ecclesiasticae, sed etiam afflictionis (contrario licet genere) communione conjungamur[2] ». Et il développe l'idée de cette parenthèse : *contrario licet genere*. Tous deux souffrent persécution ; les hérétiques empêchent l'un de sortir de sa ville épiscopale, les hérétiques empêchent l'autre de rentrer dans la sienne. L'esprit subtil de François de Sales se complaît dans cette rare antithèse. Il va opposer les mots l'un à l'autre, comme au beau temps de son commerce épistolaire avec Favre, avec un art savant et raffiné : « Nam tu quidem, Reverendissime Domine, ab haereticis, ut audio, obsidione conclusus, civitate sola potiris ; ego contra, ab haereticis exclusus, sola propemodum careo civitate. Dissimile, sed non inaequale malum, exilium et carcer, ut me tibi jure Christiano visitationis, te mihi hospitalitatis officia persolvere sit aequum[3] ».

Cette lettre de recommandation est une vraie lettre d'humaniste et même l'une des plus remarquables ; elle méritait de retenir un moment notre attention.

Une lettre du 16 juillet 1605, au pape Paul V, nous permet de saisir sur le vif la manière de travailler de François de Sales. Nous ne dédaignerons pas d'en étudier

1. Cf. t. XII, p. 249, en note.
2. *Ibid.*, pp. 246 et 247.
3. T. XII, p. 247.

minutieusement les variantes, quand bien même les idées à exprimer seraient en soi fort peu de chose.

Il s'agit de féliciter Paul V (anciennement le cardinal Borghèse) de son élévation au souverain pontificat. François de Sales avait des raisons de se féliciter de cet avènement ; il avait eu souvent affaire avec le cardinal Borghèse et avait été très bien accueilli par lui, durant son séjour à Rome, à la fin de 1598 et dans les premiers mois de 1599.

Nous avons une minute de cette lettre, plus quelques phrases d'une autre minute qui a servi de premier projet. Si l'on compare ces deux projets, on remarque que le progrès ou le développement ne se fait pas dans le sens de la simplicité et de la clarté, mais de la complication et même de l'artifice. François de Sales écrit d'abord : « Paucis verbis, B^me^ Pater, sanctitatem tuam alloquar, ne in tanta gravissimorum negotiorum multitudine...[1] ». La phrase commençait simplement et clairement ; il la remplace par ce début plus solennel et d'une forme plus savante, ce qui ne veut pas dire meilleure : « In tanta totius urbis et orbis laetitia qua Ecclesia catholica de tua ad summi pontificatus apicem assumptione gloriatur.... », ici des mots biffés ; puis la phrase reprend sans se terminer : « non possum mihi temperare quin et mei seorsim gaudii significationem.... ». La troisième forme de ce début est plus savante et plus compliquée encore ; il est vrai qu'elle exprime une autre idée : « In tanta salutantium contentione qui, hoc pontificatus initio, ad pedes sanctitatis tuae venerabundi accesserunt, non debui, credo, meam ingerere tenuitatem, quae etsi obedientia, fide ac pietate erga beatitudinem tuam nulli inferior est, meritis tamen adeo depressa jacet, ut vix in comparatione conspici ac notari potuisset[2] ». Cette période, artistement composée

1. T. XIII, p. 69.
2. *Id.*, pp. 69 et 70.

et harmonieuse, nous fait presque regretter la simplicité du premier début.

Dans le premier projet, François de Sales se disposait à énumérer et à expliquer simplement les motifs qu'il avait de se réjouir : « Multa sane mihi occurrunt jucunda ac uberioris gaudii incitamenta. Laetor in primis... ». Dans le texte de la seconde minute, nous trouvons, au lieu de cette simplicité, des tours oratoires et quelque peu emphatiques : « Debeo namque hoc gaudii testimonium cathedrae apostolicae... Debeo et tibi... Debeo urbis et orbis fidelibus ...Debeo et mihi...[1] ».

Il y a encore, outre le souci de l'élégance, bien de la rhétorique et du faux goût dans la fin du second projet, où François de Sales assure le nouveau pape de son dévouement. Au lieu d'employer, pour finir, la formule d'usage : « ad sacros pedes humillime provolutus », il dit, en s'inspirant d'un fait biblique : « ... et si tuae sanctitatis solium ex inferiorum vestimentis erigendum esset, sicut de prima sede Jehu docet scriptura, festinarem utique et tollens vestes, substernerem pedibus tuis, canerem tuba, atque dicerem : Regnet Paulus Quintus ! Vivat Pontifex maximus quem unxit Dominus super Israel Dei[2] ».

Une lettre écrite au même pape Paul V, à la fin de 1607 ou au commencement de 1608, sur la nomination de Pierre Fenouillet, chanoine de Saint-Pierre de Genève, prédicateur du roi de France, à l'évêché de Montpellier[3], se prêterait à des observations du même genre. Il en est resté trois minutes qui se corrigent et se complètent l'une l'autre; on y voit l'auteur faire effort pour mettre en lumière une comparaison pour laquelle la lettre semble faite tout entière, du pape confiant une église de la

1. T. XIII, pp. 71 et 72.
2. *Id.*, pp. 72 et 73.
3. *Id.*, p. 349.

catholicité à un nouvel évêque avec un père de famille qui établit sa fille.

*
* *

François de Sales évêque est toujours un artiste consciencieux, difficile à contenter, qui raffine à force de vouloir bien faire, un artiste soucieux à l'excès de l'effet littéraire. Le souci littéraire, même excessif, nous l'avons remarqué, à des degrés divers, dans toutes les lettres latines qu'il a écrites depuis la mission du Chablais. Bien que, sauf exception, elles ne fussent plus des lettres d'humaniste, elles nous ont rappelé presque toutes la correspondance avec Favre et la *harangue pour la prévôté*.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE LATIN ET LA PRÉDICATION AUTHENTIQUE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SOMMAIRE

I. Qu'il faut soigneusement distinguer la prédication recueillie de la prédication authentique. Ce qui reste de plus de quatre mille sermons. Quelques témoignages, pris des sermons latins, sur son goût pour la prédication, sur ses stations d'Avent et de carême, sur la durée de ses sermons. — II. Place que tient le latin dans l'histoire de cette prédication. Sermons écrits tout entiers en français, préparés d'une manière plus large en français, puis en français mêlé de latin, puis en latin ; histoire de cette prédication jusqu'en 1602. — III. Nouvelle période de sa carrière oratoire à partir de 1602. Le grand manuscrit in-folio ; soin avec lequel il est rédigé. La hâte de la rédaction dans quelques sermons seulement. Quelques témoignages, pris des sermons latins, du soin qu'il apporte à préparer un discours dont il improvisera la forme. — IV. Qualité de la langue de ces sermons latins ; elle est beaucoup moins soignée que dans les lettres et la harangue pour la prévôté. — Conclusion : Jugement des critiques à réformer, sur la manière dont saint François de Sales se préparait à prêcher.

Il faut distinguer soigneusement, dans l'œuvre oratoire de saint François de Sales, la prédication authentique et la prédication recueillie, M. Rébelliau et M. Strowski l'ont mieux compris que l'abbé Sauvage et l'abbé Lezat ; et, comme le latin occupe plus de la moitié de cette prédication authentique, il mérite d'être distingué de l'ensemble et étudié à part.

La prédication de saint François de Sales, telle que nous l'avons, comprend : 1° Soixante-dix sermons [1] recueillis

1. Signalons aussi les *Entretiens sipirtuels* (t. VI) qui ne relèvent guère de l'éloquence de la chaire. L'abbé Lezat (p. 232) ne les distingue pas assez des sermons. Nous les citerons pour en comparer quelques détails avec quelques détails des plans autographes.

par deux religieuses de la Visitation d'Annecy, la sœur Claude-Agnès Joly de la Roche, du mois de décembre 1613, c'est-à-dire presque au début de l'Institut, au mois de juillet 1620, et de la sœur Marie-Marguerite Michel, du mois d'août 1620 au mois d'avril 1622, auxquels il faut ajouter cinq autres sermons, prononcés dans les monastères de la Visitation de Bourges, de Lyon et de Belley ; 2° Cent cinquante-neuf sermons, ou plans de sermons, ou notes pour des sermons, autographes. Dans ces sermons autographes, toutes les années de la prédication de saint François de Sales, de 1593 à 1622, sont représentées, sauf l'année 1603, la première de son épiscopat. De la période qui va de la fin de la mission du Chablais, 1598 à 1601, il ne reste que six recueils très courts de notes pour sermons ; outre ces trois années, les moins bien partagées sont les années 1606 et 1607, représentées chacune par un sermon, et les dernières, de 1619 à 1622, représentées par six sermons. Vingt-six de ces sermons, dont le dernier éditeur n'a pu retrouver les originaux, ont été réimprimés sur la foi du premier éditeur de 1641, qui affirme les avoir pris sur les autographes [1]. Ce sont, naturellement, ceux que la mère de Chantal et le commandeur de Sillery avaient jugés devoir être le plus accessibles au public français, c'est-à-dire ceux qui sont le plus longuement développés en français ; ce ne sont peut-être pas les plus significatifs ; en tout cas, ils ne se rapportent qu'à une période, la première, celle qui va de 1593 à 1602. Des cent cinquante-neuf pièces de la prédication authentique, cent neuf étaient inédites jusqu'à l'édition de D. Mackey [2], et presque toutes sont latines.

1. Ce sont les pièces I, II, IV, VI, X, XI, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XXI, XXII, XXIV, XXV, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, L, LI, du t VII.

2. Relevons une erreur dans un ouvrage qui traite de la prédication de saint François de Sales : A. LEZAT, *De la prédication sous Henri IV*, p. 224, en note : « Les sermons qui parurent pour la première fois n'étaient que la reproduction des notes recueillies par les religieuses de la Visitation

Saint François de Sales prêcha beaucoup par devoir et par goût. « Durant que j'étais prévôt de notre Église, lui fait dire Camus, évêque de Belley, je m'exerçais à tout propos à la prédication. Mon bonhomme de père entendant sonner le sermon demandait qui prêchait ; on lui disait : qui serait-ce, sinon votre fils ? » Son père en était scandalisé ; il souhaitait des prédications plus rares, mais mieux « étudiées », où on eût dit « des merveilles » [1]. Il prêcha, dit-on, cent fois en six mois durant son premier séjour à Paris en 1602, devant le public parisien et devant le roi et les courtisans [2], partout où on le demanda. Dans son second séjour à Paris, du mois de novembre 1618 au mois de septembre 1619, il monta en chaire plus de trois cent soixante fois. Vers la fin de sa carrière, le 16 août 1620, à une époque où il songeait à tirer parti de ses sermons écrits pour en faire des traités pour le public, il écrivait : « J'aurais beaucoup de choses à écrire de l'amour du prochain et de ce que j'ai prêché en trois ou quatre mille sermons prononcés depuis vingt-huit ans [3] ». Quatre mille sermons en vingt-huit ans, cela fait une moyenne de cent quarante sermons environ par an ; encore faut-il défalquer de ces

---

d'Annecy. » Cette édition de 1641, préparée par le commandeur de Sillery avec le concours de sainte Jeanne de Chantal, se divisait en deux séries, comprenant la première vingt-sept sermons que l'éditeur affirme avoir pris sur les originaux, la seconde trente-trois discours recueillis.

1. J.-P. Camus, *L'esprit du bienheureux François de Sales*, 3e partie, section 9.

2. On trouve dans sa correspondance quelques allusions aux prédications de son premier séjour à Paris. « Cum essem Lutetiae, ejus rei gerendae gratia de cujus exitu non ita pridem ad Beatitudinem vestram litteras dedi, facere non potui quin plures conciones haberem cum ad populum, tum ad regem ipsum et principes (Lettre au pape Clément VIII, éd. Mackey, t. XII, p. 131). » — « Attendant l'issue de mes affaires, j'ay esté forcé par honnesteté de prescher en la chapelle de la Reyne trois fois la semaine devant les princesses et courtisans, n'ayant peu refuser aux prières et commandemens qui m'en ont esté faitz (t. XII, s. 105). » — « Le jour de Quasimodo, le Roy me fit prescher devant luy et monstra d'en avoir eu du contentement (t. XII, p. 109) ».

3. Lettre italienne au P. Antoniotti ; t. VIII, p. X.

vingt-huit années une bonne part des années 1598, 1599, 1600, où une longue maladie, une lente convalescence, les préparatifs d'un voyage à Rome, un séjour de trois mois qu'il y fit, les multiples démarches auxquelles l'obligea la réorganisation des paroisses du Chablais, la part qu'il prit à l'organisation du diocèse de Genève depuis qu'il fut nommé coadjuteur de Mgr de Granier, l'empêchèrent de *s'exercer* autant qu'il aurait voulu *à la prédication*. « On ne prêchera jamais assez », disait-il à son ami Camus[1]. Il prenait à la lettre pour lui le conseil qu'il donnait aux évêques ses confrères : « J'oubliais de vous dire, écrivait-il à Antoine de Revol, évêque nommé de Dol, que vous deves en toute façon prendre resolution de prescher vostre peuple. Le très saint concile de Trente... a déterminé que le premier et principal office de l'Evesque est de prescher[2] ».

Nous avons, çà et là, dans les sermons latins eux-mêmes, quelques témoignages intéressants de ce goût pour la prédication, de l'amour qu'il porte à son auditoire. Dans le plan d'un sermon prêché à Lyon, il écrit : « Eia, audite me, Lugdunenses, dicentem alacriter[3]. » *Avec allégresse*, ce mot semble bien caractériser sa manière. Il s'adresse à ses auditeurs avec une tendresse passionnée : « Ite, dilectissimi auditores, ite populus meus ad Christum[4] ». Prêchant à son peuple d'Annecy pour la fête de saint Jean-Baptiste, le 24 juin 1618, il appelle ses auditeurs : *charissimi mei*, et comme c'est le vingt-cinquième anniversaire de son premier sermon, il évoque en ces termes le souvenir de ces vingt-cinq années de prédication : « Ecce enim jam anniversarium diem ago primae meae ad vos concionis, nec pauciores sunt 25 annis expletis; et quidem mihi ipsi

1. *L'esprit du bienheureux François de Sales*, 3e partie, section 9.
2. T. XII, p. 193.
3. T. VIII, p. 174.
4. *Id.*, p. 65.

gratulor qui semper exinde vos expertus sum benevolos auditores, qui nimirum ut multos [praedicatores] peritiores, at nunquam habituri estis amantiorem [1] ». Dans un sermon de Pentecôte à son peuple d'Annecy, après un voyage à Milan, il se compare aux oiseaux qui ont un nid et des petits, et qui, au lieu de voler d'arbre en arbre, de s'arrêter et de chanter n'importe où, ne quittent guère l'arbre où ils ont leur couvée : « Il faut dire vray, ajoute-t-il, dans une langue mêlée de français et de latin, mirus est amor filiorum, et quidem spiritualium major quam carnalium. Un pere qui a des enfans, va, vient, court, mais son cœur ne bouge, il est tousjours avec son tresor : *gaudium meum, corona mea* vos estis... Or sus, je ne veux point vous expliquer davantage mon sentiment ni ma consolation de me revoir aupres de vous, mon cher peuple [2] ».

Une fois débarrassé des soucis de la mission du Chablais, saint François de Sales prêcha très souvent, et peut-être chaque année, la station de l'Avent et celle du Carême. Nous avons conservé quelques sermons ou plans de sermons de ses avents, entre autres des avents d'Annecy en 1609 et 1613, de l'avent de Grenoble en 1616, de l'avent de Paris en 1618, et des carêmes d'Annecy en 1601, de Paris en 1602, de Dijon en 1604, de Chambéry en 1606, d'Annecy en 1609, de Chambéry en 1612, de Grenoble en 1616 et 1617. Ces stations d'avents ou de carêmes étaient très chargées. Le prédicateur montait en chaire presque tous les jours. En tête du sermon pour le deuxième dimanche de l'avent de Grenoble en 1616, nous lisons ce titre de la main de saint François de Sales : *Sermo 7. Dominica secunda adventus* [3]. Il a donc prêché six fois dans la première semaine, c'est-à-dire tous les jours, le samedi excepté. Voici les titres des sermons de

1. T. VIII, p. 371.
2. *Id.*, p. 119.
3. *Id.*, p. 210.

deux semaines du carême de Grenoble en 1617 : *Dominica prima. — Feria secunda post Dominicam primam : De die judicii. — Feria tertia. De judicio separationis et discussionis. — Feria quarta. — Feria quinta : De Cananea et oratione. — Feria sexta : De probatica piscina. — Dominica secunda : De transfiguratione et beatitudine. — Feria secunda post secundam Dominicam. — Feria tertia post Dominicam secundam. — Feria quarta post Dominicam secundam. — Feria quinta post Dominicam secundam : De divite epulone, de divitiis et divitibus. — Feria sexta, in die Sancti Mathiae, de parabola vineae* [1].

Durant ces deux semaines de carême, il a donc prêché tous les jours, excepté le samedi. Les *grands carêmes* prêchés devant la cour, au temps de Bossuet, se composaient de trois sermons par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi [2]. Les stations de saint François de Sales commencent ordinairement le mercredi des cendres. Il marque en ces termes une exception : « Hinc ad Gratianopolitanos sumam exordium (nam in templo Sancti Andreae incipiunt sermones feria quinta) [3] ». Elles commencent là, par exception, le jeudi, et elles vont jusqu'au delà de Pâques. Nous trouvons, dans le peu qui nous reste du carême de 1601, les notes d'un sermon pour le dimanche de Pâques et celles d'un sermon pour le jeudi de Pâques [4]. Il y a un sermon pour le mardi de Pâques, du 12 avril 1594 ; il est vrai qu'il ne semble pas appartenir à une station de carême.

Saint François de Sales prêchait durant une heure. Dans un sermon pour le dimanche de la Septuagésime, sur la parabole du père de famille envoyant des ouvriers à sa

---

1. T. VIII, pp. 245 et suiv.
2. Voir par exemple le carême du Louvre de 1662, *Œuvres orat.*, éd. Lebarq, t. IV, pp. 49 et suiv.
3. T. VIII, p. 238.
4. T. VII, pp. 376 et 380.

vigne, que l'Église fait lire ce jour-là à la messe, il dit : « Ergo quantum unica hora, id enim placet, comedere poterimus, comedemus », c'est-à-dire : Nous mangerons de ces raisins pendant une heure [1]. Peut-être même dépassait-il l'heure. Dans sa fameuse lettre à André Frémyot, archevêque de Bourges, sur la prédication, il s'accuse d'être volontiers trop long : « Il est tousjours mieux que la praedication soit courte que longue, en quoy j'ay failli jusques a présent : que je m'amende. Pourveu qu'elle dure demi heure, elle ne peut estre trop courte [2] ».

Nous avons à rechercher avec exactitude quelle place a tenue le latin dans cette abondante prédication, dans l'histoire de ces quatre mille sermons autographes.

II

Au début de sa carrière, durant son « noviciat », comme il dit [3], ou encore son « enfance » [4] ecclésiastique, nous trouvons deux sermons rédigés en entier avec le plus grand soin, comme les sermons de Bourdaloue, comme beaucoup des sermons de Bossuet : un sermon pour la fête de la Pentecôte (6 juin 1593) [5], un sermon pour la fête de saint Pierre (29 juin 1593) [6]. Mais, bien vite, il modifie et change sa méthode de préparation. Peut-être s'aperçoit-il qu'il y passe, c'est-à-dire qu'il y perd, trop de temps, qu'il faut parler plus familièrement, se donner, se livrer davantage à son auditoire ; et, sans doute déjà, il se sent maître de sa parole, il sait ce qu'il veut dire et

1. T. VIII, p. 391.
2. T. XII, p. 323.
3. T. VII, p. 2.
4. *Id.*, p. 38.
5. *Id.*, p. 1.
6. *Id.*, p. 31.

il le dit comme il le veut. Désormais, nous ne trouverons plus qu'un seul sermon de lui, rédigé en entier, le sermon pour la fête de l'Assomption, prononcé le 15 août 1602, en l'église paroissiale de Saint-Jean en Grève, à Paris, c'est-à-dire devant un auditoire d'élite, nouveau pour lui, sans doute difficile à satisfaire, et pour lequel il crut devoir se préparer d'une manière extraordinaire.

Parmi les sermons ou plans de sermons français qui ne sont pas entièrement rédigés, les plus importants nous semblent être les suivants : 1° un sermon pour la fête de saint Pierre ès Liens (1er août 1593), de 11 pages[1]; — 2° un sermon pour le douzième dimanche après la Pentecôte (28 août 1593), de 14 pages; — 3° un sermon pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte (10 octobre 1593), de 8 pages et demie; — 4° un sermon pour le dimanche de la Septuagésime (6 février 1594), de 11 pages; — 5° un sermon pour le dimanche de la Sexagésime (13 février 1594), de 9 pages; — 6° un sermon pour le dimanche des Rameaux (3 avril 1594), de 9 pages; — 7° un sermon pour le mardi de Pâques (13 avril 1594), de 6 pages; — 8° un sermon pour la fête de l'Invention de la Sainte Croix (3 mai 1594), de 8 pages; — 9° un sermon pour le troisième dimanche après la Pentecôte (19 juin 1594), de 9 pages; — 10° une exhortation au service de Dieu (1594), de 4 pages; 11° un sermon sur la visibilité de l'Église (fin de septembre 1594), de 9 pages; — 12° un sermon sur la perpétuité de l'Église (octobre 1594), de 8 pages; — 13° un sermon pour la fête de la sainte Trinité (21 mai 1595), de 10 pages et demie; — 14° un sermon sur la sainte Eucharistie, de 7 pages; — 15° un sermon pour une dédicace (mars-mai 1597), de 8 pages et demie; — 16° un sermon dogmatique sur la sainte Eucharistie (juillet 1597), de 8 pages; — 17° un second sermon sur le même sujet (juillet 1597), de 14 pages.

1. Dans l'édition de D. Mackey, t. vii.

Le reste, jusqu'à la fin de 1602, se compose de morceaux de longueur et d'importance variables, en français, en français mélangé de latin, ou en latin.

Les trente-neuf autographes de cette première période comprise entre 1593 et la fin de 1602, qui ont pu être retrouvés par le dernier éditeur, sont écrits sur des feuillets de formes très variées, quelquefois « au dos d'une lettre reçue, au revers d'un projet de pièce administrative[1] ». Ainsi des notes préparatoires à un sermon sur la mortification sont écrites au revers d'une lettre en date du 25 septembre 1599, adressée à saint François de Sales par un imprimeur de Lyon[2]. Trois sermons latins, composés d'ailleurs avec beaucoup de soin, forment un cahier de six feuillets[3]. Quelques-unes de ces pièces, une dizaine environ sur soixante-cinq, témoignent d'une préparation particulièrement hâtive ou ne sont qu'une simple accumulation de textes[4]. On comprend qu'un homme qui eut tant à prêcher, surtout durant la mission du Chablais, n'ait pas eu toujours le loisir même d'écrire un sommaire du sermon à prononcer, et qu'il se soit contenté parfois de réunir au plus vite quelques textes, pour se guider et soutenir son improvisation.

Dès le 1er août 1593, donc avant sa prêtrise, nous trouvons, pour la fête de saint Pierre ès liens, un sermon préparé dans toutes ses parties, mais dont plusieurs phrases ne sont que commencées, annonçant un développement que le prédicateur se réservait de faire de vive voix. « *Buccinate in neomenia tuba... Sonnes en ce premier jour du mois*, de la trompe, en grand liesse, puisque c'est *le jour signalé* que vous aves choisi pour honnorer vostre patron solennellement. *Buccinate* donques, etc.[5] ». —

1. D. Mackey, t. vii, p. xiii.
2. T. vii, p. 356.
3. *Id.*, p. 289.
4. Voir en particulier pp. 275, 279, 284, 355, 377, 380, 473.
5. *Id.*, p. 55.

« Herodes prit en hayne la discipline ecclesiastique, tuant saint Jan. Herodes emprisonna une fois saint Pierre, et persécuta l'Eglise et tua saint Jacques, etc. [1] ». Dans un sermon du 28 août 1593, nous lisons des phrases comme celles-ci : « Il ne faut donques pas dire : Ah, Nostre Seigneur est mort, il suffit. Il suffit vrayement, mais cette mort n'effectue ny n'opere rien si on ne l'applique. Comparayson du bain pour le ladre, etc. [2] ». — « Donques, quoyque le sang immaculé soit prest, nous ne serons jamais heureux si nous ne croyons : c'est le commencement de notre bonheur. *Dicite invitatis quia parata sunt omnia ;* mais pour cela, ny plus ny moins, si on n'y va, etc.[3] ». Une phrase commencée en français s'achève en latin : « Pourquoy s'appelle-il Jésus, sinon affin que *in nomine* ejus levemus *manus* nostras[4] ». Un sermon du 14 septembre 1593, *pour la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix,* est un plan de trois pages où se mêlent quelques lignes de latin : « *Adorabimus in loco ubi steterunt* [pedes] ; quanto majus ubi caput, ubi latus. *Mihi autem absit gloriari*[5] ». — « *Qui autem* Dei *sunt, carnem crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* ; hoc est, ad normam crucis aptarunt[6] ». — « Faysons de grace penitence et remettons a nos peres spirituelz le fardeau de nos pechés, affin qu'on les ensevelisse *subter terebinthum quae est post Sichem, id est, humerum, Christi*[7] ».

Pour le 1er janvier 1594, nous trouvons deux plans de sermons plus brefs encore, où les divisions sont nettement marquées, où les mouvements oratoires sont annoncés par

1. T. VII, p. 62.
2. *Id.*, p. 73.
3. *Id.*, p. 74.
4. *Id.*, p. 76.
5. *Id.*, p. 82.
6. *Id.*, p. 83.
7. *Id.*, p. 83.

des phrases réduites à leur plus grande simplicité : « Et qui nous a procuré ceste misericorde ? Nostre Seigneur ; car sans luy, rien. Exemples de l'arbre, de la noblesse, de la vigne, du chef[1] ». — « Nestre lasches aux Sacremens. L'usage d'iceux necessaire. C'est la communication et application du sang de Nostre Seigneur[2] ». Ou par des cris : « O sang, sang praetieux[3] ». — « O Seigneur, Seigneur, mon Dieu, nous flechissons le genou a vostre sacré nom, nous reconnaissons qu'*il n'y* en *a point d'autre in quo salvari nos opporteat*. C'est le mot du guet pour entrer en paradis[4] ». Rien de régulier d'ailleurs ni d'uniforme dans la manière de saint François de Sales. Il se livre à l'inspiration du moment. Parfois, même dans un plan de sermon très succinct, il se laisse aller à écrire comme il parlerait : « Sus donques, debout, o mon ame. Si *Dieu* t'a *tant aymé* que pour te laver de tes pechés il a envoyé *son Filz*, regrette, lamente, pleure les pechés que tu as commis, et desormais n'abandonne jamais un si bon maistre. Crie luy merci du passé, et pour l'avenir prometz qu'à la premiere commodité tu te confesseras, et pour n'estre ingrate feras une vraÿe vie de poenitence, cheminant outre la journëe de contrition, encores par celle de poenitence et satisfaction[5] ».

Comme la langue latine lui est très familière, qu'elle est, quand on le veut, précise et courte, que quelques mots latins bien choisis suffisent à évoquer en chaire toute une longue méditation, saint François de Sales, dès l'année 1594, emploie quelquefois le latin concurremment avec le français. Nous le trouvons ainsi mêlé au français dans

1. T. VII, p. 115.
2. *Id.*, p. 118.
3. *Id.*, p. 115.
4. *Id.*, p. 116.
5. *Id.*, p. 145.

une dizaine de sermons[1]. Donnons quelques exemples. Voici un grand sermon de controverse prêché à Seyssel, le 6 février 1594, et qui « répandit la terreur jusque dans Genève », disent les témoins du procès de béatification[2]. Saint François s'est sans doute préparé longuement et très bien à cette « action » importante; mais il n'a pas écrit son sermon en entier. Il en a écrit le plan en onze pages, mi-parties de français et de latin. « Enfin que recueillons-nous? Puysque nos heretiques ne nous sçavent dire d'ou ilz viennent ny qui les a envoyés, il se faut garder de les ouÿr : car *assumunt linguas et aiunt* : *Dicit Dominus*. Et puysqu'ilz ne veulent ouÿr l'Eglise, *sint nobis tanquam ethnici et publicani*. Et pouvons bien dire d'eux ce que saint Pol praedict aux prestres Ephesiens, aux Act., 20, les voulant laisser : *Ego scio quoniam post discessionem meam intrabunt lupi rapaces in vos, non parcentes gregi; et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se. Intrabunt*, non mittentur. 2. Lupi, non canes ; silvestres, non cogniti ; feri, non pastoribus parentes... Voyes donques, ilz ne sont pas vrays ouvriers, *quia* pater familias non *conduxit*, non misit, non dixit *ite*; sed intraverunt, venerunt... [3] ». Un sermon pour le mardi de Pâques, du 12 avril 1594, nous donnera une idée plus exacte encore de cette nouvelle manière et nous représentera plus vivement saint François de Sales au travail et se préparant à prêcher. Il parle de la foi, de l'espérance, de la charité des apôtres, ranimées par la vue de Jésus-Christ ressuscité. Le voici arrivé à l'espérance : « 2. L'esperance. Helas, leur esperance estoit foible : *Sperabamus*. Ilz craignoyent ; l'esperance est contraire a

1. 6 février 1594 (p. 119), 18 mars 1594 (p. 146), 3 avril 1594 (p. 157), 12 avril 1594 (p. 166), 29 mai 1594 (p. 180), 19 juin 1594 (p. 185), 5 février 1595 (p. 231), 23 avril 1595 (p. 244), 17 septembre 1595 (p. 268), 9 février 1597 (p. 307).

2. T. VII, p. 119.

3. *Id.*, pp. 126 et 127.

la crainte : *Lugentibus et flentibus*, dict saint Marc. C'est grand cas que d'estre separé de Dieu; on est timide, on perd la force: telz estoyent les apostres, telle la Magdeleine. Comme un navire emmi l'orage et la tempeste, sans nocher ni pilote, s'en va au bris ou le vent le porte, telle estoit cette pauvre barque sans esperance : *Factus est Ephraïm velut columba seducta, non habens cor*. O je ne voudrois pas que nous fussions sans esperance, mays je voudrois bien que nous pleurassions quand nous perdons Dieu. Le cerf, etc. Mays Nostre Seigneur vient apporter le secours en ceste place assiegëe de crainte : *Videte manus meas et latus meum*. Aves vous besoin de force, voicy mes mains; aves vous besoin de cœur, voicy le mien; estes vous *colombelle*, voicy des *trous*; estes vous des malades, voicy la medecine : *Et absorpta est mors in victoria*. Estis captivi, en redemptio; estes vous captifz, voicy la rachapt. Ah, comme pourrions nous craindre? Ecce cite venit, prospiciens per cancellos, respiciens per fenestras [1] ». Quelle rapidité! Quelle abondance de sentiments et d'images oratoires! On voit, on sent que saint François de Sales se place en imagination en face de son auditoire et qu'il écrit avec la même ardeur qu'il parlerait; latin, français, il prend au hasard; tout est bon à sa verve.

A la date du 1er août 1595, nous trouvons, pour la première fois, un plan de sermon, tout entier rédigé en latin [2]. Nous en trouvons encore aux dates suivantes : 13 avril 1596 [3], 13 juin 1596 [4], 16 juin 1596 [5], 20 juin 1596 [6], ... 1596 [7], 25 février 1601 [8], 22 avril 1601 [9], 15 août

1. T. VII, pp. 169 et 170.
2. *Id.*, p. 265.
3. *Id.*, p. 287.
4. *Id.*, p. 289.
5. *Id.*, p. 297.
6. *Id.*, p. 301.
7. *Id.*, p. 303.
8. *Id.*, p. 364.
9. *Id.*, p. 377.

1601 [1], mars-avril 1602 [2], 23, 24 juin 1602 [3], 25 août 1602 [4], fin août 1602 [5], ... 1602 [6]. Ils sont disséminés, çà et là, parmi des sermons et des plans français. Le 11 mars 1601, pour le premier dimanche de carême, il écrit soigneusement en français l'exorde de son sermon ; puis il prépare, en un latin très simple, mais bref et d'une rare précision, un commentaire de l'Évangile de ce jour, dont tout le détail est prévu ; ces quatre pages latines sont les plus soignées que nous ayons depuis le discours pour la prévôté. La simple énumération que nous venons de faire démontre qu'aux environs de 1601 surtout, l'habitude se fait chez lui de préparer en latin ses sermons. Même à Paris et pour un auditoire français de goût difficile, il les prépare en latin. En dehors de l'oraison funèbre du duc de Mercœur « faitte et prononcee en la grande eglise de Nostre Dame de Paris le 27 avril 1602 » [7], et du sermon pour la fête de l'Assomption, prononcé « en l'église paroissiale de Saint Jean en Grève » [8], le 15 août 1602, le seul souvenir des nombreux sermons qu'il prêcha à Paris durant le séjour de six mois qu'il y fit en 1602, consiste en quelques notes et quelques plans en latin rédigés à la hâte.

III

Le 8 décembre 1602, commence l'épiscopat de saint François de Sales et, avec l'épiscopat, une nouvelle période de sa carrière oratoire. Saint François de Sales a trente-

1. T. VII, p. 391.
2. *Id.*, p. 396.
3. *Id.*, p. 436.
4. *Id.*, p. 463.
5. *Id.*, p. 471.
6. *Id.*, p. 473.
7. *Id.*, p. 400.
8. *Id.*, p. 439.

cinq ans. Désormais, sauf un sermon prêché à Lyon le 19 mars 1621 et dévoloppé en partie en français, nous ne trouverons plus que des plans de sermons rédigés en latin, où le français ne se mêlera que rarement et par exception [1].

De 1602 à 1608, date célèbre dans la vie de saint François de Sales, puisque c'est celle de l'*Introduction à la vie dévote,* nous n'avons que sept sermons; le premier est du 10 mars 1604. Ces sermons ont été écrits sur des feuilles détachées ; quelques-unes « semblent appartenir à des cahiers de petit format [2] ». A partir de 1608, nous sommes beaucoup mieux partagés. Depuis cette date, saint François de Sales écrivit le plus ordinairement ses sermons sur un grand manuscrit in-folio qui a dû comprendre trois cent cinquante feuillets [3]. Le dernier éditeur a eu la bonne fortune d'en publier soixante et une feuilles, en tout soixante et onze sermons. Le premier en date de ces sermons est du 30 novembre 1608, et il commence une série presque ininterrompue qui va jusqu'au 15 août 1618. Du mois de novembre 1618 au mois de septembre 1619, saint François de Sales séjourna à Paris, et il recommença à rédiger ses sermons sur des feuilles volantes ; c'est ainsi que des notes pour l'avent de 1618 sont écrites au dos d'une lettre du 13 octobre 1618. Depuis le 15 août 1618, parmi une dizaine de sermons qui nous restent, nous n'avons plus qu'un seul sermon du grand manuscrit in-folio, daté du 1er mai 1622 [4].

Certains de ces sermons latins, surtout ceux qui vont de 1602 à 1608, paraissent avoir été rédigés assez rapidement. Ce sont parfois des indications, des mots, des

1. Voir par ex. p. 6 (15 mars 1604), p. 20 (24 mai 1607), p. 25 (*ibid.*), p. 28 (8 décembre 1608), p. 69 (27 novembre 1611), p. 74 (7 mars 1612), pp. 119 et 120 (26 mai 1613), p. 134 (15 août 1614), p. 146 (8 septembre 1614), p. 147 (12 octobre 1614), etc.

2. D. Mackey, t. VIII, p. IX.

3. T. VIII, pp. XIV et XV.

4. *Id.*, passim.

titres, où nous comprenons peu de chose. Donnons-en quelques brefs exemples. Un sermon sur l'Évangile du mercredi après le deuxième dimanche de carême, qui rapporte la demande adressée à Jésus par la femme de Zébédée : « *Faites asseoir* mes deux fils dans votre royaume, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche » ; finit ainsi : « Simia humilitatis ambitio. Taurus, avis minima, bovem imitatur. Daemocrates. Accius poeta, statuam. Antisthenes cynicus. Arbores folia invertentes. Cameleon. Agrippina [1] ». Voici la fin d'un sermon pour le premier dimanche de l'Avent : « *Abjiciamus opera tenebrarum*. Tenebrae : excaecatio, infidelitas, ignorantia. *Abjiciamus*. Jam abjecimus, iterum *abjciamus*. *Dixi : Confitebor*, etc., *et tu remisisti impietatem peccati mei. Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper* [2] ». Citons encore ces quelques lignes d'un panégyrique de saint Charles Borromée : « Episcopus ergo factus est et cardinalis. Policleti norma. Concilium Tridentinum. Greg. Naz.: Episcopi sunt pictores virtutis, rei praeclarissimae. Expressit omnes. *Abneget semetipsum* ; ut statuarius. De abdicatione rerum temporalium, voluptatum omnium, perfectissima. *Beati pauperes*. Amas me? ter. Dictum Panigarolae. Halietus. Parallelum Caroli magni qui armis et Caroli parvi qui sanctitate [3] ». Quelquefois la fin est brusquée ; le sermon reste inachevé. « Ita reliqui sermonem imperfectum », écrit-il un jour à la fin d'un sermon [4]. Même rédigés très brièvement, la plupart de ces sermons témoignent d'une sérieuse et, parfois, d'une longue préparation, surtout ceux des stations d'avent et de carême. Signalons en particulier le carême d'Annecy en 1609, celui de Chambéry en 1612, surtout l'avent de Grenoble en

1. T. VIII, p. 11
2. *Id.*, p. 61.
3. *Id.*, p. 155.
4. *Id.*, p. 168.

1616, le carême de Grenoble en 1617. Même pour un auditoire familier comme celui de ses sœurs de la Visitation, il se prépare très bien. Trois plans de sermons à leur intention (24 décembre 1613, 24 décembre 1614, 6 janvier 1615), sur quatre qui nous restent, peuvent compter parmi les plus soignés.

Sauf exception, il n'abandonne pas au hasard de l'improvisation et de l'inspiration ce qui doit faire le fond de son discours. Il a pour cela une trop haute idée de la *parole de Dieu* et de la mission du prédicateur. Quelquefois, il se rappelle, en rédigeant son plan, tel développement qu'il a déjà donné à une idée qui se représente. Il y renvoie avec précision. Nous lisons à la fin d'un sermon sur la piscine probatique : « Hinc exivit sanguis et aqua ex latere Christi. Vide egregium locum in notis ad vitam Jacob, ubi de osculo Jacob dato Racheli ad puteum [1] ; » dans un sermon sur l'aveugle-né : « Accipienda prima pars sermonis qui habetur fol. 40. Tunc addendum de quaestione discipulorum [2] » ; dans un sermon pour le troisième dimanche de l'avent : « Pro exordio dicatur Evangelium ; cum autem perveneris ad locum : non sum dignus corrigiam calceamenti solvere, affer interpretationem Cyrilli et Hilarii, folio sequenti, pagina versa positam [3] ; » dans un sermon sur la chute de saint Pierre : « Adami et Evae peccati scalam alibi descripsi, sermone in purificatione [4]. » Il a même le souci de se renouveler, de ne pas se répéter ; il l'a parfois jusqu'au scrupule. Dans un sermon pour la fête de l'Épiphanie du 6 janvier 1615, il écrit sur les présents des mages : « Quod munera praetiosa, *aurum, thus, mirram.* Ut in concione 1609 ; paulo tamen aliter, ut nova videri possit conceptio [5]. » A six ans d'intervalle,

1. T. VIII, p. 275.
2. *Id.*, p. 334.
3. *Id.*, p. 123.
4. *Id.*, p. 346.
5. *Id.*, p. 162.

ayant à répéter pour une même circonstance une même idée, il veut du moins en varier l'expression, pour lui donner l'apparence de la nouveauté. Il prépare assez bien ses sermons pour savoir, même assez longtemps après, le détail de ce qu'il a dit. Dans la lettre à André Frémyot sur la prédication, datée du 5 octobre 1604, il fait allusion en ces termes au carême prêché cette année-là à Dijon: « Mais on peut bien apporter plusieurs interpretations, les loüant et faysant valoir toutes l'une apres l'autre, comme je fis le Caresme passé, de six opinions et interpretations des Peres sur ces paroles: *Dicite* quia *servi inutiles sumus*... [1]. » D'ailleurs le grand manuscrit in-folio, qui contient la plus belle part des sermons qui nous restent, ne « ressent » aucunement « la précipitation » ; l'écriture en est « généralement très soignée » et presque sans ratures ; tout témoigne en un mot que ce qu'il renferme a pu être rédigé à loisir, parce qu'il avait été « médité et pesé [2]. »

IV

La forme des sermons latins, surtout dans cette seconde période, est sans recherche aucune. Tout est bon à saint François de Sales pour exprimer une idée ou un sentiment. Comme dans la première période, le latin macaronique ne l'effraie pas, et quelques pages de ces sermons rappellent l'idiome bizarre des sermonnaires au XIII[e] et au XIV[e], mais surtout au XV[e] siècle [3]. Veut-il prouver que la prière,

1. T. XII, p. 309.
2. D. MACKEY, t. VIII, p. XV.
3. Toute cette prédication préparée en latin, pour être prononcée en français, rappelle d'ailleurs les sermonnaires du moyen âge. Elle nous fait mieux comprendre la théorie de M. Lecoy de la Marche, d'après laquelle les sermons *ad populum*, quoique rédigés en latin, auraient été prêchés entièrement en langue vulgaire (voir discussion de cette théorie, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. II, p. 218).

et même la prière persévérante, est chose nécessaire ? il écrit, pour réfuter ceux qui disent le contraire : « Idem ac si dicas : labor ditat, ergo labor unius horae ; panis satiat, ergo mica ; vinum laetificat, ergo gutta. Scio esse des quint'essences desquelles fort peu fait grand'operation ; sed rarae, sed praetiosae ; sic latro in cruce [1]. » Il commence ainsi un sermon pour le premier dimanche de carême, sur la lutte de Jésus contre le démon : « Zeuxis fit une luite ou il print grand playsir, et escrivit dessous « qu'elle seroit plus tost enviee qu'imitee. » Et ecce Evangelistae nobis pugnam tanquam in tabula pingunt, quae ne doit point estre enviee, ains aymee, parce que son issue est heureuse pour nous [2]. » Çà et là, des solécismes, des barbarismes se glissent dans la rédaction ; il n'y prend pas garde, ou, comme ces sermons ne sont écrits que pour lui, il néglige de les corriger. Il écrit : « post aliquot (pour *aliquod*) tempus [3] » ; « disquiebatur [4] » (pour *disquatiebatur*) ; « ibi loquebatur de regni (pour *regno*) caelesti [5] » ; « ex tonitru tria procedit (pour *procedunt*) [6] » ; « inventum est (pour *inventus* est) unus [7] » ; « Si plures inventi essent, mirum non esset si expellerentur, sed uno tantum invento (pour *unus inventus*) expellitur [8] » ; « Qui *angelis non pepercit* propter unam malam cogitationem factam in templo, quomodo vobis parcet, facientes (pour *facientibus*) cachinnos [9]. » « Pueri ludentes (pour *pueris ludentibus*), si pater unius... [10]. » De la langue latine qu'il emploie, il apprécie surtout la

1. T. VIII, p. 152.
2. *Id.*, p. 245.
3. *Id.*, p. 327.
4. *Id.*, p. 40.
5. *Id.*, p. 32.
6. T. VII, p. 387.
7. T. VIII, p. 109.
8. *Id.*, p. 109.
9. *Id.*, p. 95.
10. *Id.*, p. 17.

brièveté précise qui ramasse l'idée en quelques mots. Si, de temps en temps, il atteint à l'élégance, c'est sans y prétendre et sans s'en douter. Il nous semble qu'il y a peu de chose, même au point de vue de la langue, à reprocher à cet exorde d'un sermon du temps de Pâques sur ce texte : *Vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me : quo vadis ?*[1] « Ægris ob morbum sine appetitu viventibus, solemus etiam invitis cibum dare ; sic hodie Apostolis maestitia affectis, et ideo non petentibus a Domino : Quo vadis ? ipsemet cibum ingerit, et iter suum, causasque ac utilitates sui itineris, declarat. Interdum interrogare nolumus, ne sciamus quod scire nobis triste est. Dicit ergo se ire ad Patrem ut Spiritum Sanctum mittat... Quae quomodo intelligi debeant eodem aspirante Spiritu dicemus, sed antea, ut in nobis superveniat, Beatam Virginem salutemus[2]. » Ce morceau semble écrit avec autant de soin que la harangue pour la prévôté, et il est plus naturel. Quelquefois, il oppose les mots, l'un à l'autre, dans une phrase bien faite, comme au temps de cette harangue et de la correspondance avec Favre. Voyez comment, pour expliquer un mot de l'Évangile : *reddet tibi*, il résume le débat entre Philippe et les Athéniens au sujet de l'île d'Halonèse : « Athenienses ab eo petebant ut illam redderet. Ille se daturum, non redditurum respondit ; Athenienses vero se non accepturos, sed recepturos[3]. » Il ne se défend même pas des jeux de mots, du genre de ceux que nous avons rencontrés çà et là au début de sa carrière. Au sujet de l'aveugle-né que guérit Jésus, il écrit : « Mendicum autem istum ideo sanatum a medico, quia mendicos medicus diligit[4]. » Mais cette élégance et cette recherche sont chose exceptionnelle dans ces sermons

1. JOAN. 16, v. 5.
2. T. VIII, p. 115.
3. *Id.*, p. 53.
4. *Id.*, p. 338.

latins[1]; il ne les écrit pas pour plaire au public; le souci littéraire est absent de ces sermons; ils se recommandent par autre chose.

*
* *

Saint François de Sales cessa donc très tôt d'écrire ses sermons en entier, mais il ne cessa jamais, sauf exception, d'en écrire quelque chose et même de les préparer très sérieusement. Il fut « un orateur de premier élan, tout d'effusion[2] », c'est vrai; mais son improvisation, nourrie par une grande érudition, était encore soutenue par une méditation approfondie de son sujet. Ce qui nous reste de sa prédication authentique, et, en particulier, de ses sermons latins, le démontre amplement. Au dire de M. Strowski, « la longue préparation préalable manquait » aux « sermons » de saint François de Sales[3], et il dépeint ainsi le travail auquel dut se livrer, à son avis, presque toujours, avant de prêcher, cet infatigable prédicateur: « Doit-il monter en chaire, il a juste le loisir de songer à l'Évangile du jour, de noter quelques textes, de choisir au passage quelques idées; après quoi le voilà prêt nécessairement[4] ». Depuis l'édition Mackey, ce jugement doit être réformé. La majeure partie du peu qui nous reste de cette immense prédication, de ces « trois ou quatre mille sermons » et plus, témoigne d'une préparation soigneuse, attentive, et parfois, sans doute, très longue. Les sermons latins qui composent le grand manuscrit in-folio détruisent, à eux seuls, cette idée d'une improvisation hâtive.

1. Voir encore t. VII, pp. 170, 290, 297, 369, t. VIII, pp. 22, 53, etc.
2. A. Lezat, p. 231.
3. P. 175.
4. P. 142.

CHAPITRE CINQUIÈME

COMPARAISON, D'APRÈS QUELQUES EXEMPLES, ENTRE LES PLANS DES SERMONS LATINS AUTOGRAPHES ET LEUR DÉVELOPPEMENT DANS LES ENTRETIENS OU SERMONS RECUEILLIS.

SOMMAIRE

Intérêt et avantages de ce parallèle. — I. Comparaison d'un sermon autographe pour l'octave des Saints Innocents, 1609, avec un *Entretien spirituel* sur la Fermeté. — II. Comparaison d'un sermon autographe pour la veille de la Nativité, 1613, avec le même sermon recueilli. — III. Comparaison d'un sermon autographe sur la prière, pour le troisième dimanche de carême, 1615, avec le même sermon recueilli. — Conclusion de ces critiques de détail sur la défiance où l'on doit être à l'égard des sermons recueillis.

Il serait intéressant et singulièrement instructif de comparer les plans de sermons latins de saint François de Sales avec le développement qu'il leur donnait en chaire, et de se faire ainsi une idée de ce que fut Saint François de Sales dans le feu de l'action et de l'improvisation, de le saisir sur le vif, dans sa fonction d'orateur. Il avait vu parfois, durant ses stations de carême, des auditeurs écrivant au vol ce qu'il disait [1]. Que n'avons-nous quelques-unes de ces rédactions! Les *Entretiens spirituels* et les *Sermons recueillis* peuvent nous consoler un peu de cette perte. Nous pouvons au moins comparer trois plans de sermons latins avec le développement que leur attribuent les pieuses rédactrices de ces entretiens et de ces sermons. Cette rédaction a-t-elle été fidèle ? Peut-on juger

---

1. T. IX, p. VI.

de l'éloquence de saint François de Sales d'après celle des sermons recueillis ? Est-ce que c'est bien là l'image exacte et comme le son de l'éloquence, de la voix toute vive de saint François de Sales ? Est-ce que l'on peut retrouver, dans ces rédactions, ces « divines prédications » dont parle Bossuet, ces « traits de flamme qui sortaient de sa bouche », pour aller « pénétrer dans le fond des cœurs [1] ». Le problème vaut la peine d'être posé. Essayons de le résoudre, pour une faible part, en tirant parti de quelques données que nous avons. Une comparaison attentive et minutieuse est ici indispensable ; nous allons la tenter en mettant le plus souvent en parallèle les deux textes, ou du moins ce qui est, dans l'un et l'autre, particulièrement significatif.

I

Quelques idées d'un sermon autographe ainsi intitulé : *Ad Dominicam I Januarii, quae erat octava Innocentium 1609, Necii* [2], ont été reprises neuf ans plus tard dans un des *Entretiens spirituels*, prononcé aussi le jour de l'octave des Saints Innocents, et qui a pour sujet *la fermeté* [3].

Sermon autographe (p. 33).

Quemadmodum in tabulis et picturis in quibus sunt multae personae en petit volume, semper aliquid superest videndum et notandum, umbrae, pourfilz, raccourcissemens, entorses ; sic in Evangelio Innocentium, in quibus sunt tot personae parvae, et praesertim parvulus ille Puer

Entretien sur la fermeté (p. 32)

. . . Cet évangile est plein d'une quantité de belles conceptions. . . Je ne doute point que vous n'en ayez descouvert plusieurs sur la consideration que vous en avez fait au jour de la feste des Innocens ; mais la multitude qui s'y rencontre me fait croire que vous en pourrez bien avoir laissé plu-

1. *Panégyrique du bienheureux François de Sales*, éd. Lebarq, t. IV, pp. 325 et 326.
2. T. VIII, p. 33.
3. T. VI, p. 32.

Sermon autographe (p. 33).

qui quaeritur et non invenitur. Quare idem retractare animus est, addito tamen reditu ex Ægipto...

Entretien sur la fermeté (p. 32).

sieurs qui seront bonnes à dire... Et tout ainsi qu'en un tableau, ou un homme fait ou bien un geant est representé combattant ou faysant quelque autre action, il est bien plus aysé de remarquer les traits de la peinture, que non pas en un autre ou est representé quelque petit corps, ou plusieurs petits ensemble qui sont en action (car il faut plus de temps pour observer tous les petits tours, entorses, plis et replis, lineaments et semblables observances qu'il faut faire en la peinture, que non pas au premier; car a ceux-ci l'on descouvre autant de fois que l'on les regarde quelque chose de nouveau, ou au contraire il est facile de descouvrir du premier coup ce qui est au plus grand tableau) ; de mesme aux autres mysteres qui nous sont representés ou se trouvent Nostre Seigneur, Nostre Dame, Saint Joseph, les Pasteurs, les Roys Mages qui viennent adorer Nostre Seigneur, il est facile, ce semble, de descouvrir du premier coup les mysteres qui sont cachés sous cette peinture ; mais il n'est pas si aysé de le faire en ce petit tableau raccourci qui nous represente une peuplade si grande de petits enfants qui estans tous assemblés semblent estre une petite formilliere. Pour beaucoup de temps donc que nous mettons a considerer ce qui nous est representé en ce mystere, tousjours neantmoins il nous reste quelque

Entretien sur la fermeté (p. 32).

chose a descouvrir de nouveau, autant de fois que nous le regardons...

Voilà, de part et d'autre, une partie de l'exorde. Les religieuses de la Visitation qui ont recueilli l'*entretien* sur *la fermeté* ont très bien saisi, dans l'ensemble, cette manière agréable d'annoncer qu'on va traiter une seconde fois un même sujet. Il faut les louer de leur mémoire; on retrouve dans leur développement jusqu'à des mots du texte, comme *entorses*. Mais on remarque, à première vue, que le plan est bien plus précis que le développement. Il y a, dans le développement, une grande abondance de mots, et, qui pis est, de mots faibles, de redites, de négligences. Des phrases font double emploi. (Il est bien plus aysé de remarquer les traits de la peinture que non pas, etc... Car a ceux-ci l'on descouvre autant de fois que l'on les regarde quelque chose de nouveau ou au contraire il est facile de descouvrir du premier coup, etc... De mesme aux autres mysteres... il est facile, ce semble, de descouvrir du premier coup les mysteres). Il ne semble pas qu'il y ait proportion entre le nombre de mots et la chose, agréable peut-être, mais très simple à exprimer. Cela est d'un orateur disert, non d'un orateur éloquent. Les termes propres et techniques pour décrire une miniature: *umbrae, pourfilz, raccourcissemens, entorses*, deviennent, dans le développement, « petits tours, entorses, plis et replis, linéaments » ; sauf le mot « entorses » conservé, le reste est banal et quelconque. De nouveau, de vraiment intéressant, il n'y a que très peu de chose, deux expressions : *peuplade de petits enfants* et *fourmilière* qui sont une très heureuse et pittoresque manière de rendre cette expression générale et incolore : *tot personae parvae*.

Sermon autographe (p. 34).	*Entretien sur la fermeté* (p. 41).
Ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph dicens.	Je passe a la seconde consideration que je fais sur ceste parole

Sermon autographe (p. 34).

Quis angelus ? Non sane Christi, si commodi genitivum faciamus, sed Christi si possessive ; non enim indiguit custode Angelo, sed ministro : ergo Gabriel fuit...

Entretien sur la fermeté (p. 41).

de l'*Ange du Seigneur*, qui dit a Saint Joseph : Prens l'enfant, et ce qui s'ensuit... Il faut premierement sçavoir que quand on dit l'*Ange du Seigneur*, il ne faut pas entendre que ce soit comme l'on dit de nous autres, l'ange d'un tel ou d'une telle ; car cela veut dire nostre ange gardien, qui a soin de nous de la part de Dieu ; mais Nostre Seigneur, qui est le roi et le guide des anges mesmes, n'a pas besoin ou n'avoit pas besoin durant tout le cours de sa vie mortelle d'un ange gardien. Quand donc on dit l'*Ange du Seigneur*, cela se doit entendre ainsi, à sçavoir, l'ange destiné a la conduite de la maison et famille de Nostre Seigneur et plus specialement dedié pour son service et de la Tres Sainte Vierge.

Les expressions *génitif d'intérêt*, *génitif de possession* du texte original ne pouvaient guère demeurer telles quelles dans le sermon développé, sous peine de n'être pas comprises. Saint François de Sales a dû les rendre populaires. Mais quels efforts les rédactrices de cet *entretien spirituel* on faits pour expliquer cette chose si simple : que cet ange n'était pas un ange gardien, mais un ange serviteur et ministre, et quelle surabondance d'expressions faibles pour marquer cette différence ! Cela ne sent-il pas un peu le bavardage de quelqu'un qui ne sait pas bien ce qu'il veut dire ?

Sermon autographe (p. 46).

In Ægipto fuit circa sex annos, plus minusve. Nihil eorum dixit Evangelista quae ibi gessit Chris-

Entretien sur la fermeté (p. 53).

...Certes il faut finir, et par ce moyen vous laisser en Egypte avec Nostre Seigneur lequel,

Sermon autographe (p. 46).

tus. Fabrum contemplamini et ego quidem existimo quemadmodum Joseph parvulus somniabat qui tam egregius postea fuit somniorum interpres et David pascebat gregem qui tam belle pavit Israelem, ita Christus faciebat cruces, unde postea tam egregius fuit crucifixus et crucifixor...

Entretien sur la fermeté (p. 53).

comme je crois, comme aussi d'autres tiennent, commençoit dès lors a faire des petites croix, quand il avoit du temps de reste, apres avoir aydé en quelque petite chose a Saint Joseph, tesmoignant des lors le desir qu'il avoit de nostre redemption.

Ce rapprochement des deux textes nous démontre encore que les rédactrices des *Entretiens spirituels* ont affaibli, en essayant de le reproduire, le texte de saint François de Sales. L'imagination de saint François de Sales, amie des comparaisons et des symboles, a vu un rapport entre Joseph, de songeur devenu interprète des songes, et David, de pasteur de troupeaux devenu pasteur d'hommes, d'une part, et, de l'autre, Jésus, rédempteur par la croix, se préparant, dès l'enfance, au mystère de la croix qui est le fond même du christianisme. Il avait préparé cette comparaison; il n'est pas probable qu'il l'ait omise dans le développement. Qu'en reste-t-il dans la phrase des religieuses ? Un pâle et faible résumé. Surtout nous n'y trouvons pas cette étrange et belle alliance de mots : *crucifixus*, *crucifixor*, où le mot *croix* est pris au sens propre, comme instrument de supplice, et, au sens figuré, comme épreuve et moyen de purifier l'amour par la souffrance. Peut-être ces choses étaient-elles trop délicates et trop hautes pour être bien comprises et fidèlement reproduites par les pieuses rédactrices.

II

Un sermon, dont nous avons le plan ainsi intitulé: *1613. In vigilia Nativitatis ad Sorores Visitationis* [1], a été recueilli

1. T. VIII, p. 124.

par les religieuses de la Visitation [1]. Bien qu'il y ait, dans le développement, des parties étrangères au plan, l'ensemble des deux sermons se prête à une comparaison instructive, assez détaillée.

Sermon autographe (p. 124).

Ecclesia omnia movet ut magnitudinem festi futuri praedicet, ut constat ex officio adventus. Sed inter alia, in missae introitu, utitur verbis paululum inflexis quibus Moyses nuntiavit mannae pluviam Israelitis : Ex., 16. « *Hodie*, inquit, *scietis quia* veniet *Dominus*, *et mane videbitis gloriam* ejus ». Dic historiam usque ad verba Moysi (et nota obiter murmur filiorum Israel, qui libenter egressi sunt de Ægipto, ut plerique religiosi ex mundo, sed ubi tantisper sunt in deserto, id est, deseruntur, murmurant et recordantur carnium mundi) : *Vespere scietis quia Dominus eduxit nos de terra Ægipti, et mane videbitis gloriam* Domini. Quibus verbis Ecclesia significat Christum similem esse mannae ; et ita est : 1° quoad generationem, 2° quoad saporem. Unde duo dicam : explicabo breviter misterium Incarnationis ; secundo quomodo gustare debeamus omnes hoc misterium, maxime autem vos sorores...

Sermon recueilli (p. 1).

Hodie *scietis* quia *Dominus* veniet *et mane videbitis gloriam* ejus. *Vous sçaurez* aujourd'huy *que le Seigneur* viendra, *et au matin vous verrez sa gloire*. Vide Exod., XVI, 6, 7.

La tres sainte Eglise a accoutumé de nous préparer dès la veille des grandes solennités, à fin que nous venions a estre plus capable de reconnoistre les grands benefices que nous avons receus de Dieu en icelles... La tres sainte Eglise nous voulant donques faire préparer en la vigile du saint jour de Noël et comme une mere tres aymable, ne nous voulant laisser surprendre d'un si grand mystere, nous dit ces paroles : *Vous sçaurez* aujourd'huy *que* Nostre *Seigneur* viendra demain... Ces paroles sont tirées de celles que Moyse addressa aux enfants d'Israël lorsqu'il sceut le jour que Dieu avait destiné pour leur donner la manne dans le desert. Les ayant fait assembler, il leur parla donques ainsy : *Vous scaurez au soir* que le *Seigneur vous a retirés de la terre d'Egypte*, *et au matin vous verrez la gloire du Seigneur*... Il parle ainsy

1. T. IX, p. 1.

Sermon recueilli (p. 1).

comme si le Seigneur devoit venir en sa propre gloire, bien que nous sçachions tous que Dieu ne va et ne vient pas comme s'il avoit un corps...; neanmoins Moyse use de ces termes pour monstrer que le benefice de la manne estoit si grand qu'il sembloit que Dieu deust venir luy mesme pour la porter et distribuer aux enfants d'Israël. C'est pourquoy il prit soin de faire que les Israëlites se preparassent pour la consideration du grand benefice, pour se rendre plus digne de le recevoir. De mesme l'Eglise nous disant : « *Vous sçaurez* aujourd'huy *que le Seigneur* viendra » demain, ne pretend autre chose sinon de faire que nous enfoncions nos entendemens en la consideration de la grandeur du mystere de la tres sainte nativité de Nostre Seigneur.

Au premier coup d'œil, l'exorde du sermon recueilli paraît être d'une éloquence abondante, mais faible. A examiner parallèlement ces deux débuts, il semble bien que les religieuses de la Visitation n'aient pas bien compris le sujet même du sermon. L'orateur comparait la naissance de Jésus à la chute de la manne dans le désert. L'Église a pris les paroles par lesquelles Moïse prédit aux Hébreux la chute de la manne et les a détournées de leur sens propre, pour en faire l'introït de la messe de la veille de Noël (*verbis paululum inflexis*). Immédiatement, saint François de Sales voit un rapport entre la chute de la manne et la venue de Jésus. Autorisée par l'Église elle-même, son imagination s'empare sans scrupule de ce symbole poétique et gracieux : « Par ces paroles, écrit-il, l'Église

signifie que le Christ est semblable à la manne. » Voilà la grande idée, poétique et religieuse, du sermon. L'orateur a dû expliquer au début, de vive voix, comme il l'a fait par écrit dans son plan, pourquoi il choisissait ce symbole. La sœur Claude-Agnès de la Roche, qui a recueilli et rédigé ce sermon, ne l'a pas remarqué. Elle n'a vu qu'une chose, que l'Église nous prépare à la fête de Noël, comme Moïse a préparé les Hébreux à la chute de la manne (de mesme l'Église nous disant : *vous scaurez* aujourd'huy *que le Seigneur* viendra demain, ne pretend autre chose sinon de faire que nous enfoncions nos entendemens en la consideration de la grandeur du mystere de la tres sainte Nativité de Nostre Seigneur). « Ces paroles sont tirées de celles que Moyse addressa aux enfans d'Israël », nous dit la pieuse rédactrice ; mais elle ne nous dit pas pourquoi elles en ont été tirées, ni, en tout cas, quel rapport symbolique saint François de Sales a vu entre ces paroles et l'emploi que l'Église en a fait. Or c'était là la chose essentielle, d'où dépendait tout le sermon, qui permettait de le diviser très nettement (*quoad generationem, quoad saporem*), qui donnait à toutes les parties un lien sensible.

Après l'exorde du sermon recueilli que nous avons cité, commence un développement confus de plus d'une page sur la grandeur de ce mystère de Dieu fait homme, de l'homme fait Dieu, dont les hommes, dont les païens avaient eu quelque idée et que seuls les chrétiens ont vu réalisé. Puis, sans transition, sans le moindre indice d'un développement nouveau : « Dieu faisoit pleuvoir de nuit la manne dans le désert... » [1] ; et ainsi commence la première partie annoncée par ces mots du plan : « Unde duo dicam : explicabo breviter misterium Incarnationis... » Le sermon autographe unit étroitement, avec raison, le symbole de la manne avec l'explication dogmatique, explique le dogme par son symbole, et en rend ainsi l'intelligence plus facile ;

1. T. IX, p. 4.

le sermon recueilli sépare les deux choses. C'est l'erreur ou l'inadvertance ou l'inintelligence initiale qui se continue.

Sermon autographe (p. 125).

Quoad primum, tria tantum observo. 1° Num. 11, manna invisibiliter, nocte, descendebat de caelo. Sic Christus hodie nascetur nocte, invisibiliter, modo humanis mentibus incomprehensibili; totus e caelo, etiam corpus, nam etsi materia ex Virgine sumpta est, tamen virtute altissimi obumbrante et Spiritu Sancto superveniente, formata est, et modo caelesti nascitur, eo modo quo lux de caelo, quo etiam Verbum a Patre. Istudque misterium ut manna lumini solis liquefit, ignis obduratur; qui lumine caelesti vult penetrare, liquidus est, qui naturali curiositate obdurescit.

Sermon recueilli (p. 4).

Dieu faisoit pleuvoir de nuit la manne dans le désert pour les enfants d'Israël, et afin que les Israëlites eussent plus de sujet de luy en sçavoir gré, il voulut dresser luy mesme le festin et la table, car vous avez entendu que Moyse dit : *Vous sçaurez que le Seigneur vous a retirés de l'Egypte, et au matin vous verrez sa gloire.* Il faisoit donques descendre premierement du ciel une douce rosée qui servoit de nappe dans le desert, puis soudain la manne tomboit comme petits grains de coriandre. Et puis pour monstrer qu'il les servoit honnorablement comme on sert maintenant les princes a plats couverts, il faisoit pleuvoir une petite rosée qui conservoit la manne jusqu'au matin que les Israëlites la venoyent promptement cueillir avant que le soleil fust levé. Dieu voulant de mesme faire un benefice signalé et incomparablement aymable aux hommes qui vivent sur la terre comme en un desert, où ils ne font que souspirer et aspirer pour la jouissance de la terre promise qui est notre patrie céleste, vient luy mesme en personne nous l'apporter, et ce au plus fort de la nuit. Ce benefice n'est autre que la grace... C'est donques en l'obscurité de la nuit que Nostre Seigneur naquit et se fit voir a

Sermon recueilli (p. 4).

nous comme *un petit enfant couché dans une creche*, ainsy que nous le verrons demain.

Mais considerons un peu, je vous prie, comme cela se fit. La tres Sainte Vierge produisit son Fils virginalement, ainsy que les estoilles produisent leur lumiere. Or, Nostre Dame porte en son nom la signification d'estoille de la mer ou de l'estoille matiniere. L'estoille de mer c'est l'estoille du pole vers laquelle tend tousjours l'aiguille marine ; c'est par elle que les nochers sont conduits sur mer... Chacun sçait que les anciens Peres de l'Eglise, les Patriarches et les Prophetes ont tous regardé ceste estoille polaire et dressé leur navigation a sa faveur. Ç'a tousjours esté le nord de tous les nochers qui ont navigé sur les ondes de la mer de ce miserable monde... La tres sacrée Vierge est aussi cette estoille matiniere qui nous apporte les gracieuses nouvelles de la venue du vray soleil. Tous les prophetes ont sceu que la *Vierge* concevroit et enfanteroit *un enfant* qui seroit Dieu et homme tout ensemble... Luy qui estoit la pureté mesme eust-il peu diminuer ou entacher la pureté de sa très Sainte mere ? Nostre Seigneur est engendré et produit virginalement de toute éternité du sein de son Pere celeste... La tres Sainte Vierge produit son Fils Nostre Seigneur virginalement en terre comme il fut produit de

Sermon recueilli (p. 4).

son Pere eternellement au ciel... Cecy ne doit pas estre espluché ni consideré curieusement... C'est donc a juste rayson que la tres Sainte Vierge a un nom qui signifie estoille, car tout ainsy que les estoilles produisent leur lumiere virginalement et sans en recevoir aucun detriment en elles mesmes... de mesme Nostre Dame...

On a pu remarquer dans le sermon recueilli la description minutieuse de la chute de la manne que l'orateur compare à la manière de servir les princes « à plats couverts ». La rédactrice de ce sermon en a bien saisi tous les détails et s'y est même complue. Cette description est pourtant bien étrangère à l'indication du plan : *manna invisibiliter, nocte, descendebat de caelo.* Un seul mot, placé à la fin du développement et au bout d'une phrase, nous en fait souvenir : *et ce au plus fort de la nuit.* Mais, ce qui est plus grave, elle est étrangère au sujet propre du sermon ; elle semble un hors-d'œuvre, intéressant par lui-même, qui appelle sur lui l'attention, mais qui la détourne du sujet. On peut croire que l'orateur a rattaché cette description à son sujet ; la pieuse rédactrice n'a pas vu par quel lien, et tout son développement est une faute contre les lois d'une saine composition.

L'idée : *totus e caelo...*, si importante pour expliquer le dogme de l'Incarnation et que la comparaison de Jésus avec la manne amenait tout naturellement, disparaît dans la confusion du développement.

Cette autre idée toute voisine : *et modo caelesti nascitur eo modo quo lux de caelo*, était une comparaison entée sur une autre comparaison. Il naît comme tombe la manne. Il naît comme jaillit du ciel la lumière. La pieuse rédactrice a traité cette comparaison à part, comme si elle eût été

indépendante de la première. Et, sans doute, la faute n'en est-elle pas à elle, tout entière. Saint François de Sales a dû s'écarter lui-même de son sujet, de manière à être suivi difficilement. Le Christ naît, comme la lumière jaillit des étoiles. Mais la sainte Vierge n'est-elle pas une étoile? N'est-elle pas appelée *étoile de la mer*, *étoile matinière*? Voilà deux thèmes pleins de poésie. Pourquoi ne pas s'y arrêter? L'orateur ne manque pas l'occasion. C'est un gracieux hors-d'œuvre encore, et un nouvel exemple des digressions auxquelles il se livrait sans doute très souvent, dans ces sermons qui ressemblent à des causeries.

Immédiatement après : *eo modo quo lux de caelo*, dans le plan autographe, vient : *quo etiam verbum a Patre.* Cette nouvelle idée suit, sans transition, dans le sermon recueilli, la comparaison de la Vierge avec les étoiles : puis l'orateur revient, sans transition encore, à cette première comparaison : « C'est donc a juste titre que la tres sainte Vierge a un nom qui signifie estoille... » Voilà certes une explication qui devait logiquement venir au commencement, et elle vient à la fin.

Le développement est donc, dans cette partie, assez différent du texte original et la composition semble, de temps en temps, marcher tout à fait au hasard.

*
* *

Après cela, dans le sermon autographe comme dans le sermon recueilli, saint François de Sales va comparer la nature divine et la nature humaine de Jésus enfant, avec les substances dont se composait la manne, pain, huile, miel. Dans le sermon recueilli, comme nous venons de le voir, l'orateur comparait, et longuement, la Vierge Marie avec les étoiles ; depuis longtemps, il n'était plus question de la manne. Or, voici une partie nouvelle qui commence ainsi : « Je remarque en second lieu que la manne avoit

trois sortes de goûts[1]... » Il y a là un défaut de composition évident, et ce défaut semble trop grossier pour être attribué à saint François de Sales. Dans cette partie nouvelle, l'orateur suit d'un peu plus près les brèves indications du texte original. Il y a là surtout des comparaisons que la sœur Claude-Agnès de la Roche a très bien comprises et reproduites, parce qu'elles étaient à sa portée. En voici une qui nous paraît bien être de la manière gracieuse et raffinée de saint François de Sales :

Sermon autographe (p. 125).	*Sermon recueilli* (p. 7).
2° Manna duplicem substantiam habere videbatur... mellis, quod e caelo...	En ce tres beni Poupon se trouve la nature divine, la nature de l'ame et celle du corps. En la manne estoit le goust du *miel*, qui est une liqueur celeste; car si bien les abeilles cueillent le miel de sur les fleurs, elles ne tirent pourtant pas le suc des fleurs, ains cueillent et ramassent avec leur petite bouchette le miel qui descend du ciel avec la rosée, et seulement en un certain temps de l'année. De mesme, la nature divine de Nostre Seigneur vint et descendit du Ciel à l'heure mesme de son Incarnation sur cette benite fleur de la tres sainte Vierge Nostre Dame, où la nature humaine l'ayant recueillie l'a conservée dans la ruche des entrailles de la glorieuse Vierge l'espace de neuf moys, apres lesquels il a esté transporté dans la creche où nous le verrons demain.

Dans cette nouvelle partie encore, il y a eu quelque changement. Le texte original porte : « Manna duplicem

1. T. IX, p. 6.

substantiam habere videbatur, *panis oleati*, qui e terra et mellis, quod e caelo [1]». Le sermon recueilli change cet ordre et traite successivement : du goût du miel « qui est une liqueur céleste [2] » et représente la nature divine, du goût de l'huile qui « nous représente la nature de la très sainte âme de Notre Seigneur », du goût de la fleur de farine qui représente son corps adorable [3]. Grâce à cet ordre, le sermon recueilli a pu unir à ce développement l'idée de l'Eucharistie qui en était distinguée dans le plan : 3° « Manna venit in cibum hominum... [4] ». Et ce petit détail nous montre encore que saint François de Sales ne s'astreignait pas, en chaire, à suivre rigoureusement le plan qu'il avait préparé avant d'y monter.

Il s'écarte bien plus encore de son plan dans le second point, ainsi annoncé : « Explicabo... quomodo gustare debeamus omnes hoc misterium, maxime autem vos, Sorores [5] » Il disait, dans cette partie du plan, que l'Enfant Jésus doit être surtout aimé et goûté des religieux, et il s'ingéniait à comparer, point par point, l'état de cet enfant avec l'état religieux. De toute cette préparation très précise et très nettement divisée, il n'est resté, dans le sermon recueilli, que quelques détails.

Sermon autographe (p. 127).	*Sermon recueilli* (p. 11).
3° De obedientia. En ipse habet usum rationis et sapientiam infinitam ; tamen permittit se fasciis obstringi, circumligari, ponique ubicumque vult mater paterve.	Et tout ainsy que nous le voyons emmaillotté et serré dans des bandelettes et maillots par sa tres benite mere, il entend de nous inciter a bander et serrer toutes nos passions, affections, inclinations, et enfin toutes nos puissances tant intérieures qu'ex-

1. T. VIII, p. 125.
2. T. IX, p. 7.
3. *Ibid.*
4. T. VIII, p. 126.
5. *Id.*, p. 125.

Sermon recueilli (p. 11).

terieures... Voyez de grace ce tres doux Enfant lequel se laisse tellement gouverner et conduire par sa tres benite mere qu'il semble veritablement qu'il ne puisse en façon quelconque faire autrement ; ce n'est pour autre sujet, mes cheres ames, sinon pour nous monstrer ce que nous devons faire, principalement les Religieuses qui ont voué leur obeissance...

Sermon autographe (p. 129).

En ergo carissimae apes estis et habetisne regem ? Ecce parvulum Dominum, verum apum Regem ; illum circumstate, illum considerate, illum imitamini, et estote probatissimae oblatae.

Sermon recueilli (p. 13).

Mais dès qu'elles ont choisi Nostre Seigneur pour leur Roy, elles doivent, à guise de chastes avettes, ou abeilles mystiques, se ranger aupres de luy et ne sortir jamais de leur ruche, sinon pour la cueillette des exercices de charité qu'il leur commande de prattiquer à l'endroit du prochain; et soudain apres se retirer et ramasser aupres de ce Roy tant aimable.

L'orateur semble avoir pris comme au hasard, du plan qu'il avait préparé, quelques idées pour les adapter à un autre plan. Est-ce bien un autre plan, et n'est-ce pas le hasard qui préside à toute cette partie ?

Un long développement non prévu, sur les bergers de Bethléem et les exemples qu'ils donnent aux religieuses, commence ainsi : « Je remarque en passant que de tout le peuple alors en grand nombre à Bethleem, il n'y eut que des simples bergers qui vindrent saluer Nostre Seigneur [1] ». Un peu plus loin, l'orateur passe ainsi d'un

1. T. IX, p. 8.

développement à un autre : « O que nous serons heureux si nous l'imitons fidellement et nous suivons l'exemple qu'il nous vient donner. Mais qu'est-ce qu'il fait, ce tres doux Enfant ? Regardez-le couché dedans la creche... [1] ». Ou encore : « Qu'avons-nous de plus à dire sinon que le mystere de la Nativité de Nostre Seigneur est un mystere de la Visitation? [2] » Tout cela n'est certes pas d'une composition bien rigoureuse. Qui pourrait reconnaître la manière de saint François de Sales dans ce style lâche et diffus ? « Je considere que, outre cette rayson pour laquelle Nostre Seigneur voulut estre bandé et emmaillotté et sujet a sa tres sainte mere, de telle sorte qu'il se laisse manier, porter et emmaillotter tout ainsy qu'il luy plaist, sans temoigner nulle repugnance, il y a encores un autre sujet qui l'a meu a ce faire : c'est pour nous apprendre à gouverner et regir nostre troupeau spirituel, c'est a dire nos passions, nos affections et les facultés de nostre ame [3] ».

N'est-ce pas la pieuse rédactrice de ce sermon recueilli qu'il faut rendre surtout responsable de ce désordre et de cette faiblesse d'expression ?

III

Nous avons encore, dans les sermons recueillis, le développement [4] d'un plan de sermon sur l'oraison ainsi intitulé : *De oratione. Ad sorores Visitationis. Dominica 3 Quadragesimae, 1615* [5].

Quelques idées qui forment le début du plan sont développées à la fin seulement du sermon recueilli et en forment

1. T. IX, p. 9.
2. *Id.*, p. 11.
3. *Id.*, p. 10.
4. *Id.*, p. 46.
5. T. VIII, p. 166.

l'avant-dernier alinéa, et nous allons voir que le développement diffère beaucoup de la préparation.

Sermon autographe (p. 166).

Philo Judaeus, ut scribit Eusebius, scripsit librum *de Vita Contemplativa* seu *de Vita Supplicum*, quos et therapeutas (id est medicos, curatores), seu cultores interpraetatur. Vide Divum Dionisium, c. 6. *Hier. Ecclesiast;* cultores ibi appellat etiam monachos. Itaque monachi, cultores et supplices idem, oratores, oratio.

Sermon recueilli (p. 50).

Les anciens Chrestiens qui estoyent eslevés par Saint Marc l'Evangeliste estoyent si assidus à l'oraison, que pour cela plusieurs des anciens Peres les surnommerent les *supplians*, et d'autres les appellerent *medecins*, parce que par le moyen de l'oraison, ils trouvoyent remede a tous leurs maux. On les nomma encore *moines*, parce qu'ils estoyent fort unis ; aussi le nom de moine signifie-t-il unique.

Dans ces quelques lignes du sermon autographe, il y avait beaucoup d'érudition. L'orateur a-t-il trouvé qu'il y en avait trop et a-t-il simplifié ce qu'il avait préparé par écrit ? C'est possible. Il est possible aussi que les religieuses de la Visitation n'aient pas retenu exactement ce qu'elles n'avaient peut-être pas bien saisi. On ne voit pas bien d'ailleurs ce que vient faire, dans cet extrait du sermon recueilli, le mot *moines* et sa définition. On le voit beaucoup mieux dans le sermon autographe. « Ces termes : *moines*, *adorateurs*, *suppliants* sont synonymes ; ils éveillent tous trois la même idée de prière ». On comprend qu'il dise à des religieuses vouées à la prière, que *vie monastique* est synonyme de *vie de prière*.

Presque immédiatement après, dans le sermon recueilli, nous lisons : « Or l'oraison, suivant la plus part des Peres, n'est autre chose qu'une « eslevation d'esprit aux choses celestes » ; d'autres disent que c'est une demande ; mais les deux opinions ne se contrarient point, car en eslevant notre esprit à Dieu, nous luy pouvons demander ce qui nous semble estre necessaire. La principale demande que nous devons faire à Dieu, c'est l'union de nos volontés à

la sienne et la cause finale de l'oraison consiste a ne vouloir que Dieu[1] ». Ces quelques lignes représentent un long paragraphe du sermon original, où saint François de Sales comparait diverses définitions de la prière, prises de saint Bonaventure, de saint Grégoire de Nysse, de saint Chrysostome, de saint Jean Damascène, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Bernard[2]. C'était une partie très importante de son discours. La voici presque méconnaissable, dépouillée de son appareil d'érudition et reléguée, on ne sait pourquoi, à la fin du sermon recueilli, comme si l'orateur, se ravisant tout à coup, voulait revenir par un détour à ce qui devait être son sujet principal.

Citons encore, de part et d'autre, un passage important qui peut donner lieu à une comparaison utile.

Sermon autographe (p. 167).

Notate hos actus : cogitatio, studium, meditatio, contemplatio. Cogitatio similis muscis, studium aux hanethons, meditatio apibus, contemplatio regi apum.

Sermon recueilli (p. 47).

Quatre actions appartiennent à notre entendement : la simple pensée, l'estude, la meditation et la contemplation. La simple pensée est lorsque nous allons courant sur une grande diversité de choses, sans aucune fin, comme font les mouches qui se vont posant sur les fleurs sans en pretendre tirer aucun suc, ains s'y posent seulement parce qu'elles s'y rencontrent. Ainsy nostre entendement passant d'une pensée à une autre, bien que ces pensées soyent de Dieu, si elles n'ont une fin, loin d'estre bonnes, elles sont inutiles et nuisibles et apportent un grand empeschement à l'oraison. — Une autre action de notre entendement est l'estude, et celle cy se fait lorsque

1. T. IX, p. 50.
2. T. VIII, p. 167.

Sermon recueilli (p. 47).

nous considerons les choses seulement pour les sçavoir, pour les bien entendre et pour en pouvoir bien parler, sans avoir autre fin que de remplir nostre memoire ; et en cela nous ressemblons aux hannetons qui se vont posant sur les roses, non pour autre fin que pour se saouler et remplir le ventre. Or, de ces deux actes de nostre entendement nous n'en dirons pas davantage, parce qu'ils ne font pas a nostre propos. — Venons à la meditation. Pour sçavoir que c'est que la meditation, il faut entendre les paroles du roy Ezechias, lorsque la sentence de mort luy fut prononcée, laquelle fut depuis revoquée par sa penitence : « *Je crieray*, dit-il, *comme le poussin de l'arondelle, et mediteray comme la colombe au plus fort de ma douleur* ». Il vouloit dire : Lorsque *le petit de l'arondelle* est tout seul et que sa mere est allée querir l'herbe chelidoine pour luy faire recouvrer la veüe, il crie, il piole... Ainsy moy, ayant perdu mâ mere qui est la grace... Mais il adjouste : *Et mediteray comme la colombe*. Il faut sçavoir que tous les oiseaux ont accoutumé d'ouvrir le bec lorsqu'ils chantent ou gazouillent, hormis la colombe, laquelle fait son petit chant ou gemissement retenant sa respiration au dedans d'elle, et par le groulement et retour qu'elle fait de son haleine, sans la laisser sortir, en reussit

Sermon recueilli (p. 47).

son chant. De mesme, la meditation se fait lorsque nous arrestons nostre entendement sur un mystere duquel nous pretendons tirer des bonnes affections... La quatriesme action de nostre entendement est la contemplation, laquelle n'est autre chose que se complaire au bien de celuy que nous avons conneu en la meditation et que nous avons aymé par le moyen de cette connaissance.

Ces sortes d'images familières, prises de la nature, au moyen desquelles saint François de Sales traduisait si volontiers des idées abstraites, étaient à la portée des rédactrices de ces sermons. Elles semblent avoir bien compris et reproduit exactement celles-ci, jusque dans le dernier détail. On le voit assez, elles se complaisent dans ces sortes de comparaisons et elles les traitent comme de petits tableaux indépendants. Nous avons pu remarquer aussi comme saint François de Sales abandonne facilement le plan qu'il avait préparé. Il avait prévu une comparaison de la méditation avec les abeilles; mais au cours de l'improvisation, il se rappelle un mot d'Ezéchias, et il compare l'âme qui médite au *poussin de l'arondelle* qui *piole*, et à la colombe qui *fait son petit chant ou gémissement*. Pourquoi n'a-t-il donné que quelques lignes à la contemplation, qui est la plus haute forme de l'oraison ? Elle aussi, elle surtout, dirons-nous, méritait d'être expliquée par une image. Pourquoi l'orateur se borne-t-il à la définir en quelques mots abstraits, tout à fait dénués d'agrément littéraire ? Comme il avait omis et remplacé par une autre la comparaison prévue : *meditatio apibus*, a-t-il été embarrassé pour la comparaison : *contemplatio regi apum* qui en était la suite ? Ou bien y a-t-il eu, de la part de la rédactrice, oubli et omission ?

Si nous voulions résumer d'un mot l'impression générale donnée par ce parallèle entre le texte original et le sermon recueilli, nous dirions que le sermon recueilli nous paraît être un résumé pâle et faible, où le plan primitif, d'ailleurs incomplet, comme saint François de Sales nous en avertit lui-même (ita reliqui sermonem imperfectum) [1], ne se reconnaît qu'à grand'peine, où des détails seulement et surtout des comparaisons font reconnaître un peu la gracieuse manière et l'aimable originalité de l'écrivain.

*
* *

De cette étude minutieuse, nous pouvons conclure en toute sûreté, et le résultat semble appréciable, qu'on ne peut juger de saint François de Sales orateur d'après les sermons recueillis. L'abbé Lezat se trompe quand il dit des *Entretiens spirituels*, c'est-à-dire en partie des sermons recueillis, qu'ils « n'ont point été, il est vrai, écrits de la main de François de Sales », mais que « le soin particulier avec lequel ils furent recueillis et publiés par les religieuses permet de les considérer comme une reproduction fidèle des paroles du pieux évêque [2]. » Dom Mackey lui-même exagère, quand il dit des deux rédactrices des Entretiens et des Sermons, les sœurs Claude-Agnès Joly de La Roche et Marie-Marguerite Michel : « Douées l'une et l'autre d'une mémoire exceptionnellement heureuse, elles reproduisirent avec une fidélité remarquable les enseignements de leur bienheureux Père [3]. » Nous pouvons et nous devons même adhérer à ce jugement de M. Rébelliau [4] : « Si heureuse que fût la mémoire de la mère Agnès de La Roche..., il est toujours difficile d'admettre qu'elle pût

1. T. VIII, p. 168.
2. *De la prédication sous Henri IV*, p. 132.
3. T. IX, p. VIII.
4. *Art. cité*, p. 367.

« réciter mot à mot ce que le prélat avait prêché plusieurs jours auparavant[1] ; » comme à celui de M. Strowski : « ... On ne saurait compter toujours sur la fidélité de ces rédactions ; malgré leur bonne foi, leur attention, leur diligence, les religieuses se sont trompées à maintes reprises... Les analyses minutieuses des sentiments ne sont pas toujours bien comprises, et l'abondance des mots qui n'est plus excusée par le sens exquis et l'exacte description de la vie intérieure y devient un ennuyeux bavardage[2]. » Ces jugements, portés d'un peu haut et d'un peu loin, étaient surtout des impressions. Nous avons pu les appuyer sur quelques preuves assez solides. Mais il nous semble que M. Strowski se trompe à son tour, quand il rend saint François de Sales responsable de l'absence de composition que l'on remarque dans les sermons recueillis. « Et ce sermon n'est pas un accident malheureux dans son éloquence, écrit-il après avoir analysé le sermon authentique sur l'Assomption ; ceux que ses religieuses ont transcrits et conservés offrent le même caractère de diversité, et le lien qui rattache les idées y est toujours aussi extérieur, aussi accidentel, aussi ténu[3]. » Nous avons quelques bonnes raisons de croire que ses religieuses sont pour une bonne part dans cette diversité et cette confusion.

---

1. Lettre de Mme de Chantal sur la mort de la mère Agnès.
2. *Saint François de Sales*, pp. 143 et 144.
3. *Id.*, p. 160.

CHAPITRE SIXIÈME

L'ART DANS LES SERMONS LATINS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

SOMMAIRE

I. — Comment il conçoit et ordonne ses sermons latins; le choix de l'homélie fait par saint François de Sales, de préférence à tout autre genre de sermon, est pour beaucoup dans le désordre de ces sermons. — II. La vie, le pittoresque, la poésie des sermons latins. Excès: raffinement, bizarrerie, mauvais goût dans les images et les symboles pris de la Bible. — III. Les souvenirs de l'antiquité classique dans les sermons latins. La discrétion relative et le sens littéraire de saint François de Sales dans l'emploi de ces souvenirs.

I

Il y a une grande différence entre un sermon de saint François de Sales et un sermon de Bossuet. Qu'on essaie de comparer les deux prédicateurs, là où ils se sont rencontrés sur le même sujet; qu'on examine concurremment le fameux : *Depositum custodi* du 19 mars 1656[1], ou le *Sermon du mauvais riche* du carême du Louvre de 1662[2], et le sermon sur saint Joseph, du 19 mars 1612[3], ou le sermon : *De divite epulone, de divitiis et divitibus*, du 23 février 1617[4]; et, du premier coup d'œil, on verra que la distance est encore longue du sermon de saint François de Sales au sermon de Bossuet, s'il doit y avoir

1. *Œuvres oratoires*, éd. Lebarq, t. II, p. 121.
2. *Id.*, t. IV, p. 92.
3. T. VIII, p. 86.
4. *Id.*, p. 296.

« évolution » et progrès de l'un à l'autre. Ce qui frappe tout d'abord, chez Bossuet, c'est la régularité, la netteté, peut-être trop ingénieuse et artificielle, de la composition, et chez saint François de Sales, c'est la diversité, la multiplicité, la liberté et même la fantaisie la plus capricieuse.

Un prédicateur d'avent ou de carême peut arranger suivant un plan les sermons de cette station et les relier entre eux par un lien logique, traiter un seul sujet très vaste, ou plusieurs sujets qui aient entre eux des rapports plus ou moins étroits, de manière à former un ensemble imposant. Saint François de Sales l'a fait quelquefois, mais très rarement. Du carême de 1615, prêché à Annecy, il nous reste un sermon sur l'attrition [1], et un sermon sur la confession générale et la satisfaction [2]; « superest ut aliquid dicamus de confessione generali », lisons-nous en tête de ce second sermon ; l'orateur a donc traité de la pénitence dans une suite de sermons. Du premier carême de Grenoble en 1617, nous avons conservé trois sermons sur le jugement dernier : *De die judicii* [3]*; De judicio separationis et discussionis* [4]; le troisième, sur la *sentence* [5], qui se font suite l'un à l'autre. Du second carême de Grenoble, il nous reste cinq sermons sur la chute de saint Pierre [6]. Si l'on ajoute à ces discours le plan d'un sermon sur la communion, de 1604, prêché sans doute durant la station de carême de Dijon, devant un groupe d'âmes choisies [7], on peut dire que le reste des quatre-vingt-douze pièces latines que nous avons conservées, à dater de l'épiscopat de saint François de Sales jusqu'à sa mort, se compose uniquement et exclusivement de sermons sur

1. T. VIII, p. 163.
2. *Id.*, p. 169.
3. *Id.*, p. 253.
4. *Id.*, p. 257.
5. *Id.*, p. 261.
6. *Id.*, pp. 343-364.
7. *Id.*, p. 12.

des textes de l'Écriture, sur un psaume, ou sur l'évangile du jour, c'est-à-dire en un mot d'homélies. Saint François de Sales, ses sermons latins le prouvent amplement, est surtout un prédicateur d'homélies.

Assez communément, il choisit, pour le commenter et le paraphraser, l'évangile du jour. Du carême de Grenoble en 1617, il nous reste vingt sermons. Sauf les trois que nous avons signalés plus haut comme formant un tout, tous les autres sont des commentaires de l'évangile du jour. Il prêche, nous l'avons vu, six fois par semaine ; et il ne cherche pas bien loin ses sujets ; il les change, comme l'Église change ses évangiles. Les contemporains de Bossuet désignaient ses sermons par le texte initial et nommaient le *Surrexit Paulus* ou le *Depositum custodi ;* saint François de Sales désigne ses sermons par un texte important de l'évangile qu'il commente. Une table des matières pour le manuscrit du carême de Dijon, en 1604, est ainsi dressée : « Magister, volumus a te signum videre. — De piscina et aegroto. — De quis ex vobis arguet me de peccato. — De ductus est Jesus in desertum ut tentaretur... [1] ».

Il mêle parfois deux sujets différents dans une même instruction. Un sermon pour le lundi de la quatrième semaine de carême [2] porte ce titre significatif : « De Evangelio hodierno et de Samaritana mixtim ». Il va donc prêcher à la fois sur l'évangile de ce jour, qui raconte comment Jésus chassa les vendeurs du temple, et sur l'Evangile de la Samaritaine qui était celui du vendredi précédent et sur lequel déjà, sans doute, il a prêché deux fois, le vendredi et le dimanche. L'octave des saints Innocents étant une occasion de traiter le même sujet que le jour de la fête, il écrit : « Quare idem retractare animus

1. T. VIII, p. 2.
2. *Id.*, p. 89.

est, addito tamen reditu ex Ægipto[1] ». Prêchant sur saint Joseph, il annonce qu'il va parler de deux choses : 1° *le mariage de saint Joseph et de la sainte Vierge* ; 2° *la très sainte humilité par laquelle Joseph a caché l'excellence de ses privilèges et de ses vertus* ; « quae erunt duo puncta hujus sermonis » ; puis, comme cette fête tombe, cette année[2], au vendredi de la troisième semaine de carême, il ajoute : « quae concludam petitione aquae quam Samaritana petiit, ut etiam aliquid de Evangelio feriae dicam[3] ». Comment unira-t-il deux sujets si disparates ? Peu lui importe. Un autre jour, il achève un sujet qu'il n'a pu terminer la veille : « Heri relicta de Traditionibus nunc breviter tradenda sunt[4] ».

Dans un texte biblique, ce qu'il apprécie surtout, c'est une matière féconde en leçons utiles, quand même ces leçons seraient les plus diverses. S'il choisit pour la fête de saint Joseph le texte : *Justus ut palma florebit*, c'est surtout pour un motif qu'il exprime ainsi : « sed maxime quia uberem mihi profert materiam loquendi de sanctissimo matrimonio Joseph[5] ». Quelquefois il explique tout un évangile et il marque par des numéros d'ordre les diverses parties du développement. Un sermon sur la piscine probatique se divise en huit parties[6]. Un sermon sur la transfiguration se divise en quatre parties[7]. Parfois il s'attache à un détail très important du texte sacré qu'il commente, et néglige le reste. Au sujet du troisième dimanche de l'Avent, il écrit : « Pro exordio dicatur Evangelium ; cum autem perveneris ad locum : *Non sum dignus corrigiam calceamenti solvere*, affer interpreta-

1. T. VIII, p. 33.
2. 19 mars 1621.
3. T. VIII, p. 397.
4. *Id.*, p. 325.
5. *Id.*, p. 397.
6. *Id.*, p. 271.
7. *Id.*, p. 276.

tionem Cyrilli et Hilarii folio sequenti [1] ». Dans l'évangile où « la mère des fils de Zébédée » est en scène avec Jésus, lui demandant une place d'honneur pour ses deux fils, il court tout de suite à la réponse que fait Jésus à cette femme trop ambitieuse : « Incipiendum est a fine : *Non est meum dare* vobis [2] ». Un autre jour, il prépare de cette manière l'explication d'une parabole, celle du banquet d'où est expulsé celui qui n'a pas la robe nuptiale : « Haec autem parabola mira est. Nos primam partem breviter explicabimus ; secundam paulo pressius, ut minitante hieme vobis vestem faciamus [3] ». C'est-à-dire qu'il interprétera surtout, à sa manière, le sens de cette « robe nuptiale ». Le plus souvent il n'a pas, dans ses homélies, d'autre ordre que celui de sa libre fantaisie et du texte qu'il commente. La complexité du sermon est en rapport avec la complexité de l'évangile. Il n'impose pas à un sujet son ordre ; il laisse le sujet lui imposer le sien. S'il y a, dans ces sermons latins, de l'unité, c'est que le sujet le veut ainsi. Tel sujet évangélique l'invite à parler de l'impénitence finale [4], et tel autre de l'infaillibilité de l'Église [5] ou de la tradition [6]. Une fois au moins, à propos de la parabole du père de famille et de la vigne, nous trouvons la triple division qui deviendra bientôt classique [7].

Dans des discours ainsi composés, les digressions doivent être assez fréquentes, et elles le sont. Saint François de Sales ne laisse pas facilement échapper l'occasion d'exprimer quelque idée utile que le hasard lui suggère. Développe-t-il ce lieu commun : la mort n'épargne personne ? il ajoute, comme s'il n'y avait pas

1. T. VIII, p. 123.
2. *Id.*, p. 9.
3. *Id.*, p. 108.
4. *Id.*, p. 6.
5. *Id.*, p. 284.
6. *Id.*, p. 320.
7. *Id.*, p. 391.

pensé d'avance : « atque ex hac occasione memoriae vestrae commendo memoriam mortis vobis esse necessariam [1] ». Une veille de Noël, dans un sermon que nous avons cité déjà pour un autre motif, il rapporte les paroles de la Genèse auxquelles est empruntée l'*introït* de la messe et qui lui donnent occasion de comparer la naissance de Jésus à la chute de la manne. Il écrit : « Dic historiam usque ad verba Moysi ». Mais l'idée d'une digression lui vient à l'esprit. Un détail de cette histoire de la Genèse est un prétexte à parler des religieux qui regrettent le monde ; comment le négliger ? Il ajoute donc entre parenthèses : « Et nota obiter murmur *filiorum Israel*, qui libenter egressi sunt de Ægipto, ut plerique religiosi ex mundo, sed ubi tantisper sunt in deserto, id est, deseruntur, murmurant et recordantur carnium mundi [2] ». A propos de ce début de l'évangile des Saints Innocents : « Ecce Angelus Domini... », il écrit : « Dicam pauca de angelorum custodia [3] ». La digression terminée, il revient à son sujet familièrement, comme en conversation. Dans un panégyrique de saint Louis, après avoir parlé de la piété et des autres vertus du saint roi, il nous avertit sans détours qu'il revient à la piété : « Redeo ad pietatem [4] ». Il nous avertit, sur le même ton de causerie familière, qu'il aurait encore, si le temps le lui permettait, telle idée à exposer, mais qu'il est temps de passer à autre chose : « Vere Deus ! Olim Christiani erant sancti et sani... Tunc erant oves, nunc haedi halitu foetido... Sed de iis satis [5] ». C'est là proprement le ton de l'homélie, celle des premiers siècles de l'Église, quand l'évêque commentait devant le peuple une page de l'Écriture sainte qu'un clerc venait de lire à haute voix.

---

1. T. VIII, p. 341.
2. *Id.*, p. 124.
3. *Id.*, p. 34.
4. T. VII, p. 467.
5. T. VIII, p. 197.

A tous les genres de sermons, saint François de Sales a préféré l'homélie ; l'étude de tant de sermons latins que vient de publier, pour la première fois, l'édition Mackey ne permet aucun doute à cet égard. Depuis le début de son épiscopat, c'est-à-dire depuis 1602, on ne trouve plus, dans son œuvre oratoire authentique, que des homélies préparées en latin. Choisissant l'homélie, il en a adopté les lois. Or, la variété, et, pour tout dire, le désordre sont comme de l'essence du genre. On ne se figure pas ces beaux sermons de Bossuet sur saint Joseph ou sur le mauvais riche, improvisés d'après un simple plan, pour le détail de la forme aussi bien que pour les idées. Ils demandent, ils exigent une méditation trop sérieuse, un soin trop attentif; ils veulent être écrits jusque dans le détail; on ne peut se les représenter autrement que rédigés avec art. Il faut à saint François de Sales une méthode moins sévère, qui lui permette de s'entretenir pendant une heure avec son auditoire, de causer familièrement pendant une heure avec les âmes. Saint François de Sales enfin est surtout directeur de conscience ; il sait que parmi les centaines, les milliers d'âmes qui l'entendent à la fois, il n'y en a pas deux qui se ressemblent tout à fait. Il ne veut pas traiter d'une seule question, ni de trois aspects d'une seule question. Il veut que son sermon soit divers et multiple comme son auditoire. Il veut instruire, diriger, corriger et guérir, à la fois, le plus grand nombre possible de ces âmes si diverses. « Le temps de l'homélie n'est plus », dira La Bruyère avec regret [1]. » Au commencement du XVII[e] siècle, saint François de Sales avait tenté de le faire renaître. C'est de quoi l'on ne s'est pas assez avisé jusqu'ici ; c'est de quoi l'on devrait tenir plus de compte, quand on compare sa méthode de composition avec la méthode régulière du cardinal du Perron qui l'avait

1. *De la chaire*, éd. des Grands écrivains, t. II, p. 221.

précédé et des prédicateurs de l'époque classique qui viendront après lui [1].

II

Saint François de Sales prêche simplement et familièrement ; mais cette simplicité, cette familiarité est singulièrement pittoresque et, de temps en temps, quand le sujet s'y prête, poétique. C'est là un des plus grands attraits de son éloquence ; c'est là le plus grand mérite des sermons latins que nous étudions.

Quelle fécondité, quelle variété, quelle surabondance d'action et de vie dans cette éloquence sacrée ! Quelle profusion de mouvements oratoires, de traits, d'esquisses, de tableaux, de dialogues, de peintures dramatiques de toutes sortes ! Et comme ce que nous en avons conservé nous fait regretter l'énorme quantité que nous avons perdue !

Ce sont tantôt, quand il enseigne, de vives et brusques apostrophes, des cris passionnés. Il interpelle la servante qui fut cause de la chute de saint Pierre : « O lingua procax, dicis quae nescis et dicendo incipis credere et credendo asseverare, viresque acquirit eundo [2] ». Il interpelle Hérode, meurtrier des saints Innocents : « Interim moritur Herodes. Quid fecisti ut regnares ? Occidisti pueros. Heu miser ! Peccatum tuum manet, regnum tuum non manet [3] ». Et ce sont tantôt des comparaisons inattendues, d'une hardiesse telle, dans leur familiarité, qu'il semble que personne n'eût pu les trouver que lui. Au sujet de ce même Hérode, voyez à quoi il compare les rois qui prétendent gouverner par la crainte, et non par l'amour, et comme il définit cet enfantillage : « Ut pueri in equis

1. Cf. Strowski, *ouvr. cité*, pp. 148, 153, 158.
2. T. viii, p. 350.
3. *Id.*, p. 36.

ligneis ambulantes, appellant equos, hinniunt eorum nomine, currunt, saltant, et pascuntur illa pueritia, sic regnum appellant timeri, cum tamen regnare sit amari [1]». — Le baiser de Rachel et de Jacob est une occasion de donner aux jeunes gens qui sont dans son auditoire cette leçon de morale générale : « Duplex similitudo : trahis funem alligatum portae monasterii exterius, et campana pulsat interius. ...Item admoves ignem catapultae exterius, et statim accenditur interius. Mittis piper inter labia, non urit; paulo post uret [2] » Il avait annoncé deux *similitudes* pour peindre le danger de ce baiser; en voilà trois; qu'importe! pourvu que l'on comprenne et que l'on sente bien ce qu'il veut dire. — Pour faire comprendre cette parole de l'évangile du dimanche de la Passion : *Qui ex Deo est, verba Dei audit*, il compose, dans une langue incorrecte, cette petite scène : « Pueri ludentes, si pater unius tussi tantum sonet levi, filius intelligit, caeteris non advertentibus [3] ». Il met en scène Nathan, récitant devant David ce fameux apologue, qui, après avoir éveillé doucement la pitié, se termine soudain par l'audacieuse et terrible moralité : *Tu es ille vir*; et, dans une courte allégorie, le prophète devient un médecin qui fait prudemment, à l'insu du patient, une opération douloureuse : « Nathan brachium mulcet, ligat, alibi visum sui aegroti distorquet, tum apostema secat [4] ».

Il est homme à sourire, même au milieu des sujets les plus graves. Pour rassurer son peuple, alarmé parce que l'ennemi est aux frontières, il commente gravement le psaume : *Qui confidunt in Domino*; puis, tout à coup, voulant prouver que les tribulations sont bienfaisantes, il les compare à un orage qui fondrait en pluie de perles :

1. T. VIII, p. 36.
2. *Id.*, p. 196.
3. *Id.*, p. 17.
4. *Id.*, p. 319.

« Vere tribulationes bonae sunt... Si tempestates fierent ex margaritis, plerique eas desiderarent in campis suis [1] ». — En expliquant l'évangile où un chef de synagogue demande à Jésus de ressusciter sa fille, il fait remarquer que l'affliction est bonne, puisqu'elle amène ou ramène à Jésus riches et pauvres ; puis vient cette saillie en latin macaronique : « Si sinagogus iste filiam sanam habuisset, erat autem *unica* (Luc. 8), il l'eut dorlotté avec sa mere [2] ».

De ces sermons latins, on pourrait dire comme des fables de La Fontaine, qu'elles sont une « ample comédie », où saint François de Sales représente de cent manières, selon le hasard des sujets, des circonstances, de sa libre fantaisie et de sa verve, l'humanité en général et son pays et son temps en particulier.

Les Madianites dormaient, quand Gédéon les attaqua. L'orateur leur compare les *mondains*, les *pécheurs débauchés ;* il interpelle et apostrophe hardiment et rudement ces Madianites, qui dorment dans l'oubli de la mort toujours aux aguets : « Heu me ! Satis cogitamus, sed non recogitamus... Dic mihi, superbe, dic, avare, gulose, nominis quaesitor [3]. » — L'Église rappelle cette grande et terrible leçon : « Memento quia pulvis es ». Et c'est pourtant le corps destiné à retourner en poussière que l'on soigne et que l'on pare, et non l'âme immortelle: « Nos plerumque gloriamur in corpore, de anima nihil solliciti. Pulvis, pulvis, pulvis, quid gloriaris ? On se mire avant que de sortir ; nul ne fait l'examen de sa conscience. De vestitu corporis cogitamus, de vestitu animae nihil [4] ». — De l'histoire du massacre des Innocents, il revient vite à son auditoire. Le passé raconté par l'évangéliste ne l'intéresse que par rapport au présent. Hérode cherche l'enfant

1. T. VIII, p. 183.
2. *Id.*, p. 151.
3. *Id.*, p. 81.
4. *Id.*, p. 124.

pour le perdre. Voilà une image du drame qui se passe peut-être au fond des consciences, ici, dans cette église d'Annecy où un grand nombre de fidèles se sont confessés et ont communié récemment. Et ce drame, le voici en quelques traits : « Quis est iste Haerodes...? Satan est... Ecce in hoc festo Nativitatis Christum suscepistis. Luxuriosus ille confessus est et Christum suscepit, et ecce Haerodes immittit cogitationem turpem vel blanditias; *ecce Angelus* : Fuge, fuge. Alius confessus est se blasphemasse et suscepit puerum; immitit Haerodes : Lude, etc. Videte dum Christus adhuc tener est[1] ». — Les présents des rois mages lui donnent occasion de peindre, sous un autre aspect, l'humanité qui se trompe elle-même, et qui colore, par de beaux prétextes, son manque de générosité. Les mages ont donné ce que l'Arabie leur fournissait. Nous aussi, nous devons donner du nôtre, et maintenant, sans nous soucier de ce que nous donnerions plus tard, ou si nous étions dans une autre condition. « Fili mi, quare non es devotus ? Ero devotus in senectute. Deus bone! Quis scit utrum senescas? Alius : Si essem Capucinus, honorarem Deum : *honora* Deum *de tua substantia*. Si essem dives, darem etc.; *honora* Deum *de tua* paupertate. Si essem doctor, etc.; *honora* Deum *de tua* simplicitate ». Et puis, il faut approprier ses présents à la condition de celui qui doit les recevoir. « Vides Christum famelicum, tu das illi preces; vides Christum infamatum, das illi pecuniam; vides Christum afflictum, quid tibi est[2] »? Des peintures dramatiques de ce genre, et il y en a plusieurs dans les sermons latins de saint François de Sales, rappellent ce qu'il y a de plus éloquent dans la manière de Bossuet.

Ces sermons sont une revue ou une satire des défauts

---

1. T. VIII, p. 34.
2. *Id.*, pp. 40 et 41.

de ses contemporains, de ses compatriotes, de ses ouailles en particulier.

Parmi ceux qui viennent à l'église, il y en a, hélas! qui s'y tiennent comme dans un lieu profane. Saint François de Sales prêche à Chambéry sur Jésus chassant du temple acheteurs et vendeurs, et tout à coup, il s'écrie : « Sed jam, o expergiscimini, Fratres! Qui angelis non pepercit propter unam malam cogitationem factam in templo, quomodo vobis parcet facien*tes* cachinnos ?... Ego specialiter adjuro vos, ut templis reverentiam habeatis, vos nobiles civitate, vos mulieres, etc. Camberium est exemplar totius Sabaudiae [1] ».

Parmi les défauts que sainte Geneviève a méprisés ou ignorés, la vanité féminine est en bon rang. A propos de cette femme, il ne manque pas de parler des femmes de son auditoire. Il cite l'exemple de celles de l'Ancien Testament qui, d'après l'Exode, ont sacrifié leurs miroirs pour qu'on en fît un grand vase d'airain, servant aux cérémonies du culte. L'occasion est bonne pour dire aux femmes de son auditoire qu'elles s'enlaidissent et se damnent par vanité : « Ut si les dames darent hujusmodi specula aurea et ornata, quibus se tam inaniter aspiciunt ad cerusam et alia unguenta vultibus suis imponenda [2] ». Voilà, en deux mots, un petit tableau digne de La Bruyère. En voici un autre, digne aussi d'entrer dans le chapitre *des femmes*, où l'orateur sacré appelle les choses par leur nom avec une liberté qu'on ne connaissait plus à la fin du XVII[e] siècle. Parlant de Rachel qui, après avoir reçu le baiser de Jacob, court annoncer à son père Laban l'arrivée de son parent, il dit : « Prudens puella; utinam sic facerent omnes. Vobis blanditur aliquis, statim renunciate patri aut matri ne decipiamini. Hoc modo, ut libere dicam, non

1. T. VIII, pp. 94 et 95.
2. *Id.*, p. 385.

tot deciperentur: sed non renunciant, donec intumescens venter denunciet[1] ».

Il se plaint de l'honneur du monde qui *annoblit des vilains et des canailles*, c'est-à-dire qui déguise le vice en vertu, et il s'écrie: « *Vidi servos* ambulantes *in equis*, et dominos eorum *ambulantes* super terram[2] ». Dans un ordre d'idées tout voisin, il s'indigne de la sottise de l'opinion qui honore outre mesure le comédien: « Et nunc, proh pudor! les balladins et balladines sont en honneur[3] ».

Les religieux, les gens d'église ne sont pas à l'abri de cette satire oratoire. Ils ont même, sans doute par hasard, dans les sermons latins qui nous restent, la part la plus considérable.

Rachel, dit-il, *venait avec les brebis de son père*. Et aussitôt, il s'adresse à ses frères dans le sacerdoce (*fratres et coadjutores mei*), pour leur prêcher le dévouement à leurs ouailles et la résidence: « Debemus et nos esse cum ovibus amore, benevolentia, animo et corde[4] ». Jésus chassait les vendeurs du temple. N'y a-t-il pas encore, autour du temple et dans le temple, de honteux trafics? Les cures ne sont plus regardées comme des charges d'âmes, mais comme des bénéfices que l'on achète et que l'on exploite pour le profit: « Heu, sed nunc non venduntur in templis oves, boves, etc., sed ipsa templa venduntur; on en traite, confidentiae. Un tel porte le benefice, et l'autre l'emporte; l'un est careme et l'autre prenant. O abominatio desolationis ![5] » La maison de Dieu est profanée par les gens de la maison eux-mêmes. Et ce sont ici de vrais cris de douleur, qui durent être en chaire singulièrement pathétiques: « Heu, quam irreverenter, nos ipsi

1. T. VIII, p. 198.
2. *Id.*, p. 243.
3. *Id.*, p. 242.
4. *Id.*, p. 193.
5. *Id.*, p. 332.

ecclesiastici in ecclesia... Vestitus noster, mores prophani, officia male persoluta... [1] ». Ailleurs, saint Pierre, reniant son maître dans l'*atrium* du grand prêtre, lui rappelle la cour, et les abbés et prélats de cour, si peu chrétiens, et il s'écrie : « O curia, quot Petros occidis ! Omnes in curia conspirant contra Petros [2] ».

Qu'il est à regretter que toutes ces *applications*, selon le mot de Vaugelas [3], ne soient qu'à peine indiquées et plutôt annoncées que faites ! On a pu voir combien cet art est pittoresque et même *réaliste*. On a pu juger de l'intérêt, de l'attrait, de la puissance d'action et d'influence qu'il dut donner à la prédication de saint François de Sales.

Nous venons de voir le moraliste, le satirique, le peintre de portraits. Il y a aussi, çà et là, dans ces sermons latins, de la poésie pure. La poésie est un des principaux charmes de l'écrivain, de l'auteur de l'*Introduction de la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*. Même à en juger seulement par les sermons latins, c'est un des traits de l'orateur. Sainte-Beuve a dit de l'écrivain : « Il y a une certaine gaieté, un certain vermeil riant dans tout ce qu'il... écrit [4]. » On pourrait ajouter : et dans tout ce qu'il dit. Et nous prendrions volontiers ce mot *gaîté* au sens de La Fontaine, qui ne l'entendait pas de ce qui excite le rire, mais de l'air agréable et poétique qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. La nature, et, de préférence, tout ce qu'il y a, dans la nature, de plus gracieux, l'aube, l'aurore, les lis, les roses, les fleurs de toute couleur et de tout symbolisme, les abeilles, les nids, les chants d'oiseaux, voilà où il puise très souvent, dans ces sermons latins, de quoi exprimer les idées les plus rebelles à la poésie.

1. T. VIII, pp. 332 et 333.
2. *Id.*, p. 353.
3. T. X, p. LXII.
4. *Port-Royal*, t. I, p. 239.

Un mercredi des cendres, il commente un mot de l'évangile du jour : « Thesaurizate autem vobis thesauros in caelo ; » faites-vous, dit-il à son auditoire, des trésors dans le ciel, non seulement des plus importants et des plus difficiles, mais des plus menus actes de vertu et de pénitence ; rien n'est à négliger, dans la vie spirituelle, de ce qu'on peut recueillir de bon çà et là, dans le détail d'une journée ; et voici de quelle forme il revêt ces abstractions : « Videbitis apes insidere rosis et liliis et maximis floribus, sed non minus congregant ex thimo et rosmarino et aliis minutissimis floribus, imo utilius ob multitudinem, et quia mel in illis vasis angustis felicius conservatur [1] ». — Comme la plupart des mystiques, il a une prédilection marquée pour le *Cantique des Cantiques*. Il y trouve une source très riche d'images et de développements poétiques. Un jour, il commente ce texte : *Favus distillans labia tua*, devant ses Oblates, ses chères religieuses de la Visitation, de fondation toute récente. Comment ne pas les comparer aux abeilles ? « Apes autem oblatae sunt. Egrediuntur et regrediuntur in domo Visitationis : nihil habent proprium. Sunt virgines, neque pariunt, sed advehunt foetum e caelo, ut nos per inspirationes multiplicamur. Obediunt, nam et canit una ut veniant ; mane surgunt ad sonitum campanae... En, ergo, carissimae apes estis ; sed habetisne regem ? Ecce parvulum Dominum, verum apum Regem [2] ». Et la comparaison, ou plutôt l'allégorie poétique, se poursuit longtemps encore. — L'avènement de Jean-Baptiste, précurseur du Messie, il le compare à un printemps que chantent tour à tour Marie, Elizabeth, Zacharie. « Ut aves venuste garriunt tempore veris, sic hoc in nativitatis Joannis Baptistae tempore, Maria, Elizabeth, Zacharia,

1. T. VIII, p. 50.
2. *Id.*, p. 128.

omnes vicini, et quotquot sancti postea exstitere. Sed audiamus Philomelam Angelum[1] ».

Quand le sujet s'y prête, c'est toute une scène poétique qu'il compose, comme dans tel sermon sur l'évangile de la Cananéenne[2]. L'imagination de l'orateur a travaillé sur cette réponse de Jésus : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens » ; et sur cette réplique : « Les petits chiens mangent les miettes... » Et Jésus devient le cerf que le chien fait lever, qui bondit, qui fuit, qui est aux abois, qui enfin se rend, et toute la scène évangélique se transforme en un symbole poétique auquel la forme dramatique ajoute sa force expressive et son intérêt.

Parfois le sermon a non seulement la riche imagination, mais le mouvement et le souffle du poème lyrique. Le carême a lieu au printemps, et il est tout naturel d'assimiler le renouveau de l'âme au renouveau de la nature. François de Sales n'y manque pas, et il prend pour point de départ encore le *Cantique des Cantiques* : « En jam hiems transiit ; imber abiit et recessit ». Il décrit cet hiver, meurtrier des âmes par la bonne chère, « carnifer et carnifex animarum ». Puis le mouvement lyrique commence : « Abeat tempus carnale et recedat ; pereant dies illi, nec computentur in annis, et oblivione aeterna deleantur. Veni, veni *tempus acceptabile* ; venite, venite, *dies salutis* : momenta vestra convertantur in horas, horae in dies, dies in hebdomadas, hebdomadae in menses, menses in annos, anni in secula et secula *in perpetuus aeternitates*[3] ». — Ailleurs, le mouvement est celui d'une prière ardente et tendre : « Quomodo a pulvere et cinere ad caelum pergam ? Eia ergo, advocata mea, scala caeli, mons Dei, chorda per quam Deus venit ad miseriam meam, fac ut per te miseria

1. T. VII, p. 436.
2. T. VIII, p. 266.
3. *Id.*, pp. 43 et 44.

mea accedat ad Deum... » Et ce mouvement dure longtemps, sur le même thème, mais changeant à chaque phrase de vocatif tendre et passionné, comme des litanies[1].

On l'a senti déjà dans les exemples que nous venons de citer, l'écueil de cette poésie c'est la subtilité. François de Sales est un poète, mais un poète raffiné, qui aime à l'excès la complexité et la recherche. Veut-on un autre exemple où ce défaut se montre pleinement ? Rien de plus gracieux que ce début d'une péroraison sur la Nativité de la Sainte Vierge. « Sed jam recens natam honoremus ejusque cunas celebremus, ut solent celebrari cunae magnorum quae consperguntur floribus *pour souhait et presage d'une vie fleurissante*. Sic et nos qui praesumus afferamus rosas[2] ». Mais l'orateur entre alors dans le détail le plus minutieux sur le symbolisme des fleurs, roses, lis, soucis, violettes, œillets; rien n'est plus artificiel et plus faux.

Et cela nous amène à parler d'un autre défaut littéraire de ces sermons latins qui n'est qu'une forme de cette même tendance à la poésie, au symbolisme, au symbolisme raffiné. On a fait remarquer justement[3] que comme les grands lyriques du XIX[e] siècle, avant eux et autant qu'eux, il a « le sens du symbole », qu'il excelle à découvrir des rapports entre les idées et les choses extérieures. Cela a été dit de l'emploi qu'il fait de la nature dans ses écrits. Cela pourrait être dit de l'emploi qu'il fait de la Bible dans ses sermons latins. La Bible est pour lui un immense répertoire d'images et de symboles de toutes sortes. Il y puise à pleines mains. Il traite la Bible comme la nature, avec cette différence que les images et les symboles que lui fournit la Bible ont à ses yeux un caractère plus sacré. Dès le moyen âge, on avait abusé, dans la prédication, des sens figuratifs de l'Écriture[4]. Ce défaut existait toujours

1. T. VIII, pp. 45 et 46.
2. *Id.*, pp. 145 et 146.
3. A. RÉBELLIAU, *art. cité*, p. 387.
4. P. JACQUINET, *ouvr. cité*, pp. 22-25.

au temps de saint François de Sales[1]. C'était une des formes du mauvais goût des prédicateurs de cette époque, du bel esprit qui régnait alors dans le sermon. Si le P. Coton[2] et le cardinal du Perron[3], entre autres, réagissaient contre cette mode, Pierre de Besse[4], Gaspar Séguiran[5], Valladier[6] continuaient de raffiner à l'envi sur les sens mystiques ou *accommodatices* les plus imprévus. Saint François de Sales a senti ce qu'il y avait de faux et de ridicule dans cet art de détourner les moindres paroles bibliques de leur signification propre, et de chercher dans les plus claires et, si l'on peut dire ainsi, les plus innocentes, une intention mystérieuse que l'esprit est réduit à deviner par de véritables tours de force. Il a conseillé à André Frémyot, dans sa fameuse lettre sur la prédication, de ne pas imiter « ceux qui allégorisent toutes choses », et, quand « il n'y a pas une grande apparence que l'une des deux choses ait été la figure de l'autre », de s'en servir seulement « par manière de comparaison[7] ». Ce qu'il a conseillé à André Frémyot est pour lui-même une sorte de principe littéraire. Il veut se donner les coudées franches, se rendre libre de tirer de la Bible toutes les images qu'il lui plaira, et, là où la tradition de l'Église ni les Pères n'autoriseront à voir un sens mystique et figuratif, de prendre au moins une figure de pensée ou de style, sans s'exposer au moindre reproche. L'exégète ne raffinera pas sur le sens de l'Écriture. Mais ce que l'exégète ne pourra pas faire, le poète le fera. Il prend ses précautions avec la critique; elle ne pourra pas plus reprocher à cet orateur sacré d'emprunter des comparaisons à la Bible, qu'elle ne

1. P. Jacquinet, *ouvr. cité*, p. 36.
2. A. Lezat, *ouvr. cité*, p. 128.
3. *Id.*, pp. 177-183.
4. P. Jacquinet, pp. 24, 36, 43.
5. *Id.*, p. 53.
6. *Id.*, p. 59.
7. T. xii, pp. 309 et 310.

reproche à un poète d'en emprunter à la nature. Soit, mais encore faudrait-il que ces comparaisons, ces figures de pensée ou de style, ces allégories poétiques, qui ne se donnent pas comme des interprétations authentiques de la Bible, fussent employées avec discrétion et qu'elles fussent simples et claires. Or, elles abondent et surabondent dans les sermons latins, et il s'en faut de beaucoup, très souvent, qu'elles soient simples et claires.

Bien vite, on s'aperçoit que cette imagination poétique est une imagination ingénieuse. Après avoir, dans un sermon sur sainte Geneviève, rappelé, d'après l'Exode, que les femmes qui veillaient à la porte du Tabernacle offrirent leurs miroirs pour qu'on en fît un vase sacré, il dit : « Or, certum est Beatam Genovefam.... hujusmodi specula non dedisse, quae nunquam habuit, sed dedit mysticum speculum [1] ». Ce miroir mystique, c'est son exemple admirable, dans lequel nous pouvons contempler notre image intérieure. — Les murs de Jéricho tombent au son des trompettes ; Josué entre avec son armée ; tout est passé au fil de l'épée, sauf Raab, la courtisane, qui avait accueilli les espions. Jéricho, c'est l'âme du pécheur ; les murs, c'est le péché ; toutes les mauvaises habitudes sont tuées, « salva Raab, fide, quae excepit exploratores, id est verba. Meretrix, qui non fecit liberos fidei, id est, bona opera, sed adulterinos, id est mala [2] ». Raab, c'est la foi : elle a reçu les espions, c'est-à-dire le sermon convertisseur ; elle est *courtisane*, parce qu'elle n'a pas enfanté des enfants légitimes, c'est-à-dire de bonnes actions, mais des enfants adultérins, c'est-à-dire de mauvaises actions. — La grâce prévenante est une chose difficile à expliquer ; un symbole tout artificiel l'expliquera. « Nihil cogitante Rebecca, ecce Eliezer ad fontem petit ab ea, etc. Ecce prima introductio, audit nuntium, audit verbum ; deinde

1. T. VII, p. 386.
2. *Id.*, p. 365.

dat inaures aureas,... armillas,... vasa argentea et aurea ». Ces présents différents ont un sens symbolique différent. Les pendants d'oreilles, c'est le charme que l'on goûte aux premières paroles, aux premières avances de la grâce; les bracelets, c'est le pouvoir de répondre à ces avances, en invitant la grâce à demeurer, en souhaitant que ce charme continue ; les vases d'argent, c'est la crainte, et les vases d'or, l'amour que donne la grâce en échange du consentement [1].

Nous pourrions multiplier ces exemples. Nous pourrions citer telle assimilation des apôtres Jacques et Jean, surnommés *les fils du tonnerre*, à des nuées [2], telle explication d'un texte de Job, relatif à la Providence [3], telle interprétation du *Cantique des Cantiques*, appliqué à l'âme humaine [4] ou à la Sainte Vierge [5], telle interprétation de l'histoire de Rachel et de Jacob, appliquée à l'Église et au Christ, puis à l'âme, justifiée par la pénitence, puis à l'âme arrivée à la gloire [6], où l'orateur fait preuve de l'imagination la plus puissante et la plus subtile, mais qui sont souvent de pures énigmes et où il semble se jouer en plein mystère. Ce que nous avons cité suffit peut-être pour donner une juste idée de ce défaut littéraire.

La subtilité se retrouve en tout, chez saint François de Sales. Elle ne se distingue pas, elle est inséparable de ses plus belles qualités d'esprit. L'emploi qu'il fait des images bibliques dans ses sermons latins en est une preuve, entre beaucoup d'autres.

L'abbé Lezat défend saint François de Sales du reproche que lui faisait P. Jacquinet, d'avoir sacrifié à la mode, en particulier par « une interprétation raffinée de l'Écriture

1. T. VIII, pp. 365 et 366.
2. T. VII, p. 384.
3. T. VIII, pp. 89-95.
4. *Id.*, p. 80.
5. *Id.*, pp. 144 et 145.
6. *Id.*, pp. 192-201.

sainte » [1]. Les sermons latins donnent pleinement raison à P. Jacquinet contre l'abbé Lezat. M. Rébelliau disait, provisoirement, avant que la grande part de ces sermons latins eût été mise au jour : « Lui aussi, il s'ingénie, sur les faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, à « découvrir des gloses » qu'il est difficile de trouver « claires et naïves » [2]. Même après l'édition de ces sermons latins, ce jugement provisoire peut être regardé comme définitif.

III

Nous avons à étudier maintenant une autre forme de l'art de saint François de Sales dans les sermons latins, l'usage qu'il fait des souvenirs de l'antiquité classique.

Un des graves défauts de la prédication au XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], fut le mélange excessif et sans discernement du sacré et du profane, l'abus des souvenirs de l'antiquité classique, histoire, poésie ou mythologie, le pédantisme sous la forme particulière qu'il a revêtue au XVI[e] siècle. Il semble que les prédicateurs aient pris pour eux ce que, vers le milieu du XVI[e] siècle, Joachim du Bellay disait aux poètes : « Qu'il n'y ait vers où n'apparaisse quelque vestige de rare et antique érudition ». C'était le temps où *saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce parlaient alternativement*, où *les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères*, où *il fallait savoir prodigieusement pour prêcher très mal* [3]. Dans un sermon sur l'Ascension, Pierre de Besse, prédicateur du roi, très célèbre sous Henri IV, après avoir

---

1. A. Lezat, p. 229; P. Jacquinet, pp. 78 et 79.

2. A. Rébelliau, *art. cité*, p. 370.

3. La Bruyère, *Les caractères*, éd. Servois, t. II, pp. 223 et 224. — Sur ce grave défaut de la chaire, voir P. Jacquinet, pp. 44 et suiv., A. Lezat, p. 91 et suiv.

représenté Jésus-Christ montant au ciel sur un char tiré par les anges, rappelait que, selon la croyance des anciens, le char de Saturne était traîné par des serpents, celui de Bacchus par des tigres, celui de Neptune par des dauphins, celui du Soleil par des chevaux, celui de Vénus par des colombes [1]. Il appelait Jésus-Christ un vrai Persée et un vrai Bellérophon [2]. Ailleurs, dans un sermon sur la Passion, il l'appelle « ce fidèle Zopyre », « ce Scévola », « ce Codrus » [3]; et il explique amplement tous ces savants qualificatifs. Le P. Coton, confesseur et prédicateur favori d'Henri IV, qui est regardé, à juste titre, comme un réformateur du sermon, pour démontrer cette vérité banale que « la mort subjugue toutes choses », n'en énumère pas moins une quantité d'exemples de morts « par accidents inopinés », empruntés à l'antiquité [4]. Ce défaut littéraire est tout d'abord un défaut moral. Ces prédicateurs ont l'air d'être bien aises de paraître si savants ; leur vanité s'étale, autant que leur mauvais goût.

Pour la discrétion dans l'emploi des souvenirs profanes et païens, saint François de Sales l'emporte de beaucoup sur ses contemporains, à en juger seulement par ses sermons latins. Dans ces sermons, le sacré domine de beaucoup le profane. Rien de plus éloquent à cet égard que les chiffres. Dans cent vingt pièces inédites, toutes latines sauf cinq ou six, publiées pour la première fois dans l'édition Mackey, nous avons relevé un peu plus de cent vingt citations d'auteurs anciens ou allusions à des auteurs anciens, une par sermon en moyenne, et un peu plus de deux mille trois cents citations de la Bible ou allusions à la Bible.

Dans ces vingt ou vingt-cinq citations d'auteurs anciens

---

1. P. Jacquinet, p. 44.
2. *Ibid.*, p. 44.
3. A. Lezat, p. 99.
4. A. Lezat, pp. 124 et 125.

ou allusions à des auteurs anciens, un grand nombre d'écrivains de tout genre, grecs ou latins, sont représentés, des philosophes, Platon, Aristote, Plutarque, Epictète, Cicéron, Sénèque, des historiens ou des écrivains utiles à l'histoire, Hérodote, Diogène Laërce, Tacite, Suétone, Valère Maxime, un naturaliste et un conteur d'une immense érudition, Pline l'Ancien, des poètes, Virgile, Horace, Ovide. Ceux qui sont le plus souvent cités sont Pline l'Ancien, Plutarque, Virgile, Aristote; mais Pline l'emporte de beaucoup sur tous les autres. Plus de la moitié de ces citations ou allusions viennent de lui. Tous les auteurs anciens ne plaisent pas également à saint François de Sales; ils lui plaisent dans la mesure où ils sont utiles au sermon, et Pline, avec les vingt mille faits qui remplissent son *Histoire naturelle*, était à cet égard, hors de pair.

Il emprunte à l'antiquité ce qu'il appelle des *histoires profanes*[1]. Racontées par les anciens, ces *histoires* ont plus de prix à ses yeux, plus d'agrément pour ses auditeurs. Après avoir comparé le prophète Nathan, reprochant à David son péché, au chirurgien qui détourne l'attention de son malade et tout à coup perce l'abcès, il ajoute: « Ut ille chirurgus, de quo Seneca, l. 3, *de Ira*, qui filiam regis..., mammilla laborantem, scalpello percussit abdito intra spongiam qua apostema mollire videbatur[2] ». — Pour prouver que la prière vocale doit être courte, comparée à l'oraison mentale, il emprunte à Plutarque un exemple. « Demosthenes, audiens loquaculum : si multum saperes, non multa loquereris... Optimus modus orandi est orare paucis[3] ». — Dans une page sur la Providence, veut-il montrer combien il se sent inférieur à un tel sujet? il raconte, d'après Pline, que Protogène fit « un colosse

1. Lettre à André Frémyot sur la prédication, t. XII, p. 306.
2. T. VIII, p. 319.
3. *Id.*, p. 95.

couché en petit volume », et que pour « en signifier la grandeur », il peignit aussi de « petits garçons qui, avec des tiges d'herbes, mesuroyent son pouce ». Et il ajoute en latin : « Sic et ego hodie Providentiam comparo, cum sit incomparabilis et menti nostrae inscrutabilis[1] ». C'est ainsi que les *histoires profanes* ajoutent à ces sermons latins de la clarté, mais surtout de la familiarité, de la gaîté, du pittoresque. Quant aux *histoires naturelles*, comme il dit encore[2], ce sont les mêmes que nous retrouverons développées en si grand nombre dans l'*Introduction à la vie dévote* et dans le *Traité de l'amour de Dieu*, qui devaient être un charme pour les contemporains de saint François de Sales et qui nous font sourire aujourd'hui. C'est la même nature fabuleuse et fantastique. Saint François de Sales a un goût très vif pour la singularité, la rareté, même la bizarrerie. Ce goût que nous avons trouvé déjà, sous bien des formes, dans cette étude, nous le retrouvons ici encore. Que ces histoires soient *profanes* ou *naturelles*, saint François de Sales a sans doute le souci de les rendre utiles à son auditoire, de faire mieux comprendre ou plus facilement accepter par elles une vérité ; mais il les aime trop ; il les emploie à tout propos et même hors de propos. Pour prouver que l'ambition est le singe (*simia*) de l'humilité, voici, dans un seul alinéa et sans interruption, huit ou neuf exemples accumulés, des titres annonçant huit ou neuf histoires *profanes* ou *naturelles*, de Pline, de Tacite, d'Élien, de Diogène Laërce[3]. Si le pédantisme est quelque part dans les sermons latins de saint François de Sales, il est à coup sûr ici, dans l'emploi des *histoires profanes* ou *naturelles*.

Le pédantisme est beaucoup moins, on pourrait même dire qu'il n'est presque pas, dans les citations des poètes

1. T. VIII, p. 234.
2. Lettre à André Frémyot sur la prédication, t. XII, p. 307.
3. T. VIII, p. 294 et p. 11.

latins qui ornent ces sermons latins. « Leurs vers sont utiles, disait-il dans sa lettre à André Frémyot sur la prédication; les Anciens les ont parfois employés, pour devotz qu'ilz fussent, mesmes jusques a saint Bernard [1] ». *Leurs vers sont utiles*; encore faut-il les choisir à propos. C'est ce qu'il a tâché de faire, c'est ce qu'il a réussi à faire le plus souvent.

Le voici enseignant que la récompense éternelle dépassera infiniment notre mérite: « ... Minus meruimus quam accipiemus : ultra condignum... *Non feci furtum. Non pasces in cruce corvos* [2]. » C'est Horace qui explique pour lui le mot *condignum*; et ce vers est vraiment une définition par un exemple. La faute et le châtiment se font équilibre, comme la récompense et le mérite, et la fin du vers s'oppose aussi nettement que possible au commencement. « Je n'ai pas commis de vol — Tu ne seras pas, en croix, la pâture des corbeaux ».

C'est aujourd'hui la fête de l'Epiphanie, le jour des présents offerts à Jésus. C'est une croyance universelle qu'on tâche de se concilier la divinité, comme on se concilie les hommes, par des présents. Or, il y a un vers d'Ovide qui exprime très bien cette vérité générale; et saint François de Sales n'hésite pas à aller le chercher dans un livre bien profane pourtant, le *De arte amatoria*, pour l'employer à mieux exprimer une vérité utile à son auditoire et comme le purifier par cet emploi: « Munera, crede mihi, placant hominesque deosque [3] ». En outre, l'idée de *présents*, le mot *donum* rappellent facilement à un lettré le vers fameux de Virgile : « Quicquid id est, timeo Danaos et dona ferentes ». Saint François de Sales est occupé à répondre scolastiquement à ces questions : *quis? quid? cui?, etc.*, et à faire comprendre que le présent n'a pas

1. T. XII, p. 306.
2. T. VIII, p. 10.
3. *Id.*, p. 38.

seulement une valeur en soi, mais qu'il emprunte une grande part de son prix à celui qui l'offre. Pour le faire mieux comprendre, ne peut-on pas rappeler, familièrement et en souriant, je le veux, mais utilement et à propos, le vers de Virgile qui dit qu'il faut craindre les Grecs, même quand ils font des présents, que leurs présents peuvent être des embûches, qu'agissant en apparence comme des amis, ils peuvent être en effet des ennemis ? Et c'est ce qu'il fait[1].

Qui a plus vivement senti qu'Horace, et mieux exprimé que lui, cette vérité : que nous sommes tous égaux devant la loi impitoyable de la mort ? « Mors aequo pulsat [pede] pauperum tabernas ». L'orateur citera donc ce vers à propos de la veuve de Naïm, pleurant la mort de son fils unique[2].

C'est sous la forme la plus brève, une satire très forte de l'hypocrisie des mœurs, que ce vers de Juvénal : « Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt ». Saint François de Sales, ayant à dire que l'austérité sert parfois de masque à la corruption, a cru ne pouvoir mieux le dire que par les termes mêmes de Juvénal[3].

C'est un mot profondément humain que celui-ci : « Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem ». Or, saint François de Sales parle de l'humaine misère, et dit que l'enfant, condamné aux pleurs dès sa naissance, ne commence à rire et à reconnaître sa mère qu'après quarante jours ; et le vers de Virgile lui revient tout naturellement à l'esprit. Il manquerait, ce semble, quelque chose à son développement, s'il ne le citait pas[4].

Pour démontrer que la pensée de la mort est nécessaire, qu'il faut s'y préparer, qu'il faut tâcher de la voir avant d'être vu par elle, on pourrait sans doute se passer de ce

1. T. VIII, p. 39.
2. *Id.*, p. 341.
3. *Id.*, p. 385.
4. *Id.*, p. 141.

mot des *Églogues* de Virgile, devenu proverbe : « Lupi Moerin videre priores ». Mais il n'est pas inutile. N'y a-t-il pas là, en effet, une vive image, une « similitude » expressive qui est de tous les temps, pour peindre le danger de l'imprévoyance ? « Malheur à Moeris qui a été vu du loup, avant de voir le loup » [1].

Dans un sermon pour l'octave des Saints Innocents, de l'idée de la naissance de Jésus à Bethléem, il passe à celle de la naissance de Jésus dans une âme purifiée et redevenue innocente. A cette âme, il conseille de fuir Hérode, c'est-à-dire le démon. « Ecce Haerodes immittit cogitationem turpem... Fuge, fuge... » Et il cite ce vers des Églogues, d'un sentiment si profond et si tendre : « Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos ». Le charme, l'action fascinatrice du démon lui rappelle cet œil qui fascine les tendres agneaux. Il s'approprie ce vers, il prend pour lui ce : *teneros... mihi... agnos* ; et voilà encore une délicate image pour peindre l'innocence de l'âme, pareille à celle de l'agneau, et le danger que lui fait courir le tentateur, et la tendresse alarmée de l'évêque et du pasteur.

Dans un autre sermon où il décrit de nouveau l'éternelle tentation, il fait parler ainsi le démon : « Nolo malum cogites, sed audi ejus verba ; nolo credas, sed audi quam dulciter can*tat* juvenis ; nolo attendas ad obscena, sed vide... quam eleganter scribat ». Sous ces flatteuses paroles, se cache un piège. Subitement, l'orateur intervient pour crier : prenez garde. Et il emprunte pour cela le beau vers de Virgile : « Frigidus, o pueri, fugite hinc, latet anguis in herba ». Et c'est non seulement un cri éloquent, mais une image d'une exactitude admirable, où même le mot *pueri* peut être pris au figuré et traduire l'amour de saint François de Sales pour les âmes en péril [2].

---

1. T. VIII, p. 311.
2. *Id.*, p. 84.

Nous avons ainsi rappelé toutes les citations importantes des sermons latins, et nous croyons avoir montré qu'elles peuvent toutes ou presque toutes non seulement s'excuser, mais se justifier. *Leurs vers sont utiles,* disait-il ; lui, en tout cas, les a choisis avec un goût et un sens littéraire presque irréprochables ; il a joint l'exemple au précepte. C'est là une forme de son art que nous ne pouvions pas négliger. Si l'on juge de Pierre de Besse, de Valladier, de Gaspar Séguiran, du P. Coton, même du cardinal du Perron, par le portrait qu'en ont tracé P. Jacquinet et l'abbé Lezat, même en tenant compte d'un goût exagéré de saint François de Sales pour les histoires *profanes* et *naturelles*, prises de l'antiquité, saint François de Sales l'emporte, à cet égard, d'après les sermons latins qui nous restent de lui, sur les plus illustres de ses contemporains.

*
* *

Faisons la part des défauts de ces sermons, le désordre de la composition, la subtilité, le raffinement, la bizarrerie dans les images et les symboles empruntés à la nature ou à la Bible. N'oublions pas non plus que comme saint François de Sales n'écrit en latin que pour lui-même, la langue dont il se sert est souvent négligée, même incorrecte. Il n'en reste pas moins que ces sermons latins ont une assez grande valeur littéraire et artistique. Ils nous donnent une idée de l'action que saint François de Sales exerça par la parole, de son talent d'observateur, de peintre, de poète, de ce qui animait, colorait, échauffait son discours et qu'il eut jusqu'à l'excès, de sa manière familière et pittoresque, dans laquelle la littérature classique aura beaucoup à *ébourgeonner* et à *effeuiller*, pour employer une de ses images [1], mais dont peut-être elle aurait pu retenir plus qu'elle n'a retenu. « La précieuse, l'inépuisable

---

1. *Traité de l'amour de Dieu*, préface, t. IV, p. 8.

information que la sienne, dit M. Strowski, et que les moralistes y trouveraient à glaner ! Ce serait une merveilleuse anthologie que l'on tirerait de ces sermons. Un choix discret en saurait faire une œuvre unique, aussi vivante que celle de La Bruyère et moins artificielle, aussi pénétrante que celle de La Rochefoucauld, mais moins systématique, un vrai chef-d'œuvre »[1]. Cé jugement s'appliquait, sans distinction, à toute l'œuvre oratoire, alors connue ; restreignons-le aux sermons authentiques, et, dans les sermons authentiques, aux sermons latins ; les sermons latins ne le démentent pas, ils le confirment au contraire pour leur part.

1. *Saint François de Sales*, p. 183.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'HUMANISME DE SAINT FRANÇOIS DE SALES ET SES ÉCRITS FRANÇAIS

SOMMAIRE

I. L'humanisme et la correspondance. — II. L'humanisme et les sermons français. Le petit nombre de souvenirs de l'antiquité classique dans les sermons de saint François de Sales, relativement à ceux qui encombrent les sermons des prédicateurs illustres de ce temps. Importance du voyage et du séjour à Paris, de 1602, même au simple point de vue de l'humanisme. — III. L'humanisme et *Les Controverses*. L'humanisme et la *Défense de l'Estendart*. L'humanisme et les deux grands ouvrages de saint François de Sales. Ce qu'il faut penser de sa crédulité. Les comparaisons empruntées à l'antiquité dans l'*Introduction à la vie dévote*, leur nombre, leur qualité ; art et artifice. Les comparaisons empruntées à l'antiquité dans le *Traité de l'amour de Dieu* ; exactitude beaucoup plus grande ; poésie qui en résulte. Un caractère propre au *Traité de l'amour de Dieu* : la grande part des philosophes et moralistes anciens dans la composition de ce traité. — IV. Le souci de la forme dans les ouvrages français, résultat de son éducation d'humaniste. — La propriété des termes, les rapprochements de mots, les antithèses. — Les latinismes dans les trois ouvrages qui marquent trois époques de la langue de saint François de Sales : *Les Controverses*, l'*Introduction*, le *Traité de l'amour de Dieu ;* combien le dernier diffère, à cet égard, des deux autres.

Il nous reste désormais à rechercher quelles traces l'humanisme de saint François de Sales a laissées dans ses écrits français : la correspondance, les sermons, *les Controverses*, la *Défense de l'estendart de la sainte Croix*, l'*Introduction à la vie dévote*, le *Traité de l'amour de Dieu*, ce que ces divers écrits doivent de qualités et de défauts à la culture classique de saint François de Sales et, en particulier, à sa longue pratique de la langue latine.

I.

Dans la correspondance française, telle que nous l'avons, les souvenirs de l'antiquité entrent pour une si petite part, qu'à peine méritent-ils un peu d'attention. Nous trouvons deux souvenirs de Pline dans une lettre au président Frémyot, père de Madame de Chantal [1]. En deux endroits seulement, dans la volumineuse correspondance avec Madame de Chantal, saint François de Sales emprunte à Pline encore des « similitudes » poétiques, deux gracieuses comparaisons du cœur humain avec les *mères-perles* [2] et les « petitz oyselets » nommés alcyons [3]. Ces souvenirs de Pline, ces comparaisons empruntées à Pline, nous les retrouverons dans l'*Introduction à la vie dévote* et dans le *Traité de l'amour de Dieu*. En écrivant à André Frémyot et surtout à Madame de Chantal, saint François de Sales se prépare, sans le savoir, à écrire ses deux grands ouvrages de mysticité. Avec des gens lettrés et quand il s'agit d'affaires profanes, il s'échappe quelquefois à citer des auteurs anciens, mais très rarement. Dans une lettre à l'abbé commendataire de Notre-Dame d'Abondance, il cite avec à-propos un vers de la *Thébaïde* de Stace : « Il nous est arrivé une fascheuse nouvelle de la revolte et reddition de la ville d'Anvers entre les mains du comte Maurice. Elle n'est pas bien confirmée; neanmoins « Pessimus in dubiis augur timor [4] ». Dans une autre lettre, à Claude de Quoex, son compatriote et l'un de ses principaux correspondants, à propos d'un différend avec son grand ami, Antoine Favre, qu'il voudrait faire cesser, il cite habilement un mot de l'*Andrienne* de Térence : « A nostre

1. T. XII, pp. 329 et 331.
2. T. XIII, p. 209.
3. *Id.*, p. 127.
4. *Id.*, p. 49.

veüe, vous vous dires tout bellement vos raysons l'un a l'autre, et je vous donneray l'absolution a tous deux. Il ni a point de si parfaitte amitié qui ne se trouble quelquefois par quelque petit nuage lesquelz estans passés, *amoris redintegratio sunt*[1] ». C'est là tout ce que nous avons pu trouver de réminiscences de l'antiquité classique dans plus de cinq cents lettres, écrites depuis la période de jeunesse que nous avons particulièrement étudiée. Préoccupé de son objet propre, saint François de Sales ne s'en laisse pas détourner par ses goûts d'humaniste ; le souci de plaire cède au souci d'être utile.

Venons-en à l'œuvre de saint François de Sales qui s'adresse au public. Ce public, il le partage lui-même ainsi dans un curieux passage des *Controverses*, « selon l'ancienne division françoise », dit-il : « Il y a quatre sortes de personnes, les ecclesiastiques, les nobles, ceux de roubbe longue et le populas ou 3[s] estat : les trois premiers entendent le Latin ou le doivent entendre... Reste le 3[s] estat, duquel encores une partie l'entend ; le reste, pour vray, si on ne parle le propre barragouin de leur contrëe, a grand peine pourroit il entendre le simple recit des Escritures[2]. » C'est pour plaire à ce public du clergé, de la noblesse, de la robe, et de la partie cultivée et lettrée du tiers état, qu'il ornera ses discours et ses ouvrages français de souvenirs ou de citations de littérature ancienne ; et comme il se bornera le plus souvent à prendre à l'antiquité des images et des comparaisons, en donnant satisfaction au goût difficile des plus lettrés, il aura aussi l'avantage de se faire comprendre agréablement des plus ignorants, même de cette portion du *populas* qui n'entend bien que son propre baragouin.

1. T. XII, p. 113.
2. T. I, p. 184.

II

En étudiant ses sermons latins, nous avons remarqué une certaine discrétion dans l'emploi des souvenirs de l'antiquité classique. Cette discrétion, il semble l'avoir eue dès sa jeunesse. Dans soixante-trois pièces que nous avons conservées, du début de sa prédication à la fin de l'année 1602, nous n'avons relevé que trente-deux citations ou allusions anciennes. De ce nombre, une dizaine seulement appartient aux sermons qui précèdent le premier voyage de saint François de Sales à Paris, en 1602. Le reste se répartit entre les neuf sermons que nous avons conservés de cette année 1602. C'est à partir de 1602 seulement que l'on commence à rencontrer souvent dans les sermons des histoires ou des souvenirs de Pline. Il n'y en a pas moins de cinq dans les plans de deux sermons sur saint Jean-Baptiste, du 23 et du 24 juin 1602. Cette année 1602, si importante dans la vie de saint François de Sales, qui compléta sa « formation intellectuelle et religieuse », qui lui fit « trouver sa voie[1] », comme directeur d'âmes, qui fit de lui un écrivain français, fut peut-être aussi pour quelque chose dans cette habitude d'emprunter aux littératures anciennes des arguments ou de simples ornements, qu'il portera désormais dans ses discours et dans ses ouvrages. Il semble, en tout cas, d'après les chiffres significatifs que nous venons de citer, que s'étant trouvé alors pour la première fois en contact avec un auditoire particulièrement épris de littérature ancienne, il se soit un peu assujetti à la mode et qu'il ait dès lors pris un goût nouveau et contracté une habitude nouvelle.

En un temps où le pédantisme et la vanité littéraire régnaient dans le sermon, saint François de Sales sermonnaire ne fut pas exempt de ce mauvais goût. Dans un

1. F. Strowski, livre I, chap. VII.

sermon du 3 avril 1594, pour prouver que la chair, en lutte contre l'esprit, a des intelligences dans notre volonté, il dit : « Comme dans un cheval troyen, elle y fourre le mal et met sedition en nostre pauvre ame [1]. » Le *cheval troyen* est de trop à notre goût. — Qui s'attendrait à voir comparer la vérité chrétienne pour laquelle sont morts tant de « gens d'honneur » et de « martyrs très saints, » avec « cette fameuse Helene, pour la beauté de laquelle moururent tant de grecz et de troyens? » C'est ce que nous lisons dans un sermon de juillet 1597 [2]; il est vrai que saint François de Sales partage avec saint Augustin la responsabilité de cette faute littéraire. — Dans un sermon sur saint Pierre, du 29 juin 1593, nous trouvons la plus étrange comparaison de Jésus, regardant saint Pierre, crucifié la tête en bas, avec Narcisse contemplant, dans une fontaine, son image renversée : « Et si Narcisse qui n'ayma jamais aucune personne, fut si espris voyant sa propre ressemblance, combien plus Nostre Seigneur qui ne fit jamais qu'aymer [3] ». — Dans un sermon du 19 juin 1594, où il montre le pécheur placé « entre la damnation et la salvation », il cite un vers du sixième livre de l'*Énéide* dans lequel la Sybille montre à Énée une bifurcation de la route des enfers, vers le Tartare et vers les Champs Élysées. Et l'on peut trouver que le vers est assez justement appliqué ; mais il faut avouer qu'il y a là trop de bel esprit et un peu de vanité [4]. — Dans son premier sermon, du 6 juin 1593, il cite, à propos du Saint-Esprit, saint Thomas, Jérémie, le livre de la Sagesse, et, sans transition, quelques vers de Virgile, empruntés à la troisième églogue et au sixième livre de l'*Énéide*, sur la doctrine philosophique de l'âme universelle [5]. Et ce mélange du sacré et

1. T. VII, p. 161.
2. *Id.*, p. 321.
3. *Id.*, p. 44.
4. *Id.*, p. 192.
5. *Id.*, p. 6.

du profane est conforme aux pires traditions. — A ces citations d'auteurs anciens, ajoutons quelques comparaisons, trois ou quatre, empruntées aux *histoires naturelles* de Pline et d'Aristote [1]. En cherchant bien dans les sermons français, c'est-à-dire dans les neuf premières années de sa prédication, c'est tout ce que nous avons pu remarquer de plus semblable au pédantisme dont nous parlions. Avouons que c'est très peu et qu'il y a là un vrai progrès. Nous ne parlons pas de l'oraison funèbre du duc de Mercœur, prononcée le 27 avril 1602. Quoi qu'en dise l'abbé Lezat, il y a là quelques « profanes bagatelles » [2], des citations des *Tristes* d'Ovide, des citations de l'*Énéide*, un étrange souvenir du *voile de Timanthe*. Mais nous ne songeons pas à les reprocher à l'auteur ; c'est là de l'éloquence d'apparat ; ces ornements étaient comme de l'essence de ce genre un peu profane, et les auditeurs de saint François de Sales, l'élite de la ville et de la cour, ne regrettèrent sans doute qu'une seule chose, à savoir qu'il y en eût trop peu.

M. de Boisy, se plaignant que son fils, alors prévôt, prêchât trop souvent, lui disait : « De mon temps, il n'en était pas ainsi. Les prédications étaient bien plus rares ; mais aussi quelles prédications !.... On alléguait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix [3] ». M. de Boisy disait vrai, et, croyant blâmer son fils, il le louait.

III

Le premier en date des ouvrages de saint François de Sales, *Les Controverses*, n'est qu'un recueil posthume des feuilles volantes par lesquelles, au début de la mission

1. T. VII, pp. 51, 447, 451.
2. *Ouvr. cité*, p. 229.
3. CAMUS, *L'Esprit de saint François de Sales*, 3e partie, section 9.

du Chablais, au cours des deux années 1595 et 1596, il tâchait de remplacer les prédications que les huguenots se faisaient une loi de ne pas venir entendre. Ce premier écrit est, avec le *Traité de l'amour de Dieu*, le dernier en date de ses ouvrages, celui dont le style est le plus soigné. Mais rien n'y est pour l'ornement ; tout y est utile ; tout y est action. François de Sales est tout entier à son désir, à sa passion de convaincre. Tout autre souci cède à celui-là. Il cite Joinville et Philippe de Commines[1] ; il critique « la rimaillerie de Marot », auteur des Psaumes[2]; il cite quatre quatre fois et même très longuement « le sieur des Montaignes » ou « de Montaigne »[3]; il cite Ausone et se sert de deux vers de lui pour expliquer la définition du mot pape[4]. C'est tout ce qu'il y a de profane dans ce livre de théologie. Et cet élément profane contribue utilement, pour sa part, à l'argumentation théologique. François de Sales ne s'amuse pas à faire des citations de littérature ancienne. Son public de Thonon, sensible pourtant comme une petite ville de province au charme du beau style[5], n'a cure de l'antiquité. Lui-même n'a pas le temps de s'y attarder. Du reste, nous venons de le voir, il ne semble guère s'être préoccupé d'orner ses sermons de littérature antique avant son fameux voyage à Paris en 1602. Or, il en est des *Controverses* comme des sermons. Les *Controverses* sont-elles d'ailleurs autre chose que des sermons écrits, plus courts, plus vifs, plus soigneusement rédigés, de manière à compenser le « lustre » que « l'action, la voix, la contenance » « baillent » « à la parole » ?[6]

La *Défense de l'Estendart de la sainte croix*, qui fut

1. T. I, p. 181.
2. *Id.*, p. 185.
3. *Id.*, pp. 180, 182, 186, 328.
4. *Id.*, p. 301.
5. F. Strowski, pp. 98 et 99.
6. T. I, p. 4.

composée à la fin de la mission du Chablais et parut au printemps de 1600, est un ouvrage de bien moindre valeur littéraire; mais il a ce trait de commun avec *Les Controverses*, qu'on n'y trouve presque aucun souvenir de l'antiquité. Pline y est nommé une fois[1]; mais c'est pour une comparaison nécessaire. Virgile y est cité une fois, mais c'est parce que le sujet le demandait, et cette citation est, à elle seule, un argument. Pour expliquer que c'est une « solemnelle observation » de prier par l'élévation des mains, que c'est « une cérémonie toute naturelle », employée par toute les nations, il allègue l'autorité d'un ancien qu'il aime entre tous, Virgile, et il va chercher dans le premier et le troisième livre de l'*Énéide* deux vers qui peignent ce geste de la prière par *les mains tendues*[2].

De la *Défense de l'Estendart de la sainte croix* à l'*Introduction à la vie dévote*, dont la préface est datée du 8 août 1608, huit années s'écoulent. Ce sont huit années très importantes dans la vie de saint François de Sales, puisque c'est vraiment alors qu'il est devenu directeur d'âmes et qu'il a appris pratiquement la *dévotion* et l'*amour de Dieu* dont il va désormais tracer les règles. Or, durant cette période, surtout à dater du voyage de 1602 à Paris, nous l'avons vu employer très volontiers, dans ses sermons, rédigés tous dès lors en latin, des *histoires profanes* et des *histoires naturelles*, prises des auteurs anciens et, en particulier, de Pline. Nous nous étonnerons donc moins d'en rencontrer, en très grand nombre, dans l'*Introduction à la vie dévote* et dans le *Traité de l'amour de Dieu*. C'est dans la lettre à André Frémyot sur la prédication, datée du 5 octobre 1604, que nous trouvons ce mot sur les « similitudes » : « Elles ont une efficace incroyable a bien esclairer l'entendement et a esmouvoir la volonté... Celles qui sont tirees des histoires naturelles,

1. T. II, p. 179.
2. *Id.*, pp. 226 et 227.

si l'histoire est belle et l'application belle, c'est un double lustre[1] ». Ajoutons, car c'est bien la pensée de saint François de Sales, que le *lustre* est triple, pour lui et pour le public qui le lit, quand ces *histoires* viennent de l'antiquité.

On a reproché à saint François de Sales d'avoir manqué de critique dans l'emploi de ces comparaisons[2], d'avoir été naïf et crédule, d'avoir cru, sur la foi d'Aristote ou de Pline, à une nature extraordinaire et fantastique, et c'est ici, peut-être, qu'il convient surtout de faire mention de ce reproche. On peut répondre, avec Dom Mackey, que c'est là une condescendance au goût de son temps, qu'il cite les opinions communément reçues de son temps et ne les discute pas[3]. On peut aller plus loin et dire qu'il n'est pas dupe de ce merveilleux qu'il emprunte à la science d'Aristote ou de Pline. Cela paraît moins dans l'*Introduction à la vie dévote*, parce qu'il s'y est interdit les citations, dont *les doctes*, dit-il, *n'ont pas besoin* et dont *les autres ne se soucient pas*[4]. Il y en a bien cependant quelques-unes. Il nomme Aristote. Il nomme Pline. Il écrit : « Les champignons, selon Pline, estans spongieux et poreux attirent aysement toute l'infection qui leur est autour[5] ». Il écrit : « on dit que la tygresse.... » et il commence une comparaison. Mais, sauf un ou deux cas, en commençant ces comparaisons, il ne dit pas de qui il les tient, et cela lui donne l'air de les admettre sans discussion, sans même douter un peu de leur vérité. Dans le *Traité de l'amour de Dieu*, qui est un ouvrage plus savant, où il veut « rendre la *louange* » qu'ils méritent aux auteurs qui lui ont fourni les « grandes pieces dignes de quelque remarque[6] »,

1. T. XII, p. 313.
2. Cf. t. IV, p. LXXIX.
3. T. I, p. LXIII et t. IV, p. LXXIX.
4. T. III, p. 2.
5. *Id.*, p. 250.
6. T. IV, p. 10.

il est visible, çà et là, qu'il doute, qu'il laisse à Pline la responsabilité de ce qu'il avance d'après lui. Il écrit : « Imaginés-vous, Theotime, ceux qui tiennent en leurs bouches l'herbe scitique ; car, à ce qu'on dit, ilz n'ont jamais ni faim ni soif[1] ». Ou encore : « S'il est vray que le cameleon vive de l'air...[2] ». Il a exprimé son doute pour bon nombre de ces comparaisons ; là où il ne l'a pas exprimé, on peut croire cependant qu'il l'a éprouvé. Préoccupé avant tout de « l'attention au service des ames[3] », il n'a vu dans toutes ces *histoires naturelles*, souvent si extraordinaires, que l'utilité qu'on pouvait en tirer, sans se soucier de leur vérité, sans croire, la plupart du temps, à leur vérité.

Dans l'*Introduction à la vie dévote*, nous trouvons une trentaine d'*histoires* ou de *similitudes*, empruntées à Aulu-Gelle, à Aristote, mais surtout à Pline.

Il semble bien, à première vue, que François de Sales ait employé ces *histoires* comme un agrément et un attrait, pour faire lire par les gens du monde un ouvrage où il met la dévotion à la portée des gens du monde. Il en est un peu de cet attrait comme de la brièveté des chapitres, dont il se sert, consciemment et volontairement, comme d'un moyen ; « ceux qui sçavent que la fin d'un chapitre n'est guere esloignee du commencement, ilz entreprennent volontier de le lire...[4] ». Dans la préface de l'*Introduction à la vie dévote*, il n'y a pas moins de cinq souvenirs de Pline et un souvenir d'Aristote, et ce n'est sans doute pas par hasard. On peut, on doit même y voir une habileté d'auteur, et François de Sales commence vraiment à être auteur avec l'*Introduction à la vie dévote*. Ce n'est pas non plus par hasard peut-être que la première et la der-

1. T. IV, p. 266.
2. *Id.*, p. 266.
3. *Id.*, p. 13.
4. *Id.*, p. 12.

nière de ces comparaisons de la préface sont très longuement développées, celle de *la bouquetière Glycera* et celle de *la belle Campaspé*. C'est dans la partie de l'ouvrage la plus humaine, celle qui s'adresse au plus grand nombre de lecteurs, la troisième, « contenant plusieurs advis contenant l'exercice des vertus », que se trouvent presque tous les souvenirs anciens, dix-huit sur un peu plus de trente que contient l'*Introduction*. François de Sales n'a-t-il pas voulu attirer d'abord ses lecteurs à cette partie, et, par elle, faire agréer les quatre autres, plus spéciales, plus austères, se rapportant plus directement et plus étroitement à la vie dévote et mystique ? Après la première édition de « ce pauvre petit livre [1] », il promettait, dans une lettre, s'il *retournait sous la presse*, « de l'ageancer et accroistre de certaines pieces » qui devaient le rendre « plus utile au publiq [2] ». Dans une autre lettre, il déclare avoir ajouté à la première édition « beaucoup de petites chosettes [3] ». En particulier, il a séparé de la deuxième partie tout ce qui touche aux vertus, pour en faire une troisième partie ; et à cette troisième partie, il a ajouté une quinzaine de chapitres [4]. Or, ces chapitres nouveaux contiennent, à eux seuls, plus du tiers des souvenirs anciens disséminés par tout le livre. Sauf exception, il n'y en a qu'un seul par chapitre, et presque tous sont mis en bonne place comme pour illustrer le chapitre tout entier. Il y a un chapitre de cette troisième partie où il n'a ajouté que quelques lignes, mais c'est pour comparer, d'après Pline, sainte Élisabeth de Hongrie, dont la dévotion croissait « emmi les pompes et vanités », aux rochers du « lac de Riette [5] », qui « croissent estant battus des

1. T. XIV, p. 125.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, p. 186.
4. Troisième partie : chapitres I, II, IV, V, VI, VII, XVIII, XXI, XXII, XXIII, XXVIII, XXIX, XXXVIII, XL, XLI, plus quelques lignes du chapitre XXXIV.
5. Reate.

vagues[1] ». Perfectionner et compléter son œuvre était donc en partie, pour François de Sales, continuer de l'orner de souvenirs anciens en plus grande abondance.

Un trait commun à tous ces souvenirs anciens, à toutes ces *similitudes* venues d'Aulu-Gelle, d'Aristote, de Pline, c'est la rareté, l'extraordinaire, même le merveilleux, c'est-à-dire ce qui est propre à frapper vivement l'attention du lecteur.

Quelques-unes d'entre elles sont remarquables d'exactitude et très propres *à bien éclairer l'entendement*, comme il le souhaitait tout à l'heure. Il compare l'âme « vigoureuse et constante » qui « vit au monde », sans recevoir « aucune humeur mondaine », aux mères-perles qui vivent « emmi la mer, sans prendre aucune goutte d'eau marine », et aux « fontaines d'eau bien douce » qui sont « au milieu de la mer, vers les isles Chelidoines », et aux « pirausles » qui « volent dedans les flammes sans brusler leurs ailes[2] ». Il compare la dévotion qui n'empêche aucun devoir du monde, qui ne « gaste nulle sorte de vocation ni d'affaires », à l'abeille qui tire son miel des fleurs « sans les intéresser », qui les laisse « entières et fraisches », comme elle les a trouvées[3]. Il compare les hommes qui se font de la dévotion une idée en rapport avec leur « passion et fantaisie », à Arelius qui peignait « toutes les faces des images a l'air et ressemblance des femmes qu'il aymoit[4]. » Il compare l'amitié « fondée sur la communication des faux et vicieux biens », au *miel d'Héraclée de Ponte*, vénéneux, « parce qu'il est recueilli sur l'aconit[5]. » Pour prouver que personne ne donne *volontairement* de l'amour, sans en prendre *nécessairement*, il compare le cœur humain à

1. Chap. XXXIV, t. III, p. 253.
2. T. III, p. 6.
3. *Id.*, p. 20.
4. *Id.*, p. 14.
5. *Id.*, p. 195.

« l'herbe aproxis », qui « reçoit et conçoit le feu aussi tost qu'elle le void [1]. » Il compare ceux qui ayant « avalé » *l'orgueil, l'envie, l'ambition, la haine,* « ne voyent rien qu'ilz ne treuvent mauvais et blasmable », à ceux qui, pour avoir bu le suc de « l'herbe ophiusa », « cuident partout voir des serpens et choses effroyables [2]. » On pourrait citer d'autres exemples, la comparaison de la lionne et du léopard (p. 12), de Mithridate (p. 116), des lièvres blancs (p. 122), des boucs touchant les amandiers doux (p. 184), de l'agnus castus (p. 184), des champignons (p. 250), des rochers du *lac de Riette* (p. 253), des éléphants (p. 277), de l'herbe scitique (p. 322), d'Alexandre le Grand et de l'Arabie heureuse (p. 322). C'est plus de la moitié. Ces comparaisons, on l'a vu, on l'a senti, par quelques-unes dont nous avons, à dessein, rappelé le détail, outre un mérite de rareté et de justesse, ont aussi l'agrément poétique. Elles sont comme des épisodes dans un poème didactique. Elles reposent l'attention, en la détournant d'un sujet de spiritualité assez sévère par lui-même vers quelque image riante de la nature, au moins de la nature telle que les anciens l'ont vue ou supposée.

D'autres *similitudes*, une dizaine au moins, ont bien encore le mérite d'être des épisodes distrayants, et même gracieux et poétiques, mais non plus celui de l'exactitude. On sent que François de Sales a voulu les faire entrer, comme de vive force, dans ses chapitres, pour en augmenter l'attrait. Il faisait des recueils d'extraits d'auteurs anciens pour s'en servir dans ses sermons et ses livres, et, d'avance, il en indiquait l'emploi futur [3]. Les *similitudes* dont nous

1. T. III, p. 200.

2. *Id.*, p. 234.

3. Le monastère de la Visitation de Westbury on Trym, en Angleterre, possède un manuscrit de ces extraits. Il sera publié parmi les opuscules, dans l'édition en cours. Au sujet de ce manuscrit, je crois devoir citer ces quelques lignes d'une lettre, écrite d'Annecy par Dom Mackey, le 23 mai 1905 : « ... Les Sœurs [de la Visitation] ont dû se faire une règle inva-

parlons nous rappellent surtout cette manière de travailler. Ce n'est pas la mémoire seule qui lui fournissait à point nommé la comparaison dont il avait besoin. Ayant à traiter tel sujet dans un chapitre de son *Introduction*, il cherchait dans son recueil un trait qui pût entrer dans ce chapitre et se rapporter à son sujet. Assez souvent l'artifice est visible; la comparaison est, manifestement, un morceau rapporté ; peut-être même a-t-elle été introduite après coup, le chapitre étant terminé.

Nous n'avons pas le courage de blâmer le gracieux tableau de *la bouquetière Glycera* qui ouvre l'*Introduction à la vie dévote* et invite à lire le livre tout entier ; pourtant la comparaison est-elle exacte d'un bout à l'autre? N'y a-t-il pas là excès de développement, pour aboutir à cette idée assez banale que les « enseignements de dévotion » varient, mais que la dévotion reste la même [1] ? Il en est ainsi de l'épisode, gracieux aussi, de l'*unique Apelles* et de *Campaspé*, qui termine la préface. L'auteur se laisse entraîner un peu hors de son sujet par le plaisir qu'il y prend, et par l'envie qu'il a de plaire à son lecteur. La fin de la comparaison est de trop : « tellement... qu'Alexandre l'ayant reconneu et en ayant pitié la lui donna en mariage, se privant pour l'amour de luy de la plus chere amie qu'il eust au monde : *En quoy*, dit Pline, il monstra la grandeur de son cœur, autant qu'il eust fait pour une bien grande victoire ». De là cette application forcée à la dévotion dont l'auteur est épris : « Or, si jamais sa divine Majesté m'en void vivement espris, elle me la donnera en mariage éternel [2] ». On voit trop qu'il a cherché, au détriment du naturel et de la simplicité, à compléter la comparaison. — L'humilité doit tenir les vertus cachées,

---

riable de ne pas communiquer, ni à distance ni sur place, leurs pièces inédites, crainte de diminuer la valeur de leurs propres publications ».

1. T. III, p. 5.

2. *Id.*, p. 11.

excepté quand il faut les révéler pour rendre service au prochain. « En quoy elle ressemble a cet arbre des isles de Tylos lequel de nuit résserre et tient closes ses belles fleurs incarnates et ne les ouvre qu'au soleil levant[1] ». L'arbre, c'est l'humilité; les fleurs, closes *de nuit*, ce sont les vertus; le soleil, c'est la charité. Et pourtant les vertus n'appartiennent pas à l'humilité comme les fleurs appartiennent à l'arbre, et l'humilité est une vertu, au même titre que les autres, et la charité, vertu du dedans comme l'humilité et les autres vertus, n'a rien de commun avec le soleil dont l'action s'exerce du dehors. — « La cresserelle, criant et regardant les oyseaux de proye, les espouvante par une proprieté et vertu secrette : c'est pourquoy les colombes l'ayment sur tous les autres oyseaux et vivent en assurance aupres d'icelle; ainsy l'humilité repousse Sathan, et conserve en nous les graces et dons du Saint Esprit... »[2]. Mais l'humilité, par cela même qu'elle est l'humilité, ne crie pas de manière à effrayer l'ennemi, et, de plus, elle n'est pas étrangère aux « graces et dons », comme la cresserelle est étrangère aux colombes; elle est de même espèce. — On pourrait citer bien d'autres comparaisons aussi défectueuses, c'est-à-dire aussi artificielles : la tigresse (p. 10), les alcyons (p. 184), le peintre Parrhasius (p. 188), les chèvres (p. 209), la morsure du serpent (p. 210), la salamandre (p. 215), les perdrix de Paphlagonie (p. 258), etc. Ici, le désir de plaire l'emporte de beaucoup sur le désir d'être utile. Ces comparaisons, aussi éloignées que les autres de la nature telle que nous la connaissons, sont vraiment trop étrangères au sujet auquel on les applique du dehors, malgré elles.

Dans le *Traité de l'amour de Dieu*, ouvrage beaucoup plus considérable, nous retrouvons un grand nombre de comparaisons du même genre que celles de l'*Introduction*

---

1. T. III, p. 149.
2. *Id.*, p. 139.

à la vie dévote, et quelques-unes de celles de l'*Introduction*, appliquées à d'autres objets. Pline y est cité ou nommé plus de trente fois.

C'est la même nature extraordinaire, c'est la même naïveté apparente, il faut en prendre son parti. Mais, si on fait abstraction, ici encore, de la vérité de ces *histoires*, il y a progrès de l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'amour de Dieu* pour l'exactitude des comparaisons qui en sont tirées. François de Sales les fait entrer avec beaucoup moins d'artifice dans sa composition. Il s'en faut de très peu qu'elles ne soient toutes parfaitement appropriées ou adaptées à l'idée abstraite que l'auteur veut exprimer vivement et comme peindre à l'imagination. Qu'il nous soit permis d'en rappeler les principales, au risque d'ennuyer un peu par une sèche énumération. Les *rubis d'Ethiopie* ont « un feu fort blafastre » naturellement, mais ils éclatent dans le vinaigre, comme l'amour de Dieu détrempé dans *l'aigreur* de la pénitence[1]. L'*herbe dodecatheos* est une panacée qui contient, comme Dieu, en une perfection toutes les perfections[2]. Une branche de l'*agnus castus* « empesche de lassitude » le voyageur qui la porte comme fait la croix pour le chrétien[3]. L'*épine aspalatus*, touchée par l'arc-en-ciel, devient plus odorante que les lis; ainsi nos misères touchées par la rédemption[4]. L'*herbe aproxis* s'enflamme à l'aspect du feu, comme l'âme à l'aspect de Dieu[5]. Etc. — Les *apodes*, une fois à terre, ne peuvent reprendre leur vol sans le secours du vent, comme l'âme ne peut prendre le sien sans le secours de la grâce[6]. Les caméléons vivent dans l'air et de l'air, comme ceux

1. T. IV, p. 155.
2. *Id.*, p. 89.
3. T. V, p. 73.
4. T. IV, p. 104.
5. *Id.* p. 264.
6. *Id.* p. 115.

qui sont plongés en Dieu[1]. Les *mères-perles* s'ouvrent du côté du ciel pour recevoir les gouttes de rosée, comme les âmes pour recevoir les gouttes de la grâce[2]. « Le petit admirable poisson que l'on nomme echineis, remore, ou arreste nef », a le pouvoir d'arrêter le navire cinglant en haute mer à pleines voiles, comme notre « franc arbitre », si faible, a le pouvoir de s'opposer à la volonté toute-puissante de Dieu[3]. La *lanterne de mer*, « au plus fort des tempestes », tient sa langue « hors des ondes », « laquelle est si fort luisante, rayonnante et claire, qu'elle sert de phare et flambeau aux nochers », comme Jésus-Christ, dans sa Passion, tenait « la pointe de l'esprit » « toute claire et resplendissante de gloire et felicité », au-dessus de l'océan de douleurs et d'humiliations où il était plongé[4]. Les « chères avettes », « mouches si vertueuses », étant mortes, le soleil ressuscite leurs corps noyés; un rayon du soleil de la grâce ressuscite les bonnes œuvres mortes[5]. Les rossignols qui passent quinze jours et quinze nuits sans cesser de chanter, et les cigales qui ont la poitrine « pleine de tuyaux », comme si elles étaient « des orgues naturelles », sont l'image des âmes consumées de l'amour de Dieu[6]. Etc.

On a pu juger un peu, par cette simple énumération, de l'exactitude de ces comparaisons. On a pu voir, on a pu sentir aussi qu'il y a là beaucoup de poésie, beaucoup d'agrément littéraire, surtout pour des lecteurs épris de l'antiquité comme les contemporains de saint François de Sales, qui ne souciaient guère de savoir si toute cette poésie avait un fond de vérité scientifique.

---

1. T. v, p. 266.
2. T. iv, p. 235.
3. *Id.* p. 234.
4. T. v, p. 124.
5. *Id.*, p. 281.
6. T. iv, p. 284.

Un autre caractère de ces *similitudes*, c'est qu'elles sont plus développées que celles de l'*Introduction à la vie dévote*, quelques-unes jusqu'à devenir de vraies allégories, qu'elles sont moins impersonnelles, que l'auteur y met plus de son imagination et de son cœur.

« L'herbe aproxis reçoit et conçoit le feu aussi tost qu'elle le void : nos cœurs en sont de mesme [1]... » Voilà une comparaison de l'*Introduction de la vie dévote*; il est vrai que c'est une des plus courtes. Il l'a reprise dans le *Traité de l'amour de Dieu*, en l'appliquant non plus à l'amour profane, mais à « la sacrée complaisance » qui « donne notre cœur à Dieu » ; et voyez comme le ton est différent : « Quand donques par cette attraction elle s'est unie au feu, si elle sçavoit parler, ne pourroit elle pas dire : mon bien aymé feu est mien, puisque je l'ay attiré a moy, et que je jouis de ces flammes ; mais moy je suis aussi a luy, car si je l'avois tiré a moy, il me reduit en luy comme plus fort et plus noble : il est mon feu et je suis son herbe, je l'attire et il me brusle. Ainsy nostre cœur s'estant mis en la presence de la divine bonté et ayant attiré les perfections d'icelle par la complaysance qu'elle y prend, peut dire en verité : la bonté de Dieu est toute mienne, puisque je jouis de ses excellences, et moy je suis tout sien, puisque ses contentemens me possedent [2] ».

Une de ces comparaisons, celle de la *vierge de l'île de Sestos* [3], en nous offrant un très bel exemple des *allégories* dont nous parlions, nous donne occasion d'étudier la manière dont saint François de Sales développe, agrandit et embellit un sujet que lui fournit l'antiquité. Cette histoire de Pline tient en trois lignes dans l'original [4].

---

1. T. III, p. 200.
2. T. IV, p. 261.
3. T. V, p. 34. — Voir aussi dans les sermons, t. VIII, p. 102, cette mention : *Virgo insulae Sestos*.
4. Livre X, 5 (6) ; éd. L. Jan (Teubner).

Pline raconte aussi brièvement et aussi sèchement que possible qu'un aigle, élevé par une jeune fille de Sestos, lui témoignait sa reconnaissance en allant chasser pour elle, et que, cette fille étant morte, « l'aigle se jeta sur son bûcher et se fit brûler avec elle ». L'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* commence à nous intéresser à l'éducation de cette petite « aigle », qui apprend « petit à petit » à voler, à « chasser aux oyseaux », puis à se « ruer sur les bestes sauvages », « sans jamais manquer d'apporter tousjours fidelement sa proye a sa chere maistresse, comme en reconnoissance de la nourriture qu'elle avoit receue d'icelle ». C'est une habile préparation, pour que la suite du récit nous émeuve davantage : « Or advint-il que cette jeune damoyselle mourut un jour, tandis que la pauvre aigle estoit au pourchas, et son cors, selon la coustume de ce tems et de ce païs-là, fut mis sur un buscher en public pour estre bruslé. Mais ainsy que la flamme du feu commençoit à la saisir, l'aigle survint a grans traitz d'aysles, et voyant cet inopiné et triste spectacle, outree de douleur elle lascha ses serres, et abandonnant sa proye se vint jetter sur sa pauvre chere maistresse, et la couvrant de ses aysles comme pour la defendre du feu ou pour l'embrasser de pitié, elle demeura ferme et immobile, mourant et bruslant courageusement avec elle... ». Après quoi, il fait longuement l'application de ce dévouement au dévouement sacré des âmes aimantes, et il invite Théotime à imiter « ceux qui vivant ne vivent plus a eux mesmes, ains a Celuy qui est mort pour eux [1] ». Saint François de Sales a revu toute cette histoire, tout ce drame, en imagination ; il en a senti vivement tout le détail ; il a eu pitié de cette *pauvre* jeune fille ; il a admiré *cette pauvre aigle* ; il a trouvé pour représenter tout cela des expressions simples, mais pittoresques et émues, et

1. T. v, pp. 34 et 35.

de quelques lignes froides et sèches de Pline, il a composé un tableau gracieux et pathétique.

Les *similitudes* anciennes, dans l'*Introduction à la vie dévote*, et surtout dans le *Traité de l'amour de Dieu*, sont une forme de l'art de saint François de Sales écrivain, qui valait la peine d'être remarquée ; c'est ce que nous avons tâché de démontrer. Elle est commune aux deux ouvrages ; nous avons maintenant à signaler un caractère propre au *Traité de l'amour de Dieu*.

Ce livre étant un traité savant de mystique chrétienne, saint François de Sales n'éprouve plus le même scrupule qu'en composant l'*Introduction à la vie dévote*, à *l'enrichir* de citations [1], et même de citations païennes. « Je ne dis rien que je n'aye appris des autres », écrit-il dans la préface [2]. Or, il a beaucoup appris des anciens ; le *Traité de l'amour de Dieu* est celui de tous ses écrits qui le montre le mieux. Il emprunte, quand l'occasion s'en présente, à Cicéron, à Sénèque, à Aulu-Gelle, à Plutarque, à Épictète, à Platon, surtout à Aristote. Il mêle abondamment, plus abondamment que dans ses sermons, le profane au sacré, mais sans que ce mélange choque ici notre goût.

Parfois, les faits, les idées qu'il emprunte ainsi ne sont que de simples ornements, qui ont du prix à ses yeux, surtout parce qu'ils sont antiques. Dans un chapitre sur « l'amoureuse condoléance », pour prouver que, « pour petite que soit l'amitié, si les maux qu'on void endurer sont extremes, ilz nous font une grande pitié », il apporte un exemple de Plutarque : « on void pour cela Cesar pleurer Pompee [3] » ; et, immédiatement après, il en apporte d'autres, tirés de l'Écriture, et il cite *les filles de Jérusalem*, et *les amis de Job*, et Jacob pleurant *son cher*

1. T. III, p. 2.
2. T. IV, p. 10.
3. *Id.*, p. 269.

enfant [1]. Ailleurs, il commente par un mot de Thémistocle, rapporté par Plutarque, le mot de l'Église : *Felix culpa* : « Certes, Theotime, nous pouvons dire comme cet ancien : nous estions perdus, si nous n'eussions esté perdus [2] ». Ou bien il rappelle, d'après l'Écriture, qu' « on connoist l'homme au visage », et, sans transition, il écrit : « et Aristote, rendant rayson de ce que a l'ordinaire on ne peint sinon la face des grans hommes, *c'est d'autant,* dit-il, *que le visage monstre qui nous sommes* [3] ». On pourrait peut-être, pour si peu, se passer du témoignage d'Aristote ; mais n'est-il pas intéressant ? Le plus souvent, il emprunte, non seulement de quoi orner ses chapitres, mais de vraies preuves. La charité, « comme premiere de toutes les vertus », « le *régit et tempère toutes* », et la première raison qu'il en donne est prise d'Aristote, qu'il cite sans le nommer : « parce que », dit-il, « le premier en chaque espece des choses sert de regle et mesure a tout le reste [4] ». Dans un chapitre intitulé : « Que la charité doit estre nommee amour », il remarque que *dilection* est beaucoup moins qu'*amour* « entre les Latins », et il invoque l'autorité de Cicéron : « Clodius, dit leur grand orateur, me porte dilection, et pour le dire plus excellemment il m'ayme [5] ». Pour prouver que l'amour « véhément », occupe si fortement l'âme qu' « elle manque a toutes ses autres operations, tant sensitives qu'intellectuelles », il commente longuement, en homme habitué à imaginer lui-même des symboles, ce passage symbolique du *Banquet* de Platon où l'amour est représenté « pauvre, deschiré, nud, deschaux, chetif, sans maison, couchant dehors sur la dure, es portes, toujours indigent [6] ». « *Il est pauvre* parce qu'il fait quitter tout

---

1. T. IV, p. 269.
2. *Id.*, p. 104.
3. *Id.*, p. 51.
4. *Id.*, p. 39.
5. *Id.*, p. 72.
6. *Id.*, p. 356.

pour la chose aymee ; il est *sans mayson*, parce qu'il fait sortir l'ame de son domicile pour suivre tousjours celuy qui est aimé ; il est *chetif*, pasle, maigre et desfait, parce qu'il fait perdre le sommeil, le boire et le manger... [1] ». Est-ce le hasard ? Est-ce un parti pris de l'auteur ? Nous ne trouvons plus ici de citations de poètes latins, comme nous en avons trouvé, en assez grand nombre, dans les sermons. Ne lui a-t-il pas semblé que c'eût été un ornement trop profane, et que, dans un traité de philosophie et théologie mystique, c'étaient surtout les philosophes et les moralistes qu'il fallait mettre à contribution ?

Ces philosophes et ces moralistes anciens sont pour lui des témoins autorisés de la sagesse des siècles. Il pense que nul n'a mieux exprimé certaines vérités de tous les temps. Sans doute, il voit et sent les limites de leur sagesse et de leurs vertus. Un chapitre est intitulé : « Digression sur l'imperfection des vertus des païens [2]. » Il y fait observer, en étendant à tous les païens ce que Plutarque dit des stoïciens, que ceux qui se disent exempts des passions humaines, ressemblent à ces navires qui portent « des noms fort illustres, qui s'appellent « Victoire », ou « Vaillance », ou « Soleil », et qui n'en sont pas moins sujets « aux vents et aux vagues [3]. » Il s'y moque particulièrement, en termes très vifs, de Sénèque léguant en mourant à ses amis, comme ce qu'il avait de plus précieux, « l'image de sa vie ; » il trouve « les abbois de cet homme », « puans de vanité [4]. » Il critique donc, mais il admire aussi, il admire surtout. Il parle avec un enthousiasme qui n'a rien de factice de *ces grands esprits* [5], de *ces grands philosophes*, Socrate, Platon, Aristote, Hippocrate, Sénèque, Épictète [6],

1. T. IV, p. 356.
2. T. V, p. 268.
3. *Id.*, pp. 268 et 269.
4. *Id.*, p. 273.
5. T. IV, p. 81.
6. *Id.*, p. 80.

« qui conneurent si excellemment tant de belles verités en la nature [1] ». « Certes, toutes les voluptés ne leur estoyent rien en comparayson de leur bien aymee philosophie, et s'en est treuvé tel qui, de sens rassis, s'est arraché les yeux, se privant pour jamais de la jouissance de la belle et agreable lumiere corporelle [2]. » Il nomme avec une admiration particulière « le grand Aristote [3]. » En le comparant aux autres philosophes anciens, il l'appelle, pour le blâmer, il est vrai, sur un point de doctrine, « le plus grand cerveau d'entre eux [4]. » Il nomme Épictète avec une vive sympathie. Il le loue d'avoir si bien parlé de la vertu, d'avoir donné une si haute idée de l'âme humaine : « Et quant au sage Epictete, il decrit si bien la reprehension que nous devons prattiquer envers nous mesmes, qu'on ne sçauroit presque mieux dire [5]. » Il l'appelle « le bonhomme Epictete [6] », « le pauvre bonhomme Epictete, duquel les propos et sentences sont si douces à lire en nostre langue [7] » ; il l'appelle « le plus homme de bien de tout le paganisme [8]. »

Les auteurs païens contribuent aussi, pour leur part, à la savante composition du *Traité de l'amour de Dieu*, et y ajoutent, pour les lecteurs contemporains de saint François de Sales et pour nous aussi, qui pourtant n'avons plus leurs goûts, beaucoup d'agrément et même d'utilité. Jamais l'humanisme de cet écrivain français n'a été, non seulement plus fervent, mais plus sérieux et plus solide que dans le *Traité de l'amour de Dieu*. C'est l'ouvrage qui montre le mieux que tout ce qu'il avait pris à

1. T. IV, p. 196.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, p. 81.
4. T. V, p. 271.
5. T. IV, p. 147.
6. *Ibid.*
7. *Id.*, p. 81.
8. *Id.*, p. 36.

l'antiquité, il l'a *converti*, pour employer un mot de Joachim du Bellay, « en sang et en nourriture. » C'est l'ouvrage le plus savamment composé et le mieux écrit de saint François de Sales, et il nous prouve en particulier que l'humanisme de saint François de Sales s'est perfectionné avec son goût.

V

M. Strowski, parlant des *Controverses*, si remarquables déjà par l'élégance et le tour moderne de la langue et du style, et du travail soigneux et minutieux dont témoignent les diverses leçons de bien des phrases du manuscrit, dit que saint François de Sales devait ce souci du style élégant « à son éducation d'humaniste[1] ». Ce même souci d'humaniste, amoureux de la forme, curieux du détail jusqu'au scrupule, nous l'avons remarqué plusieurs fois en comparant diverses leçons d'un texte latin de saint François de Sales ; nous l'avons trouvé pour la première fois dans les lettres à Antoine Favre, contemporaines des *Controverses*. On se ferait la plus fausse idée de saint François de Sales, si on se le représentait comme un écrivain d'inspiration, qui s'abandonne et se néglige. Ni ses ouvrages latins, sauf peut-être les sermons rédigés pour lui seul, ni ses ouvrages français ne donnent de lui cette idée. Son abondance est très précise, sa verve surveillée d'aussi près que possible. Un génie patient et laborieux qui sait le prix d'une phrase bien faite, voilà comment il faut se le représenter, en français comme en latin.

N'est-ce pas à son *éducation d'humaniste*, à ses habitudes d'humaniste, qu'il faut attribuer cette connaissance exacte du sens des mots, cette pureté de langage qui est un de ses grands mérites comme écrivain et comme orateur ?

1. *Ouvr. cité*, p. 125.

Vaugelas dit de l'orateur : « Mais surtout il excelloit en la proprieté des mots, dont il faisoit un choix si exquis que c'estoit ce qui le rendoit ainsy lent et tardif a s'expliquer[1] ». L'Académie l'a mis au nombre de ceux « qui avaient écrit le plus purement notre langue[2] ». Vaugelas, grand admirateur de saint François de Sales et fils de son plus intime ami, a pris Coeffeteau comme modèle pour ses *Remarques sur la langue française*. Il semble bien qu'il eût pu prendre aussi comme modèle l'auteur, non pas des *Controverses*, ni de l'*Introduction à la vie dévote*, mais du *Traité de l'amour de Dieu*. Il semble que la langue du *Traité de l'amour de Dieu* ne date guère plus que même le *Florus* et l'*Histoire romaine* de Coeffeteau[3], et saint François de Sales est un bien plus grand écrivain que Coeffeteau.

Qu'on tente l'expérience sur tel ou tel livre, les deux premiers, par exemple, remplis de la plus fine psychologie. Qu'on étudie telle analyse particulièrement délicate, la différence entre *espérer* et *aspirer* (p. 141), la différence entre la *complaisance* et l'*amour* (pp. 42 et 43), ou la *convenance qui cause l'amour*, laquelle « ne consiste pas tous-jours en la ressemblance, mais en la proportion, rapport ou correspondance de l'amant a la chose aymée (p. 48) » ; qu'on suive ces longs développements où les mots s'appellent ou s'opposent de loin à travers de longues périodes clairement ordonnées, artistement travaillées jusque dans le détail le plus minutieux ; et l'on se rendra facilement compte qu'il faut savoir très bien le sens propre des mots, par la connaissance de leur origine surtout latine, pour les assembler et les opposer ainsi, pour les faire ainsi valoir par d'habiles rapprochements. Il use parfois de sa connaissance du latin pour définir avec précision le sens

1. T. I, p. LXXVI.
2. *Id.*, p. LXXVI.
3. Cf. URBAIN, *Nicolas Coeffeteau*, en particulier chap. VII : *La traduction de Florus et l'Histoire romaine*, et chap. VIII : *Langue et style de Coeffeteau*.

d'un mot français : « Si nous aymons simplement l'ami, dit-il, sans le preferer aux autres, l'amitié est simple ; si nous le preferons, alhors cette amitié s'appellera dilection, comme qui diroit amour de election, parce que entre plusieurs choses que nous aymons, nous choisissons celle la pour la preferer [1] ». Ou encore : « Et de fait en nostre langage mesme, les motz de cher, cherement, encherir, representent une certaine estime, un prix, une valeur particuliere [2] ». Il se plaît à ces études de mots, chaque fois qu'il en trouve l'occasion.

Dans la langue des *Controverses* [3], très vive, très alerte, faite presque exclusivement, dans des pages entières, de tours interrogatifs, et dont M. Strowski dit, avec quelque exagération, qu'elle est « plus grammaticale, plus correcte, plus régulière, plus moderne mille fois que celle de l'*Introduction à la vie dévote* ou du *Traité de l'amour de Dieu* [4] », on trouve encore bien des latinismes, qui ne sont pas sans charme, qui contribuent à la naïveté de ce *vieux langage* regretté par Fénelon, mais dont la langue française et même la langue de saint François de Sales se corrigeront peu à peu.

On y trouve les relatifs : *qui*, équivalent de *quod*, et représentant tout un membre de phrase (p. 181, etc.) ; *dont*, équivalent de *unde* pour marquer une conséquence, et qui sera remplacé par *d'où* ; *là où*, qui chez Coeffeteau [5] est déjà remplacé par *au lieu que* (p. 3, etc.).

On y trouve des phrases comme celles-ci, qui semblent calquées sur la construction latine : « Il ni a celuy qui puisse lire ce qu'en escrit Vincent le Lyrinois... (p. 53). » — « J'ay donq mis icy quelques principales raysons de

1. T. IV, p. 71.
2. *Id.*, p. 72.
3. T. I.
4. *Ouvr. cité*, p. 99.
5. Cf. Urbain, *ouvr. cité*, p. 302.

la foi catholique, qui monstrent clairement que tous ceux sont en faute qui demeurent separés de l'Eglise catholique (p. 4). » Il n'y aurait rien à changer à l'ordre des mots pour traduire en latin : « Il ni a celuy qui puisse... » et : « tous ceux sont en faute qui... »

Il faudrait peu de changement aussi pour remettre en latin ces impersonnels : *il appert* (p. 377), *il succede* (p. 213) et ces tours : « Il appert donques par ces paroles de Saint Pol que la priere..... (p. 377). » — « Il succede que nous remarquions... (p. 213). » Quelquefois le tour de phrase où entre l'impersonnel est encore plus latin : « Et qu'il en soit ainsy, il appert evidemment (p. 115). » Ici, l'inversion, s'ajoutant au reste, ne laisse rien à désirer.

On y trouve des propositions infinitives, qui imitent d'aussi près que possible la proposition infinitive latine : « Le voyla enfin haeretique, excommunié... perir au deluge de sa propr'opinion (p. 53). » — « Si vous dites estre par tout perdue celle que les apostres avoient semee, nous vous respondons... (p. 65). »

L'emploi du pronom relatif à genres distincts, *lequel, laquelle*, est un des grands moyens par lesquels, au XVe et au XVIe siècle, on a modelé la période française sur la période latine [1]. De là des périodes comme celle-ci : « Je sçay, quelques ministres y ont esté, mais ilz sont allés avec appointement humain, lequel quand il leur a failli ilz s'en sont revenus sans faire autre... (p. 119). »

Une construction périodique, plus compliquée et aussi évidemment calquée, avec effort, sur la construction périodique latine, est celle-ci : « Sa conception d'une Vierge hors le cours naturel, ce qu'il n'a point dédaigné de s'y loger pour nous, ce qu'il est né avec penetration de dimension, action qui surmonte et outrepasse la nature d'un cors, m'asseure et de la volonté et du pouvoir...

1. Cf. F. BRUNOT, *La langue au XVIe siècle*, Histoire de la langue et de la littérature française, t. III, p. 845.

(p. 337). » On ne la trouve plus après les *Controverses*.

Les latinismes abondent dans l'*Introduction à la vie dévote*, ouvrage plus savant, ouvrage où saint François de Sales, quoiqu'il ait dit qu'il ne faisait pas « profession d'estre écrivain [1] », commence vraiment à être écrivain et auteur.

Ces *itérations de synonymes* que M. Rébelliau [2] signale, à juste titre, comme un des caractères de sa langue et de son style, c'est dans l'*Introduction à la vie dévote* [3] qu'on les rencontre surtout; on peut dire qu'ils y foisonnent. Saint François de Sales écrit : « Pensees et cogitations (p. 37) ; repeter et reprendre (p. 85); blasmables et vituperables (p. 144); divertir et dissuader (p. 117); aspres et rigoureuses (p. 17); guide et conduise (p. 22); advis et conseilz (p. 23); corrigé et remedié (p. 24); esmonder et tailler (p. 25); dedie et consacre (p. 33); vacation et profession (p. 85); suade et exhorte (p. 117); reelle et effectuelle (p. 189); mespris et contemnement (p. 231); habileté et industrie (p. 248) ; imbecillités et infirmités (p. 267), etc. » C'est par centaines que nous pourrions citer des exemples de ces synonymes. La langue latine aime ces répétitions, pour la précision de l'idée et aussi pour la plénitude et l'ampleur de l'expression, pour la symétrie et l'harmonie de la phrase. C'est, en partie, à ces synonymes que Montaigne pensait, quand il reprochait à Cicéron « certaine longue cadence au bout de ses clauses ». Or, il semble bien que cette habitude littéraire de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* vienne de la langue latine, et qui sait? peut-être de la lecture de Cicéron.

On trouve dans l'*Introduction à la vie dévote* des mots employés au sens latin : « l'unique Apelles (p. 11) » ; « certaines actions exterieures appartenantes à la sainte devotion (p. 14) » ; « on recite devant des filles (p. 243) ».

1. T. IV, p. 14.
2. *Art. cité*, p. 385.
3. T. III.

On y trouve en assez grande abondance des mots de formation artificielle : « delectations (p. 30) ; sapience (p. 24); odorer (p. 36); vitupere (p. 117); suade (p. 117); vituperables (p. 144); magnifier (p. 149); effectuelles (p. 189); contemnement (p. 231); expugner (p. 298), etc. » Ce qui est surtout remarquable, c'est que l'auteur de l'*Introduction* unit assez souvent à un mot du vieux fonds français, un mot d'origine savante et artificielle, de ces mots *écorchés du latin,* dont Ronsard lui-même, en présence de d'Aubigné, recommandait, comme par testament, à ses disciples, de se garder [1]. Il écrit : « pensees et cogitations (p. 37) ; repeter et reprendre (p. 85) ; blasmables et vituperables (p. 144) ; reelle et effectuelle (p. 189); mespris et contemnement (p. 231); je le suade et en exhorte (p. 117), etc. ». Cette habitude, on la rencontre même dans la correspondance de cette époque; il écrit : « cloué et affigé à ces montaignes [2] » ; « marais et paluds [3] » ; c'est d'ailleurs dans des lettres à des gens très doctes que l'on trouve çà et là ces latinismes artificiels. Il semblerait bien qu'en cela l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* eût cédé à une tentation d'auteur, à la tentation de paraître savant.

On trouve, en bon nombre, dans l'*Introduction à la vie dévote*, des constructions absolues pareilles à l'ablatif absolu des Latins : « Ainsy je me prometz que, conduisant ses cheres brebis aux eaux salutaires de la dévotion, il rendra mon ame son espouse (p. 11) ». On y trouve, en très grand nombre, des participes présents employés avec le sens du gérondif, des *gérondifs,* comme on disait alors : « Dieu ne vous a pas mise en ce monde pour aucun besoin qu'il eust de vous, qui luy estes du tout inutile, mais seulement affin d'exercer en vous sa bonté, vous donnant

1. Avertissement des *Tragiques*.
2. T. XIV, p. 125.
3. *Id.*, p. 307.

sa grace et sa gloire (p. 36) ». — « ... Lesquelles il faut dire fichant profondement vostre pensée (p. 72) ».

Mais ce qu'on trouve le plus, ce sont ces constructions latines avec le relatif à genres distincts, *lequel*, *laquelle*, dont nous parlions plus haut. « Les ames lesquelles sorties de l'estat du peché ont encor ces affections et allanguissemens ressemblent à mon advis aux filles qui ont les pasles couleurs, lesquelles ne sont pas malades, mais toutes leurs actions sont malades (p. 31) ». Telle est la forme la plus simple de ces sortes de constructions. En voici une autre plus compliquée : « ... Telles sont certaines sottises, incivilités et inadvertances, lesquelles comme il faut éviter avant qu'elles soyent faittes pour obeir a la civilité et prudence, aussi faut il quand elles sont faittes, acquiescer à l'abjection qui nous en revient (p. 153) ». — Philothee, quelle grace qu'apres avoir ainsy abusé des annees precedentes, Dieu.... ait arresté la course de vostre misere au tems auquel si elle eust continué vous esties eternellement miserable (p. 343) ». Vaugelas parle de périodes « qui suffoquent par leur grandeur excessive ceux qui les prononcent, surtout si elles sont embarrassées et qu'elles n'aient pas de reposoirs [1].» *Lequel*, ainsi employé, est un de ces *reposoirs*.

Les *itérations de synonymes* dont nous avons parlé au début, et surtout cet emploi du relatif *lequel*, sont vraiment, au point de vue de la langue, la marque propre de l'*Introduction à la vie dévote*.

De l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'amour de Dieu*, il y a un très grand progrès vers une construction analytique et purement française, celle de Balzac, de Vaugelas et des grands écrivains du XVII[e] siècle. On peut faire l'expérience sur les deux livres de fine psychologie que nous donnions plus haut pour exemple. Bien des latinismes que nous avons signalés dans les

1. Cité par C. Urbain, *ouvr. cité*, p. 328.

Controverses et dans l'*Introduction à la vie dévote* ont disparu. On trouve encore ici ces redoublements de synonymes dont nous parlions: « ordonnances et commandemens (p. 26); serfs et esclaves (p. 26); enhardissons et encourageons (p. 30); delectation et complaisance (p. 40); acquiescement et consentement (p. 160); etc. » Mais il y en a beaucoup moins; et surtout il n'y a plus trace de cette affectation qui consistait à unir à un mot du vieux fonds français un mot d'origine savante et artificielle. Le progrès se fait surtout, par la diminution des constructions absolues et des constructions avec le pronom *lequel*, que le français avait calquées sur le latin. A peine pourrait-on citer quatre ou cinq phrases qui rappellent les tours compliqués de l'*Introduction* : « Or..., nous remarquons manifestement deux degrés de perfection, que le grand saint Augustin, et apres luy tous les docteurs, ont appellé deux portions de l'ame, l'inferieure et la superieure : desquelles celle la est dite inferieure, qui discourt... (p. 63) ». — «... Il monstra par apres qu'il avoit la partie superieure, par laquelle adherant inviolablement a la volonté eternelle..., il accepte volontairement la mort... (p. 66) » ; etc.[1] ». Il suffirait d'ôter de ces pages quelques mots, quelques tours d'ancienne langue française, proscrits par Malherbe, abandonnés par Vaugelas : es (p. 36), ains (p. 48), iceluy (p. 73), iceux (p. 72); a mesme que (p. 117), quand et quand (p. 159), si que (p. 92), etc., pour avoir des périodes égales aux plus belles de Balzac, et qui pourraient soutenir la comparaison avec la plus belle prose du XVIIe siècle.

Saint François de Sales, dans sa préface du *Traité de l'amour de Dieu*, passant en revue les dix-neuf années écoulées depuis la « Défense *de la Croix* », et constatant, d'un ouvrage à l'autre, une grande différence de langue et

1. Voir encore, p. 69 : « Ainsy que nous voyons que, etc... »; p. 130 : « ce qu'ayant entendu les habitans de la petite ville... »

de style, dit au lecteur : « Sache qu'en dix neuf ans, on apprend et desapprend beaucoup de choses [1] ». Ce qu'il a appris en particulier, des *Controverses* et surtout de l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'amour de Dieu*, c'est à dégager la phrase des embarras de la construction latine; ce qui est surtout remarquable dans le *Traité de l'amour de Dieu*, c'est un effort vers cette *netteté* du style et vers ce *style formé* que louera et recommandera Vaugelas.

1. T. IV, p. 20.

CONCLUSION

Les lettres de la jeunesse, la première harangue latine, les lettres de l'épiscopat nous ont fait connaître un peu l'âme de l'étudiant de Paris et de Padoue, du jeune missionnaire du Chablais, du jeune prévôt de Saint-Pierre de Genève, l'âme de l'évêque de Genève. Surtout, elles nous ont permis de voir en lui, de très près, un homme « des dernières générations du XVI[e] siècle [1] », élevé dans le culte de l'antiquité classique comme on ne l'était plus au XVII[e] siècle, comme aucun des écrivains ou orateurs ecclésiastiques qui ont un nom dans la littérature du XVII[e] siècle ne l'a été. Nous avons pu juger, par ses résultats, de ce « vif amour des choses de l'esprit [2] », du latin, des belles périodes latines, des beaux vers anciens qu'il se rappelle et cite à propos, surtout de ce soin de la forme achevée, qu'il tenait de son « éducation séculière et humaniste [3]. » Nous comprenons mieux maintenant que, dans sa harangue de nouveau docteur à ses maîtres de Padoue [4], il ait dit, en parlant de « ceste eschole de Paris, tant renommée mere des bonnes lettres » : « En

---

1. A. Rébelliau, *art. cité*, p. 356.
2. *Ibid.*
3. *Id.*, p. 355.
4. Conservée par Charles-Auguste de Sales, t. I, pp. 40 et suiv.

ceste université, j'ay premierement estudié les lettres humaines avec le plus de diligence qu'il m'estoit possible. » Étudiant à Padoue, il ne dut pas négliger ces « bonnes lettres », qu'il nomme avec tant d'amour ; il dut leur faire une place, entre ses études de droit et ses études de théologie, dans la patrie de Tite-Live, non loin du berceau de Virgile, sur ce sol italien, l'une des deux patries de l'humanisme, où avait commencé la Renaissance.

Parmi les humanistes du XVIe siècle, il y eut des érudits et des savants, d'une curiosité scientifique insatiable : l'âge en était passé au temps où naquit saint François de Sales ; il y eut des humanistes « amoureux surtout de la forme [1] » : Saint François de Sales fut plutôt de ceux-ci, sauf peut-être dans le *Traité de l'amour de Dieu* où il met à contribution la sagesse antique, tout comme la science des écrivains mystiques qui l'ont précédé. Il fut latiniste plutôt qu'helléniste, et bel esprit plutôt qu'érudit.

Nous avons découvert, à sa source, une veine de subtilité, de raffinement, de mauvais goût, que nous retrouvons d'ailleurs dans tout ce qu'il a écrit, lettres, sermons, *Introduction à la vie dévote*, *Traité de l'Amour de Dieu*. Cette « charmante mièvrerie [2] » nous fait souvenir un peu du genre maniéré et faux qui régnait à la cour des Valois à la fin du XVIe siècle ; elle nous fait souvenir aussi que ce jeune homme, né tout près de l'Italie, avait achevé ses études à Padoue, et que peut-être il avait subi dès lors l'influence de l'afféterie italienne.

Latiniste, familier de bonne heure avec la langue latine qui était pour lui comme une seconde langue maternelle,

---

1. *Histoire de la langue et de la littérature française...*, t. III, chap. I, par L. Petit de Julleville, p. 18.

2. R. Doumic, *Les Lettres de saint François de Sales*, Revue des Deux-Mondes, 15 octobre 1906, p. 924.

il a rédigé, comme au moyen âge, en latin, la plus grande partie de ses sermons ou plans de sermons. L'étude de ces sermons latins nous a permis de refaire avec précision l'historique de sa prédication authentique, de distinguer soigneusement sa prédication authentique de sa prédication recueillie. Elle nous a permis de juger, mieux et plus complètement qu'on n'avait pu faire jusqu'ici, de son art, un peu désordonné comme il convient au genre de l'homélie qu'il adopta, mais où la vie, le pittoresque, la poésie surabondent, et aussi hélas ! la subtilité et le raffinement, où le pédantisme a moins de part que dans l'art des sermonnaires de l'époque, et où les souvenirs anciens et classiques sont employés avec une discrétion relative et beaucoup de sens littéraire. L'idée que l'on se faisait de saint François de Sales prédicateur n'est pas changée par l'étude de ces sermons latins ; elle est corrigée sur quelques points, mais surtout précisée et assurée. Saint François de Sales est bien à part, en dehors de la tradition créée, avant lui, par du Perron, et qui sera, après lui, la tradition classique. Mais, avec tous ses défauts, cet art a sa valeur propre, que celui de Bossuet et de Bourdaloue, plus correct et plus savant, laisse entière. Grâce à lui, nous comprenons mieux Fénelon et La Bruyère, quand ils regrettent que le sermon se soit trop perfectionné au cours du XVIIe siècle. Il nous donne l'idée d'un sermon qui est vraiment une causerie avec l'auditoire, à laquelle tous les tons sont permis, à laquelle aucun sujet n'est interdit.

Nous avons recherché enfin quelles traces cette habitude de la langue latine et cet humanisme ont laissées dans les écrits français de saint François de Sales. Nous avons vu que cette part est très grande. Saint François de Sales est un écrivain aimable et original entre tous. L'huma-

nisme est une part de son originalité, de son amabilité ; il fait partie intégrante de son érudition et de son art. Cela ne va pas sans quelques défauts que nous avons appréciés ; mais il en résulte aussi beaucoup d'intérêt et de charme. Sainte-Beuve l'appelle « le Montaigne », « l'Amyot » « de la spiritualité [1] » ; nous savons mieux maintenant pourquoi ; et nous savons, pour des raisons bien précises, qu'il y a, dans ces titres, plus d'éloge que de blâme. Nous savons que toute cette culture classique, tout cet humanisme, cette habitude, cette longue pratique du latin, s'ils ont eu pour résultat quelques défauts littéraires, ont profité en somme à l'écrivain français. Le souci de plaire, le souci de l'agrément littéraire, la connaissance exacte des ressources de la langue française, viennent en grande partie de là.

1. *Port-Royal*, t. I, p. 215.

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

P. 23, ligne 10, mettre une virgule après *plurimam*.

P. 26, ligne 16, lire : *de la mission du Chablais* au lieu de : *des missions du Chablais*.

P. 43, ligne 5, lire *vobis* au lieu de nobis.

P. 128, ligne 17, après : *puis à l'âme,* supprimer la virgule.

P. 134, ligne 12, mettre quelques points avant *Mors*.

[redacted]

MÉMOIRES ET TRAVAUX

DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Fasc. I. — E. Lesne : **La hiérarchie épiscopale,** *provinces, métropolitains, primats en Gaule et Germanie* depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (742-882) xv-350 p. — 1905. . . . . 6 »

Fasc. II. — Albert Delplanque : **Saint François de Sales** *humaniste et écrivain latin*, xii-176 p. — 1907. 3 50

IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ, LILLE






WIDENER
BOOK DUE
JAN 13 1987
214329


ois de Sales, humaniste
orary 002923746
4 081 763 336